Jean-Pierre Simard

Abitibi-Price

Un long hiver en perspective

Abitibi-Price et le front commun CSN sont dans une impasse qui menace de fermer les trois usines de Jonquière, Kénogami et Alma durant tout l'hiver.

C'est du moins la conclusion qui se dégage de deux longs entretiens que le rédacteur en chef Bertrand Tremblay avait sollicités, dans la journée de jeudi, avec les porte-parole officiels des deux parties, soit le vice-président exécutif d'Abitibi-Price Denis Hamel et le conseiller de la CSN Jean-Pierre Simard.

La compagnie a définitivement fermé le chapitre des clauses normatives en soutenant que la principale revendication syndicale, la clause de sécurité-santé au travail, est déjà couverte par la loi 17 adoptée par le gouvernement québécois, plus tôt cette année, après un long débat en commission parlementaire.

Les deux parties n'ont pas abordé les clauses monétaires dans les négociations mais toutes deux admettent qu'il serait relativement facile de s'entendre sur ce plan.

A lire en pages 5 et 7

Denis Hamel

ALARMES
SECURITE SAG LAC
SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE D'ALARMES APPROUVÉE PAR ULC DANS LA RÉGION
ALMA 662 2063
CHICOUTIMI: 545-4006
ULC FEU VOL

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
7e année No 331 — Samedi 27 septembre 1980 — 32 pages — LA COPIE 30¢ AU COMPTOIR

LOCATION D'EQUIPEMENT
SAGLAC
549-4862
1431, OUEST ROUTE 170 - CHICOUTIMI, QUE

bonjour

La météo:
Pluvieux

Page A 2

La Quotidienne
Dans l'ordre: 1 1 1

Baseball:
Expos 1 Phillies 2
Pirates 8 Cubs 9

Hockey
Saguenéens 2 Sherbrooke 13

la région

Antonio Talbot
Le journaliste Mario Roy retrace la vie politique d'Antonio Talbot, décédé jeudi, à Québec, à l'âge de 80 ans. **Page A 8**

arts

Le peintre
Jean-Guy Barbeau expose peu fréquemment au Saguenay et chacune de ses manifestations est un événement mémorable. Avec "Trente fois douze lunes" au Centre socioculturel de Chicoutimi, il s'agit d'une fresque monumentale des trente dernières années de sa vie créatrice qu'il offre dans un même lieu. Barbeau demeure un humaniste qui cherche et pose des questions à ses contemporains. Il rêve de toucher les astres, de retrouver la paix première, la grande paix finale. D'après Yvon Paré qui commente largement cette rétrospective dans la page A-12, "si la chasse, le rêve de bonheur, de fraternité et de paix marque l'oeuvre de Barbeau, le désir d'expression, de la parole est une constante."

sommaire

— Annonces classées	B 13
— Bandes dessinées	B 12
— Bourse	B 11
— Bridge	B 12
— Cinéma	A 11
— Décès	B 15
— Finances	B 10
— Horoscope	B 12
— Mots croisés	B 12
— Mot mystère	B 12
— Patron	B 14
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

MINI-LOTO
903877

Pour nous rejoindre

Publicité	**545-4474**
Rédaction	**545-4480**
Abonnement	**545-4664**
Annonces classées	**545-4895**

Difficultés à l'atterrissage

Voodoo sérieusement endommagé

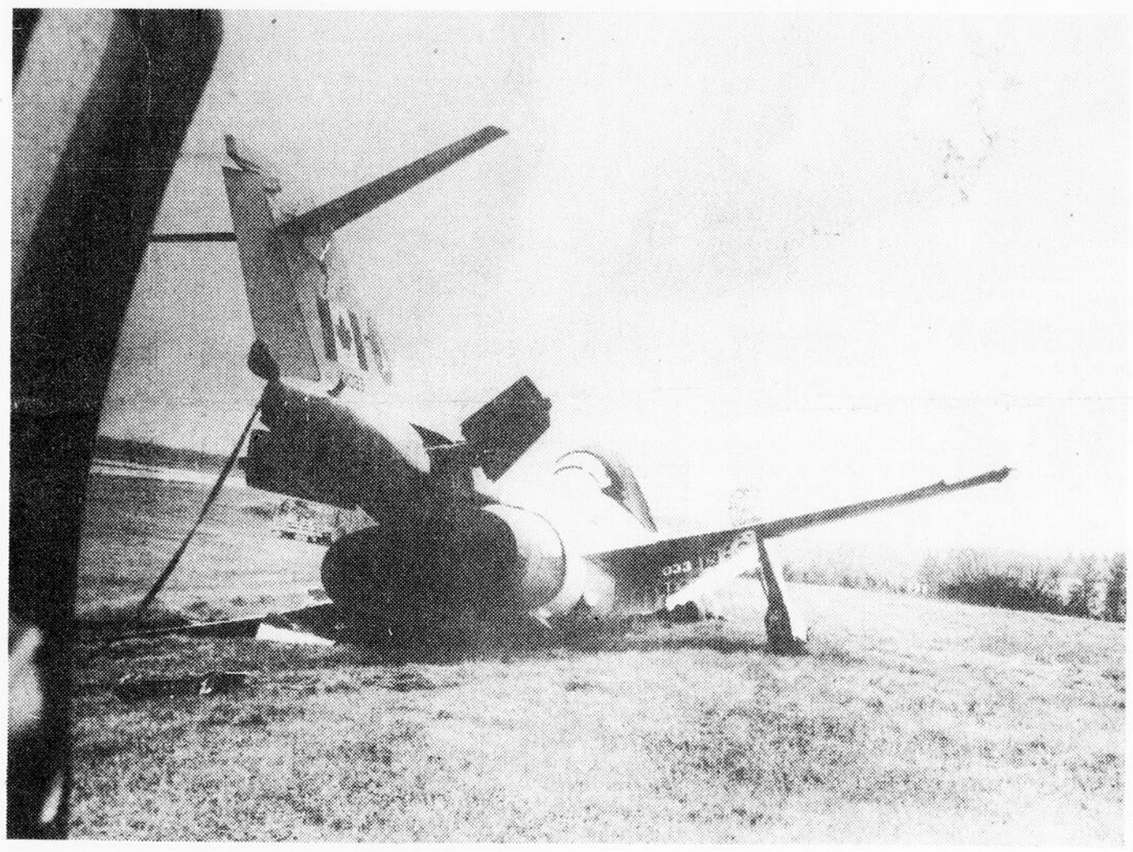

PARACHUTE — Le parachute de même que le train d'atterrissage se sont ouverts lors de l'atterrissage du CF-101 des Forces canadiennes. Toutefois, les dommages sont sérieux. Les deux membres de l'équipage sont ressortis sains et saufs de l'aventure. (Photo Réal Tremblay)

BAGOTVILLE (GL) — Un appareil CF-101 Voodoo des Forces armées canadiennes a été sérieusement endommagé, jeudi soir, quand il a quitté l'aire d'atterrissage. Les deux membres de l'équipage n'ont subi aucune blessure.

L'événement est survenu vers 22h00 quand l'intercepteur piloté par le major Terry Findlay a éprouvé des difficultés à l'atterrissage. Une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident.

L'autre membre de l'équipage était le major Ian Cowan. Les deux aviateurs sont membres de l'escadrille d'entraînement 410 Cougar installés à la base militaire de Bagotville.

Selon les informations obtenues hier, au bureau du commandant de la base, l'avion de chasse aurait quitté la piste sur une distance d'environ 5,000 pieds.

Par ailleurs, le système d'éclairage autour de la piste n'a subi aucun dommage. De plus, l'accident n'a pas provoqué d'arrêt temporaire des opérations normales de la base.

Evidemment, on ne pouvait fournir de détails précis sur les circonstances de l'accident. Toutefois, on se réjouissait du fait que les deux membres de l'équipage n'aient subi aucune blessure grave. Ils n'ont pas eu besoin de s'éjecter de l'appareil.

Employés de bureau du fédéral

Le débrayage prévu pour dimanche soir

OTTAWA (PC) — Le leader syndical Andy Stewart a fait savoir, vendredi, que quelque 40,000 employés de bureau du gouvernement fédéral vont débrayer, à minuit dimanche soir.

Dans une conférence de presse, M. Stewart a déclaré que l'Alliance de la fonction publique n'avait pas fait appel à la collaboration d'autres syndicats.

"Nous n'avons pas jusqu'ici, et je souligne jusqu'ici, demandé à d'autres syndiqués de respecter nos piquets de grève", a-t-il dit.

Pour M. Stewart, les commis sont suffisamment puissants pour faire leur grève seuls.

Au cours des grèves sauvages d'il y a deux semaines, ce sont surtout des postiers qui ont refusé de franchir les piquets, perturbant ainsi la livraison du courrier au pays.

Le président du Conseil du trésor, M. Don Johnston, a dit que le gouvernement n'a pas l'intention de présenter une loi spéciale pour obliger les commis à retourner au travail.

Mais M. Johnston a tenu à avertir tous les fonctionnaires qu'ils seront victimes de mesures disciplinaires, s'ils décident de faire des grèves de sympathie.

Les commis sont au nombre de 46,843, mais 7,120 d'entre eux ne peuvent pas débrayer parce que leurs postes sont considérés comme essentiels.

S'il devait y avoir interruption du courrier, le gouvernement a songé à d'autres systèmes pour distribuer les prestations d'assurance-chômage, les allocations familiales ou les chèques de pension.

C'est ainsi que des centres pourront être établis un peu partout, où les gens pourront eux-mêmes aller chercher l'argent qui leur revient.

Les commis réclament une hausse salariale de 19.9 pour cent en deux ans, une réduction de la semaine de travail et une prime de vie chère.

Ils travaillent actuellement 37.5 heures par semaine et gagnent en moyenne $12,815 par année.

M. Johnston a déjà signalé que le gouvernement ne pouvait pas accorder une semaine de travail plus courte et une indexation des salaires.

Victoire des Phillies aux dépens des Expos

Page B 3

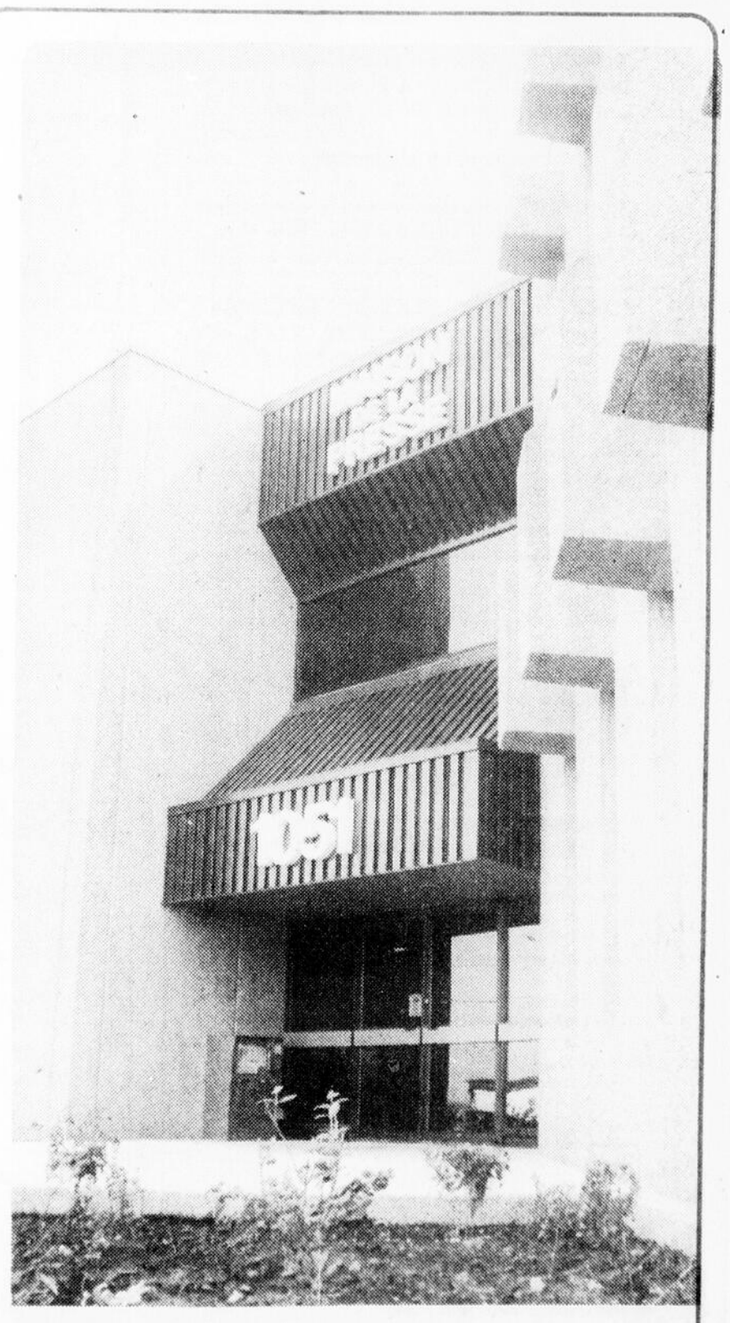

OUVERT AU PUBLIC — La Maison de la presse au Saguenay-Lac-St-Jean, située au 1051du boulevard Talbot, à Chicoutimi, ouvre ses portes au public de la région, demain, de 14h00 à 16h00. Cet édifice inauguré la semaine dernière abrite les installations du Progrès du Saguenay Ltée; Le Quotidien, Progrès-Dimanche et l'Imprimerie Saguenay Ltée. Une invitation à tous.

météo

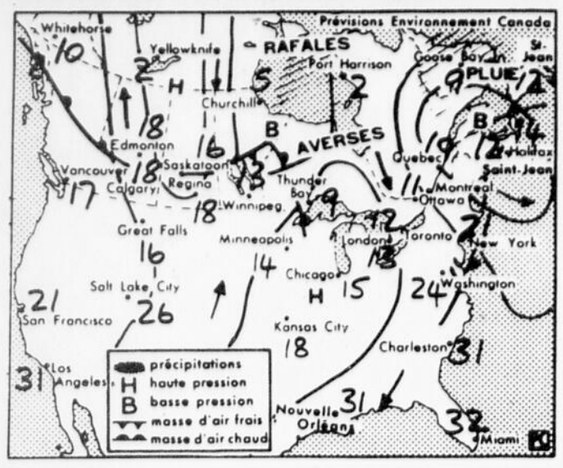

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de samedi et aperçu pour dimanche.

Outaouais: ciel variable, max. 10. Dimanche: ciel variable.

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ciel variable, max. 10. Dimanche: ciel variable.

Abitibi, Témiscamingue: ciel variable, nébulosité croissante l'après-midi, un peu de neige, max. 6. Dimanche: nuageux.

Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre: ciel variable, nébulosité croissante l'après-midi suivi de quelques averses dispersées en soirée, max. 8. Dimanche: nuageux.

Estrie et Beauce: nuageux avec éclaircies, vent modéré, max. 8. Dimanche: ciel variable.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux, quelques flocons, vent modéré, max. 4. Dimanche: nuageux.

Laurentides: nuageux, quelques flocons, vent modéré, max. 5. Dimanche: nuageux.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux, neige fondue, vent modéré, max. 5. Dimanche: nuageux.

Rimouski, Matapedia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: nuageux, un peu de neige et vent modéré, max. 5. Dimanche: nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux, quelques flocons surtout en matinée, vent modéré, max. 4. Dimanche: nuageux.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux, pluie et neige en matinée, vent modéré, temp. stationnaire à 4. Dimanche: nuageux.

marées

Samedi 27 septembre

SEPT-ILES — La marée sera haute à 04h10 (2m.8cm) et basse à 10h20 (-.0cm). Elle sera à nouveau haute à 16h40 (3m.1cm) et basse à 22h50 (-.1cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 05h25 (5m.9cm) et basse à 11h30 (-.1cm). Elle sera à nouveau haute à 17h40 (6m.1cm) et basse à 00h00 (-2cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 05h35 (5m.2cm) et basse à 12h40 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 17h55 (5m.5cm).

Dimanche 28 septembre

SEPT-ILES — La marée sera haute à 05h00 (2m.6cm) et basse à 11h00 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 17h30 (3m) et basse à 23h55 (.1cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 06h10 (5m.6cm) et basse à 12h10 (.2cm). Elle sera à nouveau haute à 18h20 (5m.9cm) et basse à 00h45 (.2cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 01h15 (-.1cm) et haute à 06h25 (4m.9cm). Elle sera à nouveau basse à 13h25 (.3cm) et haute à 18h35 (5m.3cm).

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL.: 545-4474
Fondé le 1er octobre 1973
Edité et imprimé par
Le Progrès du Saguenay Limitée
Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général
Gaston VACHON
Directeur du marketing: Paul BERGERON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Trésorier: Jacques LAROUCHE
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Directeur des ventes: Jean TREMBLAY
Rédacteur en chef: Bertrand TREMBLAY
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Chef des nouvelles: Marcel RIVARD
Directeur de la distribution: Jean BELAND
Chef de pupitre: Richard BANFORD
Alma et les environs 668-4506-07
St-Félicien et les environs 679-3832
Abonnement et service à domicile (sans frais interurbains) 545-4664
Annonces classées 545-4895
Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal
Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Protestations des producteurs de pommes de terre

CHICOUTIMI (AB) — Pour protéger leurs droits mais aussi celui des consommateurs, plusieurs producteurs de pommes de terre du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont manifesté hier devant les six magasins que gère la chaîne d'alimentation GEM, qui ne respecterait pas les prix fixés par un comité provincial, régi par une réglementation gouvernementale.

Ces prix, qui sont fixés à chaque semaine selon l'humeur du marché, doivent donc être respectés par les détaillants du Québec. Mais cette toute nouvelle formule, en application depuis juillet seulement, aurait été violée par la chaîne d'alimentation GEM, selon les porte-parole syndicaux des producteurs de pommes de terre, affiliés à l'UPA.

Ainsi, plutôt que vendre 50 livres de patates à $4.12, les détaillants de GEM l'ont fixé à $3.79.

Les producteurs de la région craignent une réaction en chaîne, de telle sorte que les prix fixés pourraient être violés à chaque semaine, par une chaîne d'alimentation.

A première vue, le consommateur peut avoir l'impression d'y faire des économies. Mais les producteurs de pommes de terre estiment qu'il en fera les frais, à moyen et long terme.

Il faut remonter dans la jeune histoire pour comprendre leur affirmation. En effet, au cours des trois dernières années, les producteurs de pommes de terre ont enregistré des pertes financières importantes, pertes qui ont été compensées par l'assurance-stabilisation que dispense le gouvernement du Québec. Ce sont donc les payeurs de taxe qui en défraient le coût, raison pour laquelle une nouvelle réglementation gouvernementale a été sanctionnée par la Régie des marchés agricoles. Elle vise à assurer la survie des producteurs québécois. S'ils disparaissaient, la pomme de terre devrait être exportée et plus dispendieuse.

Hier, les producteurs de pommes de terre ont tous acheté les pommes de terre vendues par les magasins GEM, qui avaient d'ailleurs publicisé leurs spéciaux.

Ils ont la ferme intention de démontrer leur détermination pour contrer tout geste du genre. Premier groupe à agir de la sorte au Québec, ils pourraient être bientôt suivis par les producteurs des autres régions.

INCENDIE — L'Hydro-Québec s'affaire à restaurer le service d'électricité après l'incendie survenu, hier matin, à l'entreprise CBL à Jonquière.

Lourds dommages

JONQUIERE (MR) — Le feu a causé pour plusieurs dizaines de milliers de dollars de dommages, tôt hier matin, dans les locaux de l'entreprise CBL, rue Deschênes à Jonquière.

Le feu a pris naissance à minuit 02, à la suite de ce que l'on croit être une défectuosité électrique. Une quinzaine de sapeurs de la Sûreté municipale de Jonquière étaient appelés sur les lieux et combattaient le sinistre, sous les ordres du directeur Ernest Boivin, jusque vers sept heures hier matin. En dépit de quoi l'immeuble ainsi que la machinerie étaient gravement endommagés.

Selon un porte-parole de la firme, Benoît Boulianne, les opérations doivent néanmoins reprendre normalement lundi, et il n'est pas question de mises à pieds temporaires des 18 employés de l'entreprise.

Une nuit à la belle étoile

SAINT-AMBROISE (MR) — Un citoyen d'Alma a finalement réussi à retrouver seul le chemin de la civilisation, après avoir passé une nuit à la belle étoile et avoir marché près de 10 milles en forêt.

Il s'agit de M. Gabriel Munger, 38 ans, qui est réapparu dans le secteur de Bégin, hier matin, au moment où la Sûreté du Québec s'apprêtait à entreprendre des recherches avec l'aide de l'unité d'urgence et du maître-chien.

M. Munger était parti à la chasse jeudi midi, et s'était enfoncé en forêt près du rang 8, à Notre-Dame-du-Rosaire. L'homme était bien portant à sa sortie de forêt, rapporte-t-on.

Fuites radioactives

LAS VEGAS (AP) — Une "petite quantité" de gaz radioactif s'est échappé de l'endroit où s'est déroulé jeudi un essai nucléaire souterrain, sur le polygone du Nevada.

Un porte-parole du département de l'énergie a souligné vendredi que la fuite est survenue quelques heures après l'explosion et a été rapidement détectée.

"Les conditions atmosphériques sont telles que nous ne pensons pas que le gaz quittera le polygone d'essai", a-t-il ajouté.

Retour sur terre

MOSCOU (AFP) — Les cosmonautes Iouri Romanenko, d'URSS et Arnaldo Tamaio Mendes, de Cuba, membres de l'équipage international de Saliout-6, ont regagné la terre vendredi à bord du module de descente de Soyouz-38, a indiqué l'agence Tass.

Le lancement des deux cosmonautes dans l'espace avait eu lieu le 18 septembre dernier.

ESCALADE — Tout le monde en a été quitte pour une bonne peur, hier après-midi, sur le boulevard Sainte-Geneviève à Chicoutimi, alors que ce lourd fardier est allé escalader un remblai de pierre. La Sûreté municipale de Chicoutimi a fait les constatations d'usage.

(Photo: Karl Tremblay)

CJMT a choisi la paix

CHICOUTIMI (AB) — La direction de la station radiophonique CJMT de Chicoutimi n'effectuera aucune coupure de poste et le syndicat a obtenu la garantie que les émissions diffusées la nuit origineront de Chicoutimi plutôt que de Montréal, via le réseau Télémédia. Le journaliste surnuméraire qui couvrait l'actualité les fins de semaine sera par ailleurs réintégré dans ses fonctions.

Voilà le contenu de l'entente intervenue hier entre le syndicat et l'employeur qui, on le sait, menaçait d'apporter divers changements à l'intérieur de la station, changements qui avait déjà provoqué la mise à pied du journaliste surnuméraire mais qui aurait également pu entrainer d'autres coupures.

Selon le président du syndicat, M. François Lafortune, l'employeur à ainsi "choisi d'obtenir la paix à l'intérieur de la station". Ce dernier a signalé que les modifications que l'employeur avait planifié violait la convention collective de la vingtaine de syndiqués, raison pour laquelle le syndicat s'y objectait.

Informations démenties

LE CAIRE (AP) — On démentait jeudi de source officielle égyptienne une information diffusée par la radio de Téhéran selon laquelle un pilote égyptien combattant dans les rangs irakiens avait été capturé par les Iraniens à la suite d'un raid — sans succès — sur la ville d'Ispahan. Ce démenti est repris par la presse égypienne dans ses éditions de vendredi où il est également indiqué qu'aucun Egptien ne combat dans l'un ou l'autre des camps.

On réaffirme d'autre part au Caire la position égytienne selon laquelle "l'Egypte en raison de ses responsabilités arabes, islamiques et internationales condamne énergiquement le conflit entre l'Irak et l'Iran".

Quant au président Anouar el Sadate il a une nouvelle fois condamné les dirigeants des deux pays pour avoir permis à leurs différends de dégénérer en confrontation armée, insistant sur leur comportement "irresponsable".

"Il est dramatique", a-t-il ajouté "de constater que le destin des populations du Proche-Orient dépend de personnes n'ayant pas atteint la maturité mentales mais qui possèdent des armes parce qu'elles ont du pétrole".

Palais des sports

Nouvelle proposition à l'étude

CHICOUTIMI (GL) — C'est lundi que la corporation Jonquière loisirs doit déposer une nouvelle offre à la ville de Jonquière dans le dossier d'acquisition du Palais des sports.

Une première offre avait déjà été rejetée par les administrateurs municipaux. Elle atteignait $1,500,000 et était considérée comme inacceptable par les membres de l'administration.

Hier, le directeur général de Jonquière loisirs, Fernando Dicaire n'a pas voulu dévoiler le contenu de la nouvelle proposition qui sera étudiée par les membres du conseil lundi soir.

Des informations obtenues laissent croire que les administrateurs de Jonquière loisirs se seraient entendus sur la somme de $900,000 comme montant de la transaction qui permettrait à la ville de devenir propriétaire.

A la ville de Jonquière, le directeur général Jean-Marc Gagnon n'a pas de commentaire précisant seulement que la ville veut négocier sur le principe que le Palais des sports est une bâtisse communautaire.

Dans l'esprit du directeur général de la municipalité, il n'est pas question de négocier la valeur réelle de la bâtisse.

au palais de justice

De quoi faire réfléchir...

CHICOUTIMI (MR) — Luc Boily, 20 ans, de Chicoutimi, a été condamné à 12 mois de réclusion, hier, par le juge André Gauthier, en Cour des sessions de Chicoutimi. "C'est le dernier avertissement avant le pénitencier", a cru bon de prévenir le magistrat en rendant sa sentence.

Le juge Gauthier venait de prendre connaissance de la feuille de route impressionnante du prévenu, un long récit des forfaits de ce dernier depuis qu'il a franchi le cap de ses 14 ans. "Votre vie a été faite de gestes anti-sociaux", constatait le magistrat.

Cette fois-ci, Boily était accusé de deux cambriolages, perpétrés chez un restaurateurs et un quincaillier. Le procureur du prévenu, Me Claude Beaulieu, avait simplement demandé à ce qu'il soit tenu compte du jeune âge de son client et de ses expériences familiales peu reluisantes.

Arts martiaux

Par ailleurs, un individu de 28 ans, de la rue Notre-Dame à Jonquière, a été condamné à $50 d'amende pour avoir été trouvé en possession d'une arme offensive, soit d'un Nun-Cha-Ku! Il s'agit de deux pièces de bois reliées par une chaine, instrument utilisé dans les techniques de combat à l'orientale.

Blessée dans un incendie

ALMA (MR) — Une femme a été blessée dans l'incendie du garage jouxtant sa demeure du Chemin du Moulin, hier, à Alma.

Il s'agit de Mme Léon Lecarme, qui a subi des brûlures au moment où, apparemment, elle tentait d'allumer un appareil de chauffage. Les pompiers de la sûreté municipale étaient appelés sur les lieux, mais ne pouvaient sauver le petit édifice ainsi que la voiture qu'il contenait.

Le QUOTIDIEN
TARIF D'ABONNEMENT
LIVRAISON PAR PORTEUR
$1.65 par semaine
Dans les dépots
$0.30 la copie
PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-St-Jean
3 mois $30.00
6 mois $50.00
1 an $100.00
Autres regions au Canada
6 mois $60.00
1 an $115.00
Pays etrangers
6 mois $80.00
1 an $150.00
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213
Dépôt légal: Bibliotheque Nationale du Québec

LES PLAFONNEURS DU NORD Inc.
SPECIALITES:
• Plafonds suspendus
• Divisions métalliques
• Plastrage
• Stucco et enduit décoratif

Ludger Murdock
Tél.: 543-6728
TELEPHONE
bur.: 545-8565
2160, Roussel,
Chicoutimi-Nord,
G7G 1W6

Jean-Claude Gauthier
Tél.: 549-2857

GERGERCO - SBCS INC.
• GERANCE DE PROJET
• GERANCE DE CONSTRUCTION
• MANDATAIRE-COORDONNATEUR
A PARTIR DU CONCEPT JUSQU'A LA REALISATION COMPLETE
JEANNOT HARVEY
INGENIEUR, M.B.A., PRESIDENT
MICHEL HARVEY
INGENIEUR CIVIL (CONSTRUCTION)
110, RACINE EST, CHICOUTIMI
TEL.: 543-4938

SPECIAL POUR LA QUINZAINE
du 29 septembre au 11 octobre
Petite bibliothèque Payot
1/2 PRIX
LA LIBRAIRIE REGIONALE INC.
461 EST, RUE RACINE, ET PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI

Programme d'efficacité énergétique

Nouveau type de maison mis de l'avant

CHICOUTIMI (CF) — La maison "Novelec" n'est plus, vive la "maison à efficacité énergétique".

La Ligue d'énergie électrique a lancé hier, dans la région, le programme d'efficacité énergétique mis d'avant par l'Association canadienne de l'électricité. Au menu: de nouvelles normes d'isolation, plus sévères, plus efficaces et de nature à générer des économies supplémentaires.

Des représentants de la Ligue de l'électricité et d'Hydro-Québec ont procédé conjointement à l'inauguration de deux maisons-témoins "économie d'énergie", à Alma et Chicoutimi, sur les rues des Jonquilles et Maria-Chapdelaine.

Le programme d'information de la Ligue de l'électricité prévoit l'érection de dix-sept maisons du même type à travers le Québec.

Construites selon les recommandations du programme d'efficacité énergétique, ces maisons se distinguent par la qualité de l'isolation thermique, l'étanchéité des portes et des fenêtres, l'efficacité des appareils de réglage et de chauffage à l'électricité, la production et la distribution économique de l'eau chaude, etc.

Afin de bien identifier les maisons qui auront été construites ou transformées selon ses recommandations, la ligue a instauré un programme de certification, basé sur une procédure stricte.

La ligue a aussi mis sur pied un programme d'accréditation des entrepreneurs en construction, de nature à permettre aux consommateurs de s'assurer que les recommandations de la LEQ se trouvent harmonieusement intégrés aux exigences techniques, codes et règlements en vigueur.

Ce sont d'ailleurs des constructeurs accrédités qui ont réalisé les maisons-témoins?

Ces maisons seront ouvertes au public entre 9h30 et 17h30 les 27 et 28 septembre, de même que les 4, 5, 11, 12 et 13 octobre.

La section régionale de la LEQ regroupe une centaine de professionnels de tous les secteurs de la production, de la distribution et de l'utilisation de l'énergie électrique.

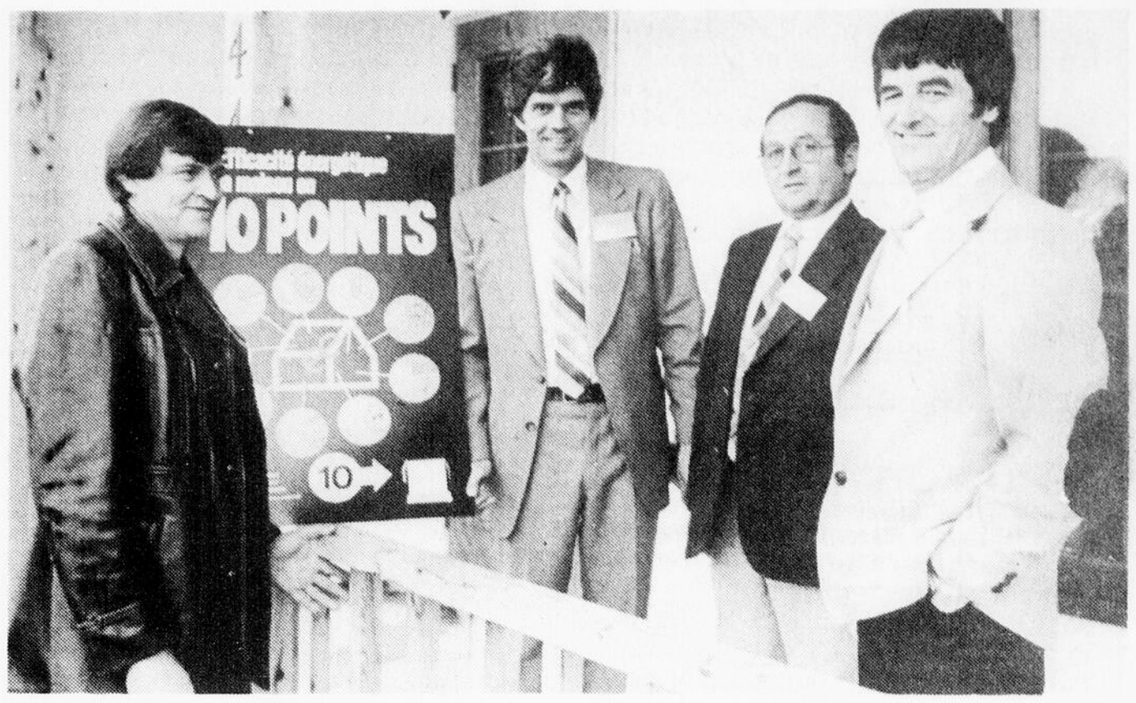

ECONOMIE D'ENERGIE — La Ligue de l'électricité du Québec, Hydro-Québec et l'entrepreneur J.A. Belley ont présenté conjointement hier, à Chicoutimi, la maison à efficacité énergétique. Une maison du même type a été réalisée à Alma.

Cocaïne

Saisie évaluée à $60,000.00

CHICOUTIMI (MR) — La progression du trafic des drogues duresau Saguenay-Lac-Saint-Jean s'illustre bien par la saisie, cette semaine, de près de deux livres de cocaïne, une marchandise évaluée à environ $60,000.

Qui plus est, la marchandise en question est loin d'être pure, et a causé des malaises sérieux à plusieurs utilisateurs. C'est d'ailleurs l'un d'eux qui, dépisté, mettait les agents de l'escouade alcool-moralité sur la piste. Au moment de l'arrestation de deux Jonquiérois, appréhendés alors qu'ils transportaient la cocaïne, environ un quart de livre de ce stupéfiant avait déjà été mis sur le marché.

"Un échantillon a été envoyé pour analyse... Mais il est notoire que les trafiquants coupent souvent la cocaïne avec du bicarbonate de soude et de la strychnine, qui est un poison violent," commente le policier Louis Dupont, de l'ERAM.

"Il y a deux ans, la saisie de droguesdures était rare dans la région; mais depuis quelques mois, nous avons procédé à pas moins de 30 arrestations en cette matière," ajoute pour sa part Denis Néron, membre de la même unité.

Les policiers s'inquiètent également de la prolifération de produits pharmaceutiques obtenus illégalement et revendus sur le marché noir. C'est le cas, par exemple, de la dilaudide, dérivé direct (et puissant...) de la morphine, que l'on obtient sur prescription pour environ $0.20 du comprimé, et que l'on retrouve sur le marché noir au coût unitaire de... $40!

Du côté de l'ERAM, on a d'ailleurs entrepris une tournée d'information en milieu scolaire, afin de mettre les étudiants en garde contre ces produits.

Au chapitre des drogues douces, l'ERAM a en outre saisi, cette semaine, une livre de haschisch, à Chicoutimi. On calcule que plus de 14 livres de ce produit avaient déjà été écoulées par ce fournisseur.

COCAINE — Le capitaine Arnold Fitzgerald, de la Sûreté du Québec, avec la cocaïne saisie.

Campagne axée sur la drogue

CHICOUTIMI (MR) — Les huit policiers qui composent l'escouade alcool-moralité de la Sûreté du Québec au Saguenay-Lac-St-Jean ont mis l'accent sur la lutte à la drogue au cours des derniers mois.

"C'est dans ce secteur que nous avons constaté l'augmentation la plus significative dans la criminalité", précise le caporal Louis Dupont. Par exemple, on a brûlé plus de 1,200 livres de marijuana locale, au cours des dernières semaines; et d'autre part, on entreprend actuellement une vaste campagne d'information sur la drogue, en milieu scolaire.

L'ERAM s'occupe par ailleurs de divers autres champs d'activités, rappelait-on, hier, au cours d'une conférence de presse tenue afin de faire mieux connaître l'unité policière.

On s'intéresse à la pornographie, par exemple. Et à ce sujet, les policiers soulignent qu'ils ont pu enrayer presque tout à fait l'embauchage de mineures dans les bars consacrés aux danseuses. Et que, en effectuant des visites chez 400 dépositaires de journaux, on a pu convaincre les commerçants de placer journaux et revues érotiques hors de la portée des enfants.

L'ERAM fait aussi respecter les lois relatives aux permis d'alcool. "La loi est devenue plus contraignante, et certains cabaretiers pourraient avoir de mauvaises surprises en cette matière", conclut Louis Dupont, en mentionnant que des policiers en uniforme pénétreront désormais plus fréquemment dans les débits de boisson.

Radio-Québec

Comité régional mis sur pied

CHICOUTIMI (CF) — Le comité régional se trouve maintenant formé et Radio-Québec peut maintenant appartenir un peu plus à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le bureau du député-ministre de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, a fait connaître hier les noms de six des sept personnes qui composeront le comité. Il s'agit de Mme Laurence Bouchard, présidente de la Société nationale des Québécois; Mme Anita Martel, présidente du Conseil régional de l'Age d'or; M. Normand Casaubon, longtemps identifié au milieu coopératif; M. Raymond Rouleau, socioloque d'expérience, au fait des questions relatives au développement régional; M. Lucien Gendron, secrétaire général de l'UQAC; M. Gilles Simard, membre de la direction du département d'Arts et technologie des médias au Collège de Jonquière.

A ce groupe, viendra se joindre un représentant des employés de Radio-Québec dans la région.

Du groupe, seuls Mme Laurence Bouchard et M. Raymond Rouleau proviennent du secteur Lac-Saint-Jean. Cet état de fait pourrait soulever certains commentaires de la part de groupes décidés à s'engager dans la lutte pour l'obtention du siège social, notamment du côté d'Alma.

Une fois la localisation du siège social déterminée, le comité abordera l'essentiel de son mandat, qui consiste à établir la programmation régionale, produire les émissions, de même qu'administrer les ressources matérielles et humaines de Radio-Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour cette année, le groupe dispose d'un budget de l'ordre de $400,000, destiné à la mise en place de Radio-Québec régional et à la production d'une quinzaine d'heures d'émissions.

En attendant l'installation de l'antenne, prévue pour 1982, la plupart des localités de la région qui disposent des services de la câblodistribution pourront recevoir en direct les émissions nationales de Radio-Québec à compter de la mi-décembre.

Cantin: procès le 17 octobre

CHIBOUGAMAU (PC) — Un jeune chômeur accusé des meurtres de 48 personnes dans l'incendie d'une salle de réunion de Chapais, la veille du Jour de l'an, commencera à subir son procès le 17 octobre.

Florent Cantin, âgé de 22 ans, a fait une brève apparition à la Cour supérieure de Chibougamau, vendredi, et a choisi de subir son procès devant un juge seul. Il a été conseillé en ce sens par son avocat et le juge Lucien Larouche a décidé que les audiences pourraient se tenir dans cette localité.

Subvention au Collège de Jonquière

JONQUIERE (RH) — L'exclusivité provinciale, une subvention de $1,517,000 et la permission d'acquérir le pavillon Josepht-Angers au coût de $1, telles sont les décisions du ministère de l'Education que le vice-président de l'Assemblée nationale et député de Jonquière, M. Claude Vaillancourt, a annoncées hier en conférence de presse.

Devant bon nombre d'étudiants, de professeurs et d'administrateurs du Collège de Jonquière, M. Vaillancourt a en effet mis ainsi un terme à quatre années d'interventions de sa part et de celle des autorités de l'institution.

"Cette décision met en lumière encore une fois la qualité du réseau des médias dans la région ce qui en fait une d'ailleurs des mieux informées du Québec", a-t-il déclaré en ajoutant qu'il s'agit là d'une grande victoire, à la fois pour la région et pour le comté de Jonquière.

Notons que la subvention de plus de $1 million sera consacrée à l'aménagement et à l'acquisition des équipements nécessaires. Le directeur général par intérim de l'institution, M. Jacques Vézina, a précisé que le ministère avait échelonné les versements sur deux de ses années budgétaires ce qui lui permet de prévoir l'emménagement définitif dans l'ancienne école Sacré-Coeur, pour décembre de l'an prochain.

Il a également été permis d'apprendre que les nouveaux aménagements comprendront entre autres, deux nouveaux studios de télévision et deux autres de radio.

Aux dires de M. Vézina, le dossier d'ATM ne s'arrête par là puisque le collège se dit toujours intéressé à voir ses exclusivités provinciales, soient les techniques de prévention et l'ATM, devenir des écoles spécialisées selon les objectifs visés par le ministère de l'Education.

M. Vaillancourt quant à lui, devait faire rejaillir les mérites sur le département lui-même en soulignant que "cette décision confirme l'excellence de l'enseignement dispensé au collège et plus particulièrement au département des Arts et technologie des médias."

Bilan équilibré à la pulperie

CHICOUTIMI (CF) — Malgré un excédent d'investissements de l'ordre de $376,000, l'année financière de la corporation de la Vieille pulperie devrait se solder par un bilan équilibré.

Le président de la corporation, le conseiller Roger Corneau, a donné ces indications hier, après que le vérificateur eut soumis un bilan avant terme de l'année d'opération de l'organisme.

L'excédent de dépenses enregistré de $376,000 concerne, de fait, des investissements en immobilisations et non l'opération courante.

Il appert, selon ce qu'a expliqué M. Corneau, qu'un certain nombre d'événements, comme le symposium et la venue du Théâtre de Quat'Sous, ont forcé la corporation à avancer l'échéancier de ses investissements en matière d'immobilisation. La grève de la construction et quelques autres événements imprévus ont également contribué à l'augmentation de ces coûts.

Cet excédent de coûts sera partiellement comblé par une subvention supplémentaire de $100,000 de la ville de Chicoutimi, prise à même le surplus financier de 1979.

L'affaire Roger Malenfant

Entente hors Cour de l'ordre de $425,000.00

CHICOUTIMI (CF) — L'intervention du président de la commission municipale, le juge Richard Beaulieu, a permis de mettre un terme au litige entre la ville de Chicoutimi et l'homme d'affaires Roger Malenfant.

Les parties en sont arrivées hier à une entente hors Cour qui coûtera, à la ville, la somme de $425,000.

M. Malenfant avait intenté une poursuite de $1,125,000 contre la ville pour obtenir compensation des dommages qu'il estimait avoir subis lorsque le conseil a refusé de modifier le zonage d'un terrain après que l'homme d'affaires en eut fait l'acquisition par suite de promesses en ce sens.

M. Malenfant se retrouvait alors avec un terrain résidentiel, sur l'avenue des Saguenéens, et un projet commercial de construction de motel.

Il y a peu de temps, le conseil décidait de revenir sur sa position et d'accepter la modification au règlement de zonage, ce qui ouvre la porte à M. Malenfant pour la concrétisation de son projet hôtelier.

Malgré cela, l'homme d'affaires n'a pas stoppé la démarche des procédures légales, et il aura fallu rien de moins que l'intervention du président de la commission municipale pour obtenir un règlement hors Cour.

La commission municipale refusait de consentir à la modification au règlement de zonage sans qu'une entente ne soit préalablement intervenue entre les parties..

BERGERON, CAIN, LAMARRE, CASGRAIN, WELLS et LACHANCE
AVOCATS
PIERRE BERGERON, C.R. — MICHAEL H. CAIN, C.R.
FRANCOIS LAMARRE, LL.L. — PAUL CASGRAIN, LL.L.
GUY WELLS, LL.L. — CARL LACHANCE, LL.L.
CLAUDE GAUTHIER, LL.L. — PIERRE SIMARD, LL.L.
FRANCOIS G. TREMBLAY, B.C.L. — ANDRE TREMBLAY, LL.B.
RITA VAILLANCOURT, LL.B. — JEAN DAUPHINAIS, LL.L. M.FISC.
110, RUE RACINE EST, SUITE 115
CHICOUTIMI, QUE.
TEL.: 549-6296

Les gens m'appellent... parce que je donne du service
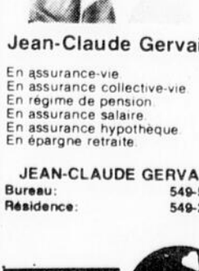
Jean-Claude Gervais
En assurance-vie
En assurance collective-vie
En régime de pension
En assurance salaire
En assurance hypothèque
En épargne retraite
JEAN-CLAUDE GERVAIS
Bureau: 549-5161
Résidence: 549-2794
M Votre vie nous tient à coeur.
La Mutuelle du Canada
393 est, rue Racine, Chicoutimi.

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ETABLISSEMENTS COMMERCIAUX DE VENTE AU DETAIL

FETE DE L'ACTION DE GRACE, LE 13 OCTOBRE 1980

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, chargé de l'application de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux de vente au détail, tient à aviser les propriétaires, les gérants et les employés des établissements commerciaux de vente au détail que le lundi 13 octobre, Fête de l'Action de grâce, est un jour férié visé selon la Loi des heures d'affaires. Par conséquent, aucun client ne doit être admis dans ces établissements ce jour-là. Toute infraction est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à $1,000.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de composer:

A Montréal: 873-5564
A Québec: 643-5045

N.B.: Les bureaux d'affaires, les entreprises de service de même que les employés de bureaux ne sont pas concernés par cet avis.

MESSAGERIE Villeneuve
48, Cantin
Parc Industriel
JONQUIERE
Tels: 547-9919
547-4711
DEMENAGEMENT ET LIVRAISON GENERALE
MAINTENANT ENTREPOSAGE

commentaire

La région doit beaucoup à feu Antonio Talbot

charles-julien gauvin

Dans la lignée des chefs de l'Union nationale, personne au Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a oublié Me Antonio Talbot. Car, alors que ce grand parti politique était descendu dans la vallée de l'humiliation après la défaite de 1960, c'est lui, le général qui évita à sa formation politique l'anéantissement total.

C'est lui, en effet, qui porta le flambeau et qui rallia les troupes après la bataille, reformant et refermant les rangs, au moment où certains de ses adversaires politiques tentaient d'ignominieuses tactiques pour venger leurs seize années passées dans l'Opposition.

Faisant face au chef du gouvernement, sur les banquettes de l'Opposition, à l'assemblée législative, le grand orateur qu'était Antonio Talbot, avec un art consommé, tempérait les ardeurs de l'adversaire, en soutenant et redonnant courage à ses propres députés.

Et, malgré tout le salissage que les esprits vengeurs avaient tenté de répandre sur l'adversaire, Antonio Talbot, est toujours demeuré pour la grande majorité "un grand monsieur de la politique du temps".

Elu pour la première fois député de Chicoutimi en 1938, Antonio Talbot ne fut jamais défait. Il remporta même lors de la grande victoire de Duplessis en 1956, la plus forte majorité de tous les députés de la province.

Brillant élève à la faculté, il devint vite un juriste remarquable, un conseiller de tout repos, aimé et respecté de ses collègues qui l'élirent bâtonnier de sa région et bâtonnier général du Québec en 1945. Il représenta à cette époque ses collègues québécois au congrès du Barreau international à Santiago, au Chili, et dans la pratique de sa profession, il plaida devant les plus hautes cours du pays et jusqu'au Conseil privé de Londres. Son talent et ses mérites furent reconnus par les Universités Laval et de Montréal qui lui octroyèrent des doctorats honoris causa en droit.

Mais s'il savait s'illustrer à l'extérieur et faire honneur à sa région d'adoption, c'est à cette région qu'il consacra la plus grande partie de son dévouement inlassable. Comme ministre de la Voirie du Québec, poste qu'il occupa de 1944 à 1960, on peut dire qu'il commença la reconstruction totale d'un immense réseau routier qui atteignait près de 50,000 milles en 1955. Et une des premières tâches à laquelle il consacra toute son énergie est évidemment à la construction d'une route moderne entre la région et la capitale. La postérité n'oubliera jamais que c'est au député Talbot que revient le mérite d'avoir sorti la région d'un long isolement surtout durant l'hiver, et de l'avoir ouverte à une nouvelle ère de prospérité.

Bien que ce soit là sa principale réalisation dans la région, on lui doit aussi d'innombrables autres travaux d'envergure, comme pour ne citer qu'un exemple, la construction du Palais de justice de Chicoutimi, inauguré en octobre 1955.

Bien que certaines de ses réalisations soient spectaculaires, son influence s'est toujours exercée avec la plus grande discrétion et c'était chez lui une remarquable qualité que celle d'apporter son aide et de réaliser en tous domaines des progrès sans jamais n'en réclamer les mérites.

Homme très cultivé, Antonio Talbot choya particulièrement la Société historique du Saguenay et sa section de généalogie, dont il fut président honoraire, de même que la Société des concerts, la Société St-Jean-Baptiste, et de nombreux autres mouvements auxquels il apporta toujours un bienveillant concours.

C'est avec une certaine nostalgie que beaucoup de Chicoutimiens se rappelleront l'époque glorieuse où le ministre Talbot représentait la région en se disant que bien peu de régions ont été représentées avec autant de brio. Mais c'est un concert unanime d'éloges que lui rendront sans doute les gens de la région, et tous les hommes politiques qui ont eu la chance de le connaître.

Les ministres Gendron et Lapointe ont néanmoins impressionné

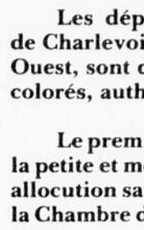

bertrand tremblay

Les députés-ministres Charles Lapointe, de Charlevoix, et François Gendron, d'Abitibi-Ouest, sont des régionalistes typiques. Ils sont colorés, authentiques et articultés.

Le premier, qui est ministre fédéral d'Etat à la petite et moyenne entreprise, a prononcé une allocution savoureuse à l'assemblée générale de la Chambre de commerce de Chicoutimi, mardi soir.

Quant à Monsieur Gendron, qui assume la délicate responsabilité de ministre québécois de la Fonction publique, il a fort brillamment remplacé le ministre Jacques Parizeau à la soirée-clôture du "Rendez-vous de l'homme d'affaires".

Les deux personnages, qui ont leur franc-parler, sont vraiment imprégnés des grandes préoccupations des régions ressources, comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi. Ils s'avèrent donc des alliés naturels de la région. Nos principaux agents socio-économiques devraient profiter de cette parenté d'intérêt pour faire appel, en temps opportun, à l'intervention de ces deux cadets de la direction politique canadienne et québécoise.

Les ministres Grendron et Lapointe se sont bien comportés devant les interventions incisives et même les reproches d'hommes d'affaires bien connus dans le milieu régional.

"Je ne vous crois pas, a dit en substance l'agent d'immeubles Bertrand Potvin, quand le ministre fédéral a annoncé la concrétisation prochaine du projet — vieux d'un quart de siècle — de réaménagement des installations portuaires de Chicoutimi et de relocalisation des réservoirs de pétrole. "Mon fils, qui m'a remplacé à la direction de mon entreprise (Service de pneus Potvin Ltée) n'était pas encore né quand Ottawa a commencé à nous promettre le réaménagement des installations portuaires. Vous nous prenez pour des oreillers ou des matelas", a lancé Monsieur Potvin sur un ton inquisiteur.

Le député de Charlevoix ne s'est pas départi de son sourire. Il vient tout juste de prendre connaissance du dossier. Et c'est sans pouvoir offrir davantage de garantie qu'il a dévoilé deux éléments nouveaux: d'ici trois semaines, le Conseil des ports nationaux possédera des promesses de vente sur les terrains choisis pour la relocalisation des réservoirs de pétrole; et le programme de construction des futures installations, estimé à $9 millions, devrait être soumis au Conseil du Trésor, avant la fin de la présente année.

Le ministre d'Etat à la petite et moyenne entreprise a déridé son auditoire en racontant les péripéties de sa nomination et l'étonnement qu'avait provoqué le choix du premier ministre Trudeau. Car Monsieur Lapointe, qui est un historien, n'avait aucune formation en économie.

"C'est bien typique de Trudeau me fit observer un homme d'affaires. Il choisit des intellectuels plutôt que des spécialistes". Il faut reconnaître que Charles Lapointe semble apprendre rapidement.

Le ministre François Gendron a dû, pour sa part, affronter le feu des hommes d'affaires irrités par les largesses de l'Etat à l'endroit de ses employés qui gagnent en général plus cher que leurs collègues du secteur privé, et aussi par les conséquences de certaines législations sociales du Parti québécois.

Donc, au Rendez-vous comme à la Chambre de commerce de Chicoutimi, les ministres Gendron et Lapointe se sont avérés des virtuoses de la communication et d'authentiques régionalistes.

Ils ont tendu la main à la région. Il faut que l'alliance des régions ressources soit dynamique et même agressive.

opinion des autres

Les Pères Blancs font le point

Depuis plusieurs mois, on constate un branle-bas "anormal" chez les Pères Blancs à travers le monde. Des réunions, des cercles d'étude se forment un peu partout. On sent qu'il y aura des décisions de prises bientôt. En fait, ce remue-ménage se répète régulièrement tous les six ans. Nous préparons notre chapitre général qui se tiendra à Rome en novembre.

Lors de ce chapitre, il ne sera pas question de décider de la mort ou de la vie de notre société, mais d'y trouver ensemble les solutions les plus adaptées au monde actuel pour que notre apostolat continue à porter des fruits, et en abondance.

Un des critères de maturité d'une église, c'est lorsqu'elle sent l'urgence d'envoyer à son tour des missionnaires vers d'autres régions pour annoncer la bonne nouvelle. C'est un aspect indispensable pour qu'une chrétienté reste vivante. Qui d'autre que nous pourrait mieux aider les jeunes églises à prendre conscience de leur rôle missionnaire et à le remplir? Accepter des Africains dans notre société est déjà un grand pas dans ce sens.

Devant cette Afrique en mutation, le missionnaire sédentaire est un homme perdu. Et ce serait la même chose pour une société missionnaire comme la nôtre si elle se repliait sur son oeuvre passée et refusait de se remettre en question. Le "viens et suis-moi" du Christ nous appelle à nous désinstaller continuellement, à laisser à d'autres le soin de poursuivre l'oeuvre commencée, pour prendre d'autres tâches initiales et aller vers ceux qui n'ont pas encore entendu l'annonce de l'évangile. Le missionnaire est quelqu'un qui est toujours en train de partir, ce qui faisait dire en boutade à un confrère: "Le missionnaire modèle, c'est celui que ses bagages précèdent d'une place à l'autre mais qui ne les voit jamais!".

Une des caractéristiques de la vie PB, c'est la règle de trois membres minimum dans chaque communauté. Personne n'est isolé, seul, dans un poste. Mais avec la chute des vocations et le vieillissement de la société, cet aspect devient difficile à respecter parfois. Surtout qu'au temps où les vocations se faisaient nombreuses chaque année, nous avons pris des engagements qu'il nous est maintenant impossible de tenir sans déroger à cette règle de trois. Et d'autres appels à des tâches nouvelles ne cessent de s'ajouter. Devant le manque de personnel, la société se doit d'opérer des choix, de se limiter à certaines priorités d'apostolat que les évêques des églises locales auront à coeur de respecter.

Mais rien de ce que nous avons dit jusqu'à maintenant ne peut être une raison valable pour que nous dérogions à la règle de trois membres par communauté. Le missionnaire a besoin de vivre en communauté où il peut se ressourcer, échanger, partager... Il vaut mieux laisser des paroisses que d'abandonner seuls des confrères. Que le chapitre réaffirme avec force cette caractéristique de notre société et nous aide à approfondir encore davantage l'importance du témoignage de la vie communautaire vécue à fond.

Pour répondre au manque de personnel face aux demandes, la présence d'animateurs vocationnels dans leurs pays d'origine est une nécessité, même s'il faut pour cela rappeler des confrères pour quelques années. La province canadienne l'a compris et nous en voyons les résultats. De nos jours, le Seigneur continue à appeler des jeunes à tout laisser pour le suivre, même si le bruit du monde moderne rend plus difficile l'écoute. Et il y en a encore des jeunes, beaucoup plus que l'on pense, qui attendent cet appel. Mais "comment entendre sans prédicateur?" nous dit saint Paul.

Non, la mission n'est pas finie. Elle ne fait que commencer et ce nouveau chapitre des Pères Blancs en est une preuve. Loin de nous arrêter, nous cherchons à avoir une claire vision de ce que seront les années '80 pour mieux annoncer l'évangile là où le Seigneur nous envoie, en Afrique. Puisse ce chapitre être une réussite.

Jacques Poirier PB,
"Mission",
Québec.

Programme indispensable en danger

Aucun programme social n'a, comme l'assurance-santé, amélioré de façon aussi spectaculaire la vie d'un si grand nombre de Canadiens, et il est impensable qu'on laisse ce système se détériorer.

Mais, comme l'a fait remarquer le juge Emmett Hall ... dans son rapport sur la crise de l'assurance-santé, c'est précisément ce qui se passe dans plusieurs provinces. Le juge Hall, dont le rapport en 1964 avait jeté les bases de l'assurance-santé, n'a pas tort quand il dit que l'assurance-santé risque d'être détruite.

Québec est l'heureuse exception. Ici, l'assurance-santé est encore accessible à tous. Mais dans les autres provinces, un nombre de plus en plus grand de médecins, tout à fait légalement, demandent des honoraires supplémentaires à leurs patients. ...

Dans certaines localités, il est devenu impossible de trouver des spécialistes qui ne demandent pas d'honoraires additionnels. Pour les patients de ces localités, il est désormais impossible d'obtenir des soins médicaux totalement subventionnés. Et pour certains d'entre eux, ces honoraires additionnels signifient, ou pourraient signifier à l'avenir, qu'ils n'obtiendront pas de soins médicaux, parce qu'ils n'en ont pas les moyens.

Comme le laisse entendre le juge Hall, la "solution du Québec" est la meilleure. Ici, les médecins sont parfaitement libres de demander plus que l'échelle des honoraires d'assurance-santé — mais s'ils le font, ils ne reçoivent pas un cent du gouvernement, non plus que leurs patients.

Le juge Hall a raison, également, de dire que les primes d'assurance-santé devraient être abolies dans les trois provinces où on les prélève encore — l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les programmes universels d'assurance-santé devraient être payés par le système général de taxation, qui prélève davantage de ceux qui en ont davantage les moyens. ...

Les médecins gagnent présentement, comme moyenne à l'échelle nationale, environ $55,000 net, avant les impôts. C'est beaucoup, mais ce n'est pas exorbitant — et dans certaines provinces ce chiffre est beaucoup plus bas. Pourtant les gouvernements provinciaux, dans le but louable de contrôler les coûts, refusent d'augmenter les honoraires.

La meilleure solution réside dans la proposition du juge Hall, qui recommande l'arbitrage obligatoire. Cela assurerait des règlements équitables pour les deux parties, tout en protégeant le public de la terrible menace d'une grève des médecins.

"The Montreal Gazette", le 5 septembre.

CSN

J.-Pierre Simard, conseiller syndical de la FTPF-CSN

ABITIBI-PRICE

Denis Hamel, vice-président exécutif d'Abitibi-Price

4,000 employés sont victimes d'un dialogue de sourds

Propos recueillis par Bertrand TREMBLAY

- **On veut l'entente de la Consol**
- **La CSN pratique un syndicalisme de combat**
- **On rejette la polyvalence des hommes de métier**

LE QUOTIDIEN — Comment expliquer que vous repoussiez le contrat de travail qui a été accepté partout ailleurs, notamment par vos syndiqués CSN de la Consolidated-Bathurst de La Baie?

M. SIMARD — C'est justement, nous réclamons le contrat de la Consol, notamment la clause de sécurité-santé au travail, mais Price le refuse à ses employés. La loi 17 précise que l'employé peut refuser de travailler pour un motif raisonnable. Elle prévoit toute une mécanique d'application. Si l'enquêteur en vient à la conclusion que l'employé avait raison de refuser un travail considéré dangereux, ça va bien. Mais, dans le cas contraire, il peut être l'objet de réprimande, de suspension et même de congédiement. Comme le stipule le contrat signé à la Consol, nous exigeons que le travailleur ne doit pénalisé d'aucune façon.

LE QUOTIDIEN — La direction d'Abitibi-Price craint que des employés puissent ainsi paralyser une usine.

M. SIMARD — Pour la compagnie, ce qui importe évidemment, c'est la production. Mais il nous faut considérer tout l'aspect humain qui se situe à l'intérieur d'un milieu de travail. Il est évident que dans un bureau, la question sécuritaire est beaucoup moins importante que dans une usine. Moi j'estime qu'il appartient au travailleur lui-même de prendre la décision de refuser un travail dangereux. Je vous mentionnerai l'exemple d'un employé de Jonquière qui a inhalé des odeurs de chlore. On l'a traité à l'hôpital. Aujourd'hui, cinq ou six mois plus tard, tout l'incommode. Même la fumée de cigarette d'un compagnon de travail le fait tousser. L'employé veut donc protéger sa santé en refusant de travailler, non pour des caprices, mais lorsqu'il pressent un danger véritable.

LE QUOTIDIEN — La clause que vous exigez, et qui va au-delà de la loi 17, est perçue par les négociateurs de Price comme une ouverture au chantage ou un moyen de pression syndical.

M. SIMARD — Si ça devient un moyen de pression visant l'amélioration des conditions de travail, je suis encore plus favorable à cette clause.

LE QUOTIDIEN — Vous considérez donc insuffisante la protection accordée par la loi 17 et qui est pourtant appliquée partout ailleurs au Québec?

M. SIMARD — Evidemment. D'ailleurs, la CSN a mené d'intenses campagnes pour sensibiliser le gouvernement provincial aux trous qui affaiblissent cette loi 17 de santé-sécurité au travail. Or, à la Consolidated-Bathurst de La Baie, dans la même région, les syndiqués ont obtenu une amélioration à cette loi. C'est ce que leurs confrères de Price demandent. Pas plus, mais pas moins. D'ailleurs, d'autres syndicats, notamment dans la métallurgie, ont également obtenu la même amélioration. La loi 17 mentionne "un motif raisonnable". Mais c'est quoi "un motif raisonnable"? Ca risque donc de devenir un jugement arbitraire. Même le représentant de la prévention peut subir des pénalités s'il recommande à un camarade de ne pas exécuter un travail qu'il considère dangereux. On veut donc protéger le travailleur, car ce n'est pas lui qui abusera de son droit.

LE QUOTIDIEN — Vous ne croyez donc pas la compagnie lorsqu'elle craint perdre l'autorité de son usine aux mains des chefs synicaux, si elle accepte votre demande.

M. SIMARD — A la CSN, ce sont les travailleurs qui décident à la base. Ce n'est pas une institution bureaucratique.

LE QUOTIDIEN — Si la base décide, pourquoi ne lui soumettez-vous pas l'offre globale déposée par Abitibi-Price? On reproche aux chefs syndicaux de choisir le moment propice pour consulter les membres.

M. SIMARD — Il existe de multiples structures à l'intérieur d'un syndicat: assemblées départementales et conseil syndical notamment. Quand nous convoquons une assemblée générale, c'est soit pour donner de l'information ou inviter les membres à prendre une décision.

LE QUOTIDIEN — Mais croyez-vous que la bataille autour de la clause de sécurité-santé au travail justifie la fermeture des trois usines Price de la région durant tout l'hiver?

M. SIMARD — Contrairement à ce que la compagnie prétend, ce n'est pas le seul élément qui provoque un blocage au niveau normatif. On ne s'entend pas non plus sur ce qu'on appelle "les activités syndicales". Le syndicat n'a pas la prétention de vouloir faire de l'ingérence à l'intérieur du personnel cadre. Mais, les travailleurs désirent, à l'occasion, s'entretenir avec les surintendants ou d'autres représentants de la direction. Trop souvent, ces membres du personnel cadre ne sont pas disponibles. Le syndicat croit en outre que les travailleurs ont le droit de participer à l'avancement et à la mise en place des structures syndicales.

LE QUOTIDIEN — Comment expliquer que les usines Price de la région soient si souvent l'objet d'arrêts de travail et même de grèves illégales comme ce fut le cas à Kénogami?

M. SIMARD — Je corrige d'abord votre impression: à Kénogami, ce ne fut jamais une grève illégale. Les travailleurs ont plutôt été victimes d'un lock-out illégal. Il existe des mécanismes à l'intérieur d'un contrat de travail. Lorsque l'employeur ne les respecte pas, il en subit les conséquences.

Cette mise au point faite, je rappellerai qu'à la CSN, nous pratiquons un syndicalisme de combat, alors qu'on applique, chez d'autres centrales, un "syndicalisme d'affaires".

LE QUOTIDIEN — Même au risque de détruire l'économique?

M. SIMARD — Notre objectif, c'est l'amélioration des conditions de travail de nos syndiqués. La grève n'est pas notre première arme, ni le moyen qu'on recherche. Chez Price, nous désirons un règlement, mais pas au détriment du travailleur. J'estime par exemple illogique de ne pouvoir obtenir pour les syndiqués de Price, ce qui a été concédé par la Consolidated-Bathurst de La Baie.

J'ai déjà mentionné la clause de sécurité-santé au travail incluse dans le contrat de la Consol et qui se lit exactement comme suit:

"Un employé n'est pas tenu d'effectuer un travail lorsque les règles de sécurité prévues au règlement d'usine ou aux lois ne sont pas observées par la direction du département. Si on le lui ordonne, il peut refuser sans encourir de pénalité."

J'ajouterai un autre article, sur le plan normatif, qui cause une profonde mésentente: celui de la polyvalence des hommes de métier. Si un électricien n'a pas terminé son travail après sa faction, on pourrait demander à un technicien en électricité de le compléter. Nous sommes énergiquement opposés à cette procédure, même si elle est acceptée par les travailleurs de Price en Ontario. C'est d'ailleurs une des causes majeures du conflit à Kénogami. Et, je suis convaincu que si on imposait cette polyvalence des métiers aux usines d'Alma et de Jonquière, on constaterait le même résultat. On prétendrait encore là qu'il s'agit de grèves illégales. Dans notre esprit, ce n'est jamais une grève illégale, parce que l'arrêt de travail est alors la conséquence d'une provocation.

LE QUOTIDIEN — Mais le problème majeur à l'usine de Kénogami ne provient-il pas de la coexistence de deux syndicats affiliés à des centrales différentes? Chacun veut imposer son contrat modèle. Vous n'acceptez pas, dans la situation actuelle, l'entente négociée par le Syndicat canadien des travailleurs du papier.

M. SIMARD — Au début, cependant, tout semblait bien s'orienter. La CSN et le Syndicat canadien avaient placé l'indexation dans leur cahier de revendications. Mais, en cours de route, le Syndicat canadien a laissé tomber cette clause. Or, les travailleurs de la région tiennent à l'insertion d'une formule d'indexation. Comme ce n'est pas nous, permanents et dirigeants syndicaux, qui imposons notre volonté, nous devons respecter les mandats confiés par les travailleurs. Tant que nos membres ne nous ordonnent pas de modifier leurs demandes, nous devons agir en fonction de nos mandats.

Autre texte en page 7

- **Price offre la même enveloppe globale que partout ailleurs**
- **La santé-sécurité au travail est protégée par la loi 17**
- **La situation est critique à Alma**

LE QUOTIDIEN — Seules vos trois papeteries de la région, celles de Kénogami, Jonquière et Alma sont paralysées par un conflit de travail parmi votre réseau qui comprend une vingtaine d'unités. Quelle est leur importance?

M. HAMEL — L'usine de Kénogami fournit plus des deux tiers de notre production de papiers spéciaux à base mécanique. La cartonnerie de Jonquière est unique, et l'usine d'Alma produit près de 15 pour cent des 2 millions de tonnes de papier journal offertes annuellement sur le marché mondial.

LE QUOTIDIEN — Combien d'employés sont affectés par le conflit?

M. HAMEL — Environ 4,000, directement ou indirectement, et la totalité de nos employés se situe à près de 4,500.

LE QUOTIDIEN — L'affrontement a débuté le 19 mai dernier à l'usine de Kénogami, par une guérilla que vous qualifiée de "grève illégale" régularisée par la suite. Puis, les employés d'Alma et de Jonquière ont débrayé le premier juillet dans le mouvement général planifié par le front commun de la Fédération des travailleurs de la forêt (CSN). Quelles sont les pertes subies par la région depuis le déclenchement des hostilités?

M. HAMEL — Les salaires des 2,000 grévistes totalisent $12 millions. Notre entreprise, pour sa part, estime avoir perdu jusqu'à maintenant des revenus de quelque $30 millions.

LE QUOTIDIEN — Quelles en sont les conséquences?

M. HAMEL — Evidemment, le rendement général de l'entreprise s'en trouve affaibli. Mais c'est principalement notre programme de rénovation qui risque d'en subir les plus graves contrecoups. La transformation de l'usine de Kénogami au coût de quelque $32 millions est complétée toutefois à 80 pour cent. Pour l'ensemble des trois usines, la longue grève a déjà appauvri le programme de rajeunissement de $5 à $6 millions. Le plus grave, c'est que les crédits réservés aux investissements dans nos usines du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne seront peut-être plus disponibles quand le règlement interviendra. On les aura dirigés vers d'autres installations. Il nous sera, en outre, de plus en plus difficile de convaincre le conseil d'administration qu'il est toujours rentable d'investir dans une région où les relations de travail se détériorent depuis une décennie. En 1973, une grève généralement dans nos trois usines de la région s'est prolongée durant quatre mois. Deux ans plus tard, le Syndicat canadien des travailleurs du papier paralysait la papeterie de Kénogami durant six mois. Les syndiqués CSN d'Alma ont déclenché, à leur tour, une grève — d'abord illégale et devenue régulière par la suite — de 81 jours. En 1978, l'usine de Jonquière a été le théâtre de ralentissement de multiples incidents, dans le cadre de négociations particulièrement ardues. En nous voici maintenant avec une grève générale dans nos trois usines.

LE QUOTIDIEN — Mais ce n'est pas toujours l'entente parfaite, ailleurs dans votre réseau?

M. HAMEL — Sans doute, mais les grèves ne sont pas aussi fréquentes ni concentrées dans une seule région comme ici. C'est triste à dire, mais c'est un fait.

LE QUOTIDIEN — Revenons à votre plan de modernisation qui doit se poursuivre avec la contribution financière des gouvernements supérieurs. Dans le programme soumis au ministère de l'Energie et des Ressources, on mentionne un projet d'investissement de quelque $145 millions à Alma. En quoi consiste-t-il?

M. HAMEL — Nous prévoyons, en effet, remplacer deux vieilles machines par une nouvelle issue des dernières innovations de la technologie en ce domaine, et qui produira une meilleure qualité de papier, à un coût convenable.

LE QUOTIDIEN — Quelles seront les répercussions sur la productivité et l'emploi?

M. HAMEL — La production serait portée de 400 à 450 tonnes quotidiennement et la perte d'emplois ne dépasserait pas 50 personnes. Mais à long terme, cet investissement garantirait la rentabilité de l'usine.

LE QUOTIDIEN — L'arrêt de travail prolongé vous cause-t-il des ennuis auprès de vos clients?

M. HAMEL — Nous éprouvons beaucoup de difficulté à satisfaire aux demandes de nos clients. Il nous faut évidemment solliciter la collaboration de nos concurrents pour respecter les contrats signés avec les grands journaux surtout. Car si on ajoute la perte de production de l'usine de Chandler, qui est de nouveau paralysée depuis la fin d'août, le déficit, en papier journal seulement, s'établit à 175,000 tonnes. Nous risquons donc que des clients fidèles fassent confiance à d'autres fournisseurs. Le danger s'aggrave quand on sait que la demande a glissé de 3 pour cent au cours des deux derniers mois et que les spécialistes prévoient que les usines ne fonctionneront qu'à 85 pour cent de leur capacité dans le premier semestre de 1981.

LE QUOTIDIEN — Nous sommes en septembre. A quel moment se situe le point de non-retour où il vous sera impossible, si le conflit se prolonge, d'alimenter vos usines en bois ou copeaux?

M. HAMEL — La majorité des approvisionnements en bois a été acheminée, par les canaux habituels, près des usines. Il existe cependant une situation critique à Alma où la grève a éclaté avant la formation des réserves nécessaires. Nous avons dû même appliquer un plan d'urgence pour sortir le bois de la rivière Petite Décharge, ayant le gel qui survient généralement après le 15 novembre. Même si nous en arrivions à une entente dans les prochains jours avec le front commun CSN, il nous faudrait envisager des coûts additionnels importants pour effectuer le transport sans avoir l'assurance que la quantité de bois sera suffisante.

A Kénogami, nous n'avons pas encore la certitude d'une permanence d'approvisionnement. Seule l'usine de Jonquière, qui se nourrit de rebuts des scieries, ne suscite aucune inquiétude sur ce plan.

LE QUOTIDIEN — Abordons le drame économique que la région subit présentement. Comment expliquer que vous avez fait la paix avec tous les syndiqués de votre réseau — ceux de l'Ontario, de Terre-Neuve, du Manitoba et des Etats-Unis — mais que vous ne parvenez pas à vous entendre avec ceux de la région de Chandler?

M. HAMEL — Nous avons en effet réussi à satisfaire les demandes de nos syndiqués à l'extérieur de la région et le contrat que nous avons paraphé a servi de modèle aux autres compagnies. Nous ne pouvons offrir davantage aux syndiqués CSN de la région. Les papetiers de la Domtar à Dolbeau, ceux de la Donohue, de Saint-Félicien, et même du groupe CSN de la Consolidated-Bathurst, de La Baie, ont accepté, mais les négociateurs de nos trois usines exigent toujours des concessions absolument inacceptables.

Et pourtant, nos offres se comparent avantageusement à celles acceptées ailleurs. Un exemple: nous défrayons entièrement l'assurance-maladie et nous sommes la seule entreprise, à ma connaissance, à offrir un régime de soins dentaires.

LE QUOTIDIEN — Mais vous opposez un refus catégorique à l'addition d'une clause de santé-sécurité au travail comme celle incluse dans le contrat de la Consol.

M. HAMEL — C'est juste, tout comme d'ailleurs nous rejetons l'indexation mitigée et le fonds de secours, sorte de salaire garanti, dans l'éventualité d'une fermeture d'usine. Dans ces deux derniers cas, il s'agit d'options que nous compensons autrement. Quant à la fameuse question de sécurité-santé au travail, nous estimons que la loi 17 assume cette préoccupation et que si nous cédions sur ce point, nous risquerions de perdre le contrôle de nos usines, si on se réfère au climat malsain qui a empoisonné nos relations de travail à plusieurs reprises depuis sept ans. D'ailleurs, la clause sécurité-santé au travail inscrite au contrat de travail de la Consol à La Baie a été négociée en 1976, avant l'adoption de la loi 17.

Autre texte en page 7

fourre-tout

marcel rivard

Le cycliste filait en grand

Vous en avez contre l'omniprésence des radars de vitesse de la police? Alors vous devriez vous consoler...

Jeudi, à Oslo, en Norvège, un jeune cycliste de 14 ans, Oeistein Mollat, a réalisé une première dans les annales norvégiennes de la circulation en se faisant prendre en excès de vitesse par un radar de la police.

Profitant d'une descente, il a été surpris à 57kmh sur une section de route où la vitesse est limitée à 50khm.

Heureusement, il s'en est tiré avec un avertissement!

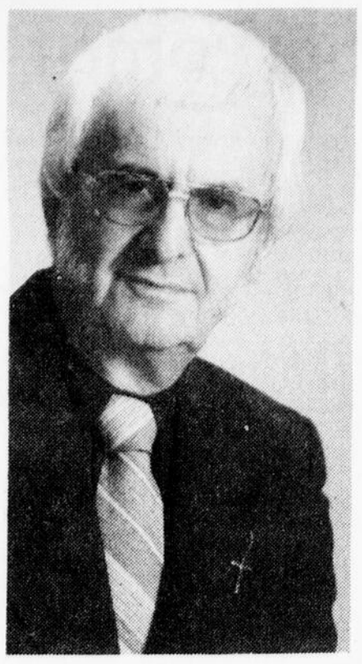

Le cegep et ses racines

Un autre ouvrage sortira prochainement chez les Editions JCL (pour Jean-Claude Larouche); à caractère historique, le bouquin retrace les principales étapes et les réalisations marquantes du Cegep de Jonquière, à partir de ses origines.

L'auteur, le père Pierre-Paul Asselin (photo), fondateur du collège classique et premier directeur général de ce cegep, a consacré plusieurs mois de travail à cette recherche. Grâce à une aide pécuniaire de la Fondation Asselin et du Cegep de Jonquière, l'auteur a pu ainsi reconstituer l'historique du collège classique, de l'Institut de technologie et du cegep.

Le volume contiendra 320 pages et sera illustré de plus de 90 photographies tirées des archives des institutions concernées. L'auteur a voulu souligner, d'une façon particulière, le 35e anniversaire de l'Institut de technologie et le 25e anniversaire de la fondation du collège classique.

Le lancement de ce nouveau volume aura lieu le 30 octobre au Cegep de Jonquière, quelques heures avant la remise à l'auteur d'un doctorat honorifique par l'Université du Québec sous l'égide de la constituante chicoutimienne.

Pas d'amende malgré tout

L'autre jour, lorsque je vous ai dit que la Bibliothèque municipale de Chicoutimi avait décidé d'amnistier (le mot est juste) tous ses abonnés qui accusaient un retard dans le retour de leurs livres, je vous disais la vérité.

Il y en a cependant, à en croire un porte-parole de la bibliothèque, qui n'ont peut-être pas vu le message. Or, je le reprends...

C'est bien vrai: même si vous êtes en retard, vous avez jusqu'au 30 de ce mois, c'est-à-dire jusqu'à mardi, pour vous payer une petite visite à la bibliothèque, en profiter pour remettre les livres que vous aviez oubliés sans doute dans les rayons de votre propre bibliothèque, en-dessous de la lampe de la table de nuit, en-dessous de la boîte de papiers mouchoirs de la salle de bains...

N'ayez crainte, les préposés de la bibliothèque ne vous demanderont pas une cenne en retour!

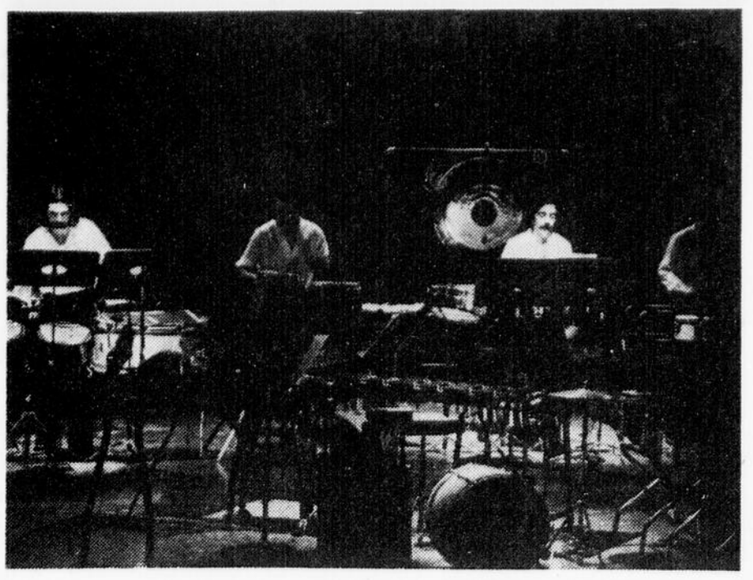

Belle saison de musique

Les amateurs de musique et ceux qui veulent le devenir apprendront avec plaisir que les Jeunesses Musicales du Canada leur offrent, à Chicoutimi, une saison remarquable qui commencera, mardi, avec le groupe Répercussion (photo).

La saison réserve aussi le pianiste Stéphane Lemelin (26 novembre), l'Orchestre symphonique régional (7 décembre), la violoniste Angèle Dubeau (21 janvier), le pianiste André Laplante (date à préciser en mars), la troupe Dancemakers (18 mars) et, une fois de plus, l'Orchestre symphonique régionale (date à déterminer en avril).

Tout ceci pour un prix dérisoire... Constatez par vous-même: $5 pour les étudiants, $10 pour les gens de l'Age d'Or, $15 pour un abonnement individuel et $25 pour un abonnement familial.

Etudiant boursier

Paul Archer, étudiant à la maîtrise en sciences de la terre de l'Université du Québec à Chicoutimi, vient de recevoir de la société Noranda une bourse de 8,000$ lui permettant de faire des travaux sur la géologie, la géochimie et le potentiel métallogénique de la formation Blondeau, dans la région de Chibougamau, une formation d'origine volcanique.

Nouvelle série de Chuck Barris

Bien oui, Chuck Barris, c'est lui qui animait la populaire émission de télé américaine "The Gong Show" qu'un petit bout de temps seulement, les "câblés" du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont pu voir sur le réseau CTV.

L'automne prochain (pas celui qui vient de commencer, l'autre), le même Chuck Barris reviendra sur le petit écran où, à la suite d'une entente avec un réseau américain, il animera une nouvelle série d'émissions destinée à trouver des "talents".

Jusqu'ici, rien de bien extraordinaire, me direz-vous? Ce qu'il y aura cependant d'extraordinaire, c'est que le premier prix qu'on accordera à la toute fin de la série, ce sera un montant de $1 million!

aujourd'hui

En 1964, on concluait que Lee Harvey Oswald avait agi en solitaire.

Journée du samedi, 27 septembre 1980, 271ème jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1973 — L'Union soviétique reprend ses vols spatiaux après deux ans d'interruption en lançant sur orbite terrestre un nouveau vaisseau avec deux cosmonautes à bord.

1970 — Rencontre au Caire, en compagnie de dix autres chefs d'Etat arabes, du roi Hussein de Jordanie et de M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, qui signent un accord en 14 points mettant fin aux affrontements de Jordanie.

1969 — Le gouvernement tchèque démissionne, première étape des purges parmi les éléments libéraux du régime.

1964 — La commission Warren publie son rapport sur l'assassinat du président Kennedy; il conclut que Lee Oswald a agi seul.

1959 — Un typhon fait près de 5,000 morts dans l'île de Honshu, au Japon.

1940 — Création de l'Axe Berlin-Rome-Tokyo avec la signature d'un pacte de dix ans entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon.

1939 — Capitulation de Varsovie après 19 jours de résistance contre les Allemands.

1854 — Le paquebot "Arctic" sombre avec 300 personnes à bord dans l'Atlantique, première grande catastrophe maritime sur cette ligne.

1818 — Ouverture de la conférence d'Aix-la-Chapelle entre la France, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie.

1540 — Le pape Paul III reconnaît la Compagnie de Jésus.

Ils sont nés un 27 septembre:

— **Louis XIII,** roi de France (1601-1643).

— **Samuel Adams,** homme d'Etat américain (1722-1803).

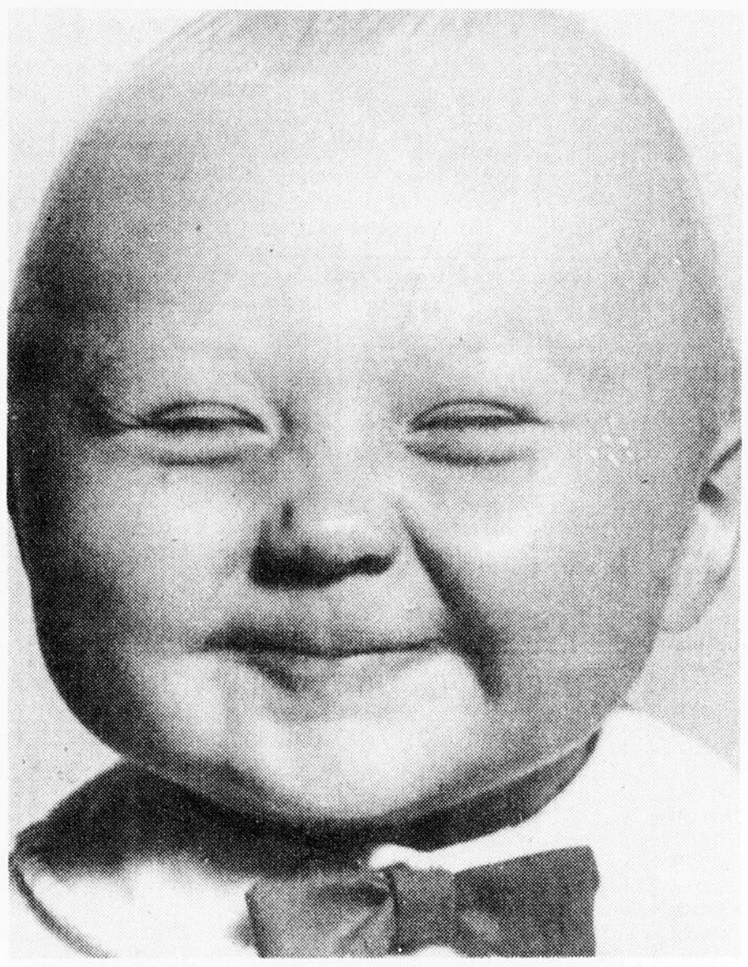

Fais une risette à mononcle...

J'étais certain d'attirer votre attention en reproduisant la photographie de ce bambin de 10 mois en train de faire une risette à son mononcle...

Je vous vois déjà en train de sourire et de sentir, par le fait même, la drôle de sensation qui traverse votre visage de bord en bord. Si, alors, aucun son ne sort de votre gosier, c'est que vous souriez gentiment devant la risette du beau bébé blond et vous le lui rendez bien. Et c'est ainsi que vous vous surprendrez à tomber dans le piège que je viens de vous tendre, celui d'être heureux le restant de la journée.

Un prêtre en spectacle

Un prêtre également auteur, compositeur et interprète, Denis Veilleux, donnera son spectacle en compagnie de dix musiciens, dimanche, à 20h00, au Camp musical de Métabetchouan.

Le prix d'entrée est de $5 pour les adultes et de $3 pour les étudiants.

"L'annonce de l'Evangile le pousse à proclamer sur tous les toits Celui qui, seul, peut ranimer l'Amour et l'Espérance dans tous les coeurs: Jésus", écrit-on, en guise de présentation, dans un communiqué rédigé pour l'occasion.

Suzanne Perry à la télévision

Il fut un temps où la belle Suzanne Perry était dans les jambes de tout le monde: sur la Colline parlementaire, les photographes de presse se plaignaient de sa sempiternelle présence, dans le champ de vision de leur caméra, auprès du premier ministre Pierre Elliott Trudeau pour laquelle elle agissait à titre d'assistante-secrétaire de presse.

Faut croire qu'elle a pris le goût de la caméra puisque, sa jolie figure aidant, elle est maintenant, à titre de reporter, au service du réseau ontarien Global Television au sein duquel, depuis le début de septembre, elle tire très bien son épingle du jeu, selon les observateurs.

Serait-ce le prof Lebrun?

Ah, je vous ai pris, hein... Car il ne s'agit pas du tout du prof Lebrun, le météorologue du réseau TVA.

Non, c'est plutôt le grand acteur Sir Laurence Olivier.

Alors, ne vous demandez plus pourquoi le prof Lebrun prend toutes sortes de poses et fait toutes sortes de mimiques en nous donnant, le soir, la météo; c'est qu'il veut ressembler au grand acteur.

Expérience de plein air

Le Service municipal des loisirs de Chicoutimi offre, au parc Rivière-du-Moulin, des séjours de plein air à tous les enseignants des niveaux élémentaire et secondaire qui désirent vivre une expérience inoubliable de plein air avec les jeunes.

En plus de sensibiliser les jeunes à la protection et à la conservation du milieu naturel, les enseignants auront, avec leurs élèves, l'occasion de vivre diverses activités comme le canot, le tir à l'arc, la botanique, l'ornithologie, l'escalade, l'orientation et la survie en forêt.

Plus de détails auprès de Germain Boily, au service municipal en question.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que d'ici très peu de temps, le site du parc Rivière-du-Moulin sera resplendissant à cause du coloris que prendront les arbres.

rendez-vous

Alma

Club Marie-Lou — Brunch demain matin à 11h00, Fon Brau Haus, carrefour Alma.

Chicoutimi

Filles d'Isabelle, cercle Saint-Elzéar de Saint-Isidore — Assemblée mercredi soir, à 19h30, élections.

Club de Photo — Location d'équipement photographique par M. Laliberté du Nid du Choix, critique diapositives, mercredi soir, à 19h30, au Centre socioculturel, 534, Jacques-Cartier, salle polyvalente.

Association saguenéenne des amateurs d'antiquités — Assemblée demain soir, à 19h00, salle S-21, Centre socioculturel. Après l'assemblée, visite du "Musée imaginaire de Tintin", au Musée du Saguenay.

L'Armée de Marie — Les 13 et 14 octobre, l'Armée de Marie accueillera le père Marie-Dominique Philippe, O.P., au Carrefour du Bon-Conseil, porte 688, rue Racine. De 14h00 à 16h00, conférence et à 19h00, messe.

Journée amicale — Les anciennes de l'Ecole Normale du Bon-Conseil intéressées à la Journée amicale prévue pour le 12 octobre, sont priées de faire parvenir leur nom et adresse avant le 20 septembre à: Mme Marguerite Michaud, C.P. 278, Chicoutimi, a/s Thérèse Lépine.

Raja-Yoga — Soirée d'information gratuite vendredi soir, à 19h30, animée par Jacques Deneault, au centre Le Lotus, 338, St-Gérard, secteur Nord. Inf.: 545-6190.

Mission chrétienne de Pentecôte — Ce soir, à 19h30, au 54, Racine est, conférence sur: Marie la mère de Notre Seigneur Jésus Christ.

Rencontre eucharistique — A la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, jeudi soir, à 19h30, rencontre eucharistique, adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Sainte-Thérèse, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Jonquière

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Téls.: 542-6612, 543-0594, 543-7787 ou 547-0445.

Dames de l'église Saint-Jean du Saguenay — Vente de linge usagé et objets divers, sous-sol de l'église Saint-Jean du Saguenay, aujourd'hui, de 9h00 à midi.

Chorale Lajoie — De la paroisse Saint-Laurent reprend ses activités pour l'année 1980-81. Toutes les intéressées, communiquez à: 542-3754 et demandez Madeleine Fortin.

JAK — Réunion générale demain de l'Association pour la promotion des droits de l'handicapé JAK, lundi, au 216, Mellon, Arvida. Elections. Tous les parents et amis des handicapés sont invités à y assister.

La Baie

Familles monoparentales — Dégustation de vins et fromages organisée par Ressource au profit de l'Association monoparentale de La Baie, jeudi, le 9 octobre, à 21h00, Hôtel Mont-Mars, Ville de La Baie. Billets, inf.: 544-8797 ou 544-4309.

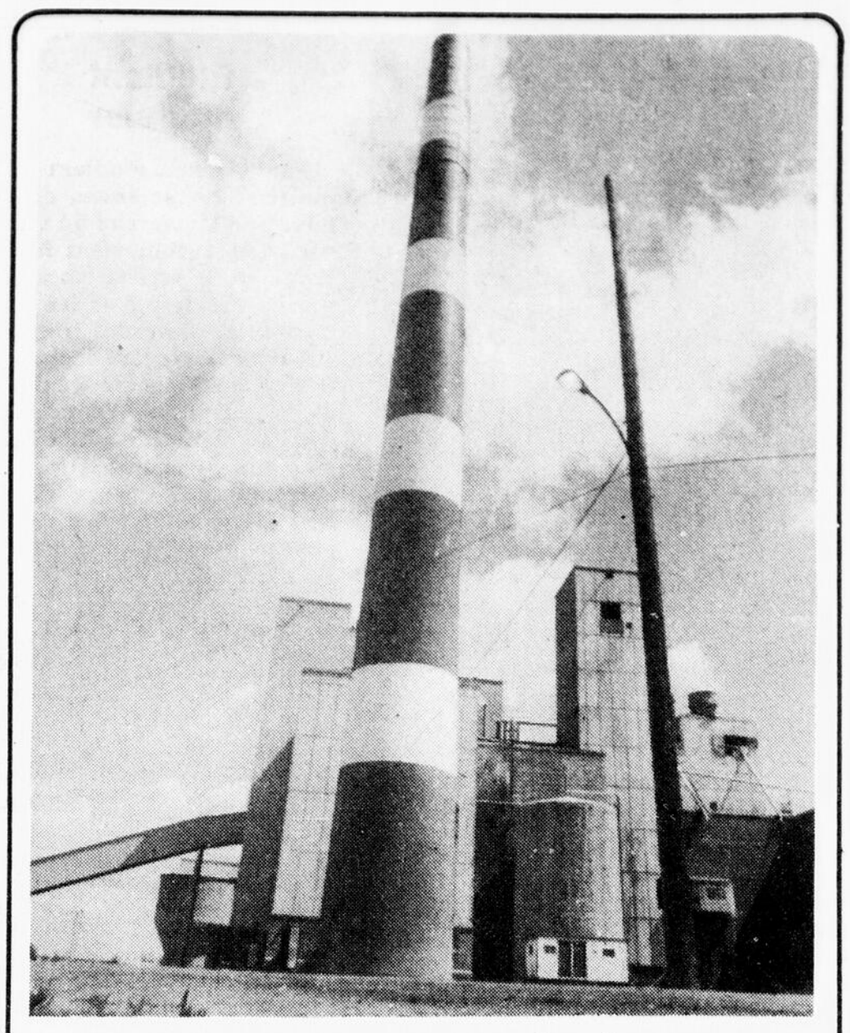

Depuis hier matin

Les employés de Servomat en grève

CHICOUTIMI (AB) — Les 25 employés de l'entreprise Servomat, traiteur spécialisé en service de distributrices automatiques, ont déclenché la grève hier matin pour protester contre la position patronale, face au renouvellement de la convention collective.

Le litige porte essentiellement sur les salaires.

L'employeur offre des augmentations de 10 à 8 pour cent pour chaque année d'un contrat de deux ans, alors que les syndiqués, CSN, qui estiment devoir effectuer un rattrapage important, réclament une hausse d'environ 20 pour cent par année. Selon le porte-parole syndical, le salaire moyen versé actuellement se situe à $150 pour une semaine de travail de 40 heures. On réclame par ailleurs qu'elle soit réduite à 35 heures.

Aucune séance de négociation n'est prévue pour l'instant.

Cette grève affecte principalement les employés de l'Alcan et ceux des hôpitaux de Chicoutimi et Jonquière puisque ces trois organismes font appel au service de Servomat pour les services de distribution automatique.

Provigo

Les 476 employés à l'emploi des 16 magasins Provigo au Saguenay-Lac-St-Jean et sur la Côte-Nord se réuniront en assemblée générale au cours de la fin de semaine pour prendre connaissance du litige qui retarde actuellement le renouvellement de leur convention collective.

Le problème se situe au niveau de la représentativité syndicale au sein du comité de négociation. L'employeur a réclamé, dès le début des pourparlers, que les représentants de six syndicats siègent à la table, plutôt que de voir les 16 unités de négociation représentées, a expliqué un porte-parole syndical.

La partie syndicale a acquiescé à cette demande pour la négociation du dossier normatif en précisant que ce "compromis de circonstance" serait réévalué lorsque les questions d'ordre monétaire seraient discutées.

Ce stade des négociations est maintenant atteint, raison pour laquelle le comité de négociation exige maintenant une représentativité complète de ses membres. Les parties se sont donc laissées sans s'entendre sur la question, raison qui explique la convocation des assemblées générales.

La CSN déplore l'absence de dialogue chez Price

Le permanent de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, M. Jean-Pierre Simard estime que la conciliation présente encore de l'espoir dans le conflit. Nous présentons la fin de son entrevue publiée en page 5.

LE QUOTIDIEN — Les mandats que vous exécutez permettent-ils de négocier avec une certaine souplesse?

M. SIMARD — A la CSN, nous sommes démocratiques.

LE QUOTIDIEN — Au point d'exécuter les mandats avec rigidité jusqu'à la fin, sans consulter la base en cours de route?

M. SIMARD — Jusqu'à maintenant, les gains arrachés durant les négociations avec Price sont négligeables. Si nous avions obtenu les gains enregistrés durant nos négociations avec la Consol, nous les aurions déjà soumis à l'acceptation de l'assemblée générale. Chez Consol, la discussion est possible. Les représentants patronaux nous fournissent des réponses, ils sont capables d'expliquer leurs textes. Ils cherchent la solution. Chez Price, l'attitude est bien différente. On nous impose un texte à prendre ou à laisser. C'est pourquoi je me demande si les propositions faites par les négociateurs de Price ne proviennent pas d'autres personnes.

LE QUOTIDIEN — Une difficulté majeure ne provient-elle pas non plus du congédiement de quatre syndiqués de Kénogami?

M. SIMARD — Les événements de Kénogami ne constituent pas la pierre d'achoppement. Ce sera éventuellement inclus dans le protocole de retour au travail.

LE QUOTIDIEN — Les deux parties paraissent coincées. Abitibi-Price a établi un contrat-modèle qui a servi à l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers. Il ne reste que quatre usines en grève, dont les trois de la région. On ne peut espérer affamer les clients de la compagnie. Comment la région peut-elle espérer sortir de ce cul-de-sac?

M. SIMARD — La conciliation n'est pas terminée. La solution réside dans les clauses normatives accordées aux syndiqués de la Consol. Lorsque ce point sera réglé, on passera rapidement à l'aspect monétaire qui, selon la compagnie, intéresse d'abord les travailleurs. Abitibi-Price devrait reconnaître que ses employés de la région considèrent tout aussi primordiales les conditions de travail.

LE QUOTIDIEN — Vous blâmez la compagnie d'informer directement le travailleur.

M. SIMARD — Avec les moyens que nous avons mis de l'avant, la compagnie va facilement se rendre compte que sa tactique de substituer au comité de négociations syndical pour rejoindre directement les travailleurs à leur domicile va jouer contre elle.

LE QUOTIDIEN — C'est néanmoins une pratique courante. Même le gouvernement l'utilise.

M. SIMARD — En effet, mais ça ne signifie pas que les travailleurs l'approuvent. Je pense que les syndiqués du secteur public ont également démontré, en 1979, qu'ils ont plus confiance à leurs mandatés qu'à leur employeur.

"Nos employés sont victimes d'une stratégie de la CSN"

Dans son entretien accordé au QUOTIDIEN, M. Denis Hamel, vice-président exécutif de Price, ne voit pas la solution dans une médiation. Il croit tout simplement que le temps des discussions est terminé.

Voici donc la conclusion de son entrevue présentée en page 5.

LE QUOTIDIEN — Pourquoi, ne parvenez-vous pas à faire accepter votre vision par vos syndiqués de la région?

M. HAMEL — Nous avons l'impression de négocier, non pas avec les représentants de nos syndiqués, mais avec ceux de la CSN qui paraissent animés par l'objectif de prolonger indûment les discussions sur les clauses normatives sans jamais aborder l'aspect pécuniaire. Cette stratégie s'inscrit — c'est notre interprétation — dans les objectifs du front commun provincial qui maintient des situations de grève chez les travailleurs forestiers de la Côte-Nord, de la Haute-Mauricie et de nos trois usines de la région.

C'est pourquoi nous avons dû nous adresser directement à nos employés pour leur faire comprendre que nous sommes disposés à leur accorder des avantages similaires à tous les autres groupes qui ont déjà accepté nos offres. Les négociateurs CSN n'ont jamais voulu véritablement transmettre le message.

LE QUOTIDIEN — Mais cette initiative ne risque-t-elle pas d'envenimer davantage les relations de travail?

M. HAMEL — Nous croyons au contraire que ces syndiqués sont toujours nos employés et nous avons le devoir de les informer. D'ailleurs, ce sont justement nos employés qui nous demandent de les éclairéer, tout comme d'ailleurs l'ensemble de la population. Après chaque grève, bien des syndiqués nous reprochent notre silence, en prétendant qu'ils auraient agi autrement s'ils avaient été mieux informés. Nous appliquons donc la leçon du passé.

LE QUOTIDIEN — Le congédiement de quatre syndiqués de Kénogami ne devient-il pas un obstacle majeur?

M. HAMEL — Trois de ces syndiqués se retrouvent même autour de la table des négociations. Il faudra attendre que l'affaire soit portée officiellement à notre attention, car elle ne fut jamais abordée dans nos discussions, même si tout le monde l'avait en tête. Des procédures ont d'ailleurs été entreprises par le syndicat par la voie normale des griefs et un appel a été lancé au ministère du Travail. Nous n'avons donc pas à intervenir dans l'immédiat.

LE QUOTIDIEN — Ne pensez-vous que seule une médiation qui lierait les parties puisse dénouer l'impasse?

M. HAMEL — Je ne crois pas. D'ailleurs, les conciliateurs nommés par le gouvernement demeurent toujours à la disposition des parties. Nous avons déposé une offre globale, et nous aimerions maintenant que nos syndiqués se prononcent.

FORTIN & BEAULIEU
NOTAIRES

ME MARC BEAULIEU
notaire

NOUVELLE ETUDE

Me ALAIN FORTIN, notaire, est heureux d'annoncer à la population, son association professionnelle avec Me MARC BEAULIEU, notaire.

Monsieur Beaulieu, est le fils de Monsieur et Madame Jules Beaulieu de Chicoutimi. Il a poursuivi ses études en droit à l'Université Laval.

Leur bureau est sis au:
235, Lasalle, Arvida
Pour rendez-vous, composez:
548-3955 - 548-3964

INGENIEURS-CONSEILS

HUI, GAUTHIER & Associés
INGÉNIEURS CONSEILS
424 RUE FAY, ARVIDA, QUÉ. G7S 4K9
TÉL.: (418) 548-3111
RONALD HUI, ING., MCSME
LOUIS-MARIE GAUTHIER, ING., MSCQC, MSCG.

NOTAIRES

LES NOTAIRES
Claveau, Collard, Lapointe, Gauthier & Lessard
CONSEILLERS JURIDIQUES
Marcel Claveau, LL. L.
J.-Paul Collard, LL. L.
Jean Lapointe, LL. L.
Yvan Gauthier, LL. L.
André Lessard, LL. L.
Edifice Claveau, 54 est, Racine
CHICOUTIMI.
TEL.: 543-1551

RIVERIN, CHARLTON et RIVERIN
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUES
JACQUES RIVERIN LL.L.
RENE-PAUL CHARLTON LL.L.
JEAN RIVERIN LL.L.
247 EST RACINE — C.P. 308 — CHICOUTIMI TEL. 549-6083

AVOCATS

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
Gérald Aubin, LL. L. CR.
Eric Brisson, LL. L.
Louis-Charles Fournier, LL. L.
André Fillion, LL. L.
Alain Côté, LL. L.
Daniel Côté, LL. L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI — TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres
Lundi et vendredi, de 7 hres à 8 hres p.m.

BRODEUR & GIRARD
AVOCATS
Jean-Roger Brodeur, B.A., LL. L.
Christian Girard, B.A., LL. L.
121 est, Racine — CHICOUTIMI — Tél.: 549-8170

DUFOUR, COTE & LAPERRIERE
AVOCATS ET PROCUREURS
Me Richard Dufour, LL. L.
Me Gabriel-M. Côté, LL. L.
Me Yves Laperrière, LL. B.
23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

Lavoie & Gagnon
AVOCATS
JEAN-MARC LAVOIE, B.A., NCL., LL.L., C.L.
HUGUETTE GAGNON, B.A., B.PED., LL.B.
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PREVOST & GIRARD
AVOCATS
Gilles Prévost, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C., LL.L.
901, boulevard Talbot
(Edifice Place du FJORD)
CHICOUTIMI — 543-0725

ca COMPTABLES AGREES
Région Saguenay-Lac-St-Jean
1880 1980 ca QUEBEC

Couillard, Gagné et Associés
Gilles Couillard, c.a.
Aubert Gagné, c.a.
Richard Langevin, c.a.
359, rue St-Dominique
Jonquière, P.Q., G7X 6L6
tél.: 547-6614

Couture, Perron & Boilat
Yvon Couture, c.a.
Rodrigue Perron, c.a.
Pierre Boilat, c.a.
1264, Walberg,
Dolbeau
276-1152

Gagnon & Associés
COMPTABLES AGREES
André Gagnon, C.A. Claude Gagnon, C.A.
273, St-Dominique
Jonquière
547-4779

Gagnon, Bergeron, Pelletier, Gauthier et Associés
COMPTABLES AGREES
Léon-Georges Gagnon, C.A.
Paul-André Bergeron, C.A.
Bernard Pelletier, C.A.
Roland Gauthier, C.A.M.F.
72 ouest, Jacques-Cartier,
Chicoutimi, G7J 1G2
Tél.: (418) 549-4142

GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN, DALLAIRE, TURCOTTE & ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine est, Chicoutimi - G7H 1R2 Téléphone: (418) 549-6650
Antoine Gauthier, c.a.
Rosaire Boivin, c.a.
André Gauthier, c.a.
Denis Boivin, c.a.
Roger Lauriault, c.a.
Jean Gagnon, c.a.
Charles Tremblay, c.a.
Egide Dallaire, c.a.
Gilles Turcotte, c.a.
Camil Bergeron, c.a.
Philippe Routhier, c.a.
Paul-Gaston Tremblay, c.a.
Pierre Legault, c.a.
Yvon Carrier, c.a.
Roger Boivin, c.a.
Luc Simard, c.a.
Alain Fortin, c.a.
CHICOUTIMI — ROBERVAL — LA MALBAIE — VILLE DE LA BAIE — ST-FELICIEN - DOLBEAU

Gobeil, Potvin, Boivin & Associés
Pierre-Albert Potvin, c.a.
Arthur Gobeil, c.a.
Ronald Boivin, c.a.
Jocelyn Renald, C.A.
413, rue Racine,
Chicoutimi
(418) 549-4318
371, rue Bagot,
Ville de La Baie
(418) 544-6847

Hamel, Leclerc & Associés
Jules Hamel, c.a.
Normand Leclerc, c.a.
Dominique Pilote, c.a.
Gilles Lapensee, c.a.
Laval Boulianne, c.a.
Jean Boivin, c.a.
535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tél.: (418) 668-8325

Lemieux, Harvey, Côté, Marcotte & Ass.
515, Sacré-Coeur Ouest
Alma
G8B 1M4
668-2324
Rémi Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a.
Serge Lemieux, c.a.
Michel Côté, c.a.
Georges Marcotte, c.a.
Pierre Morissette, c.a.
290, St-Joseph
2ième étage
La Tuque, P.Q.
G9X 1K6

Paul Martel & Cie Associés
COMPTABLES AGREES
385 ouest, Collard, Alma
Paul Martel, c.a.
200 sud, boul. Potvin
Tél.: 662-5482
BUR.: 668-8351
Gratien Martel, c.a.
31, Jean XXIII
Tél.: 668-4882

Talbot avait été frappé par l'isolement de la région

par Mario Roy

CHICOUTIMI — "Après qu'il se fut établi au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en septembre 1928, Antonio Talbot avoua être frappé par l'isolement de la région... Il pensait que ce problème pouvait être résolu par la voie de la politique..."

C'est ainsi qu'Armand Demers, qui fut secrétaire de l'homme politique pendant plus de neuf ans, présentait son ancien patron, hier, alors qu'il était interrogé sur les ondes de la radio d'Etat.

Et cela constitue un préambule intéressant dans la description de cet homme qui a laissé son nom à la route qui relie aujourd'hui le Saguenay à la Vieille capitale. Le boulevard fut inauguré en 1951, en présence de l'illustre premier ministre Maurice Duplessis.

Antonio Talbot n'est pas originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Fils d'un marchand, il est né le 29 mai 1900, à Saint-Pierre, comté de Montmagny. Inscrit à la faculté de Droit de l'Université Laval en 1921, il obtient sa licence en juin 1924, et est admis au Barreau en juillet de la même année. Il pratique à Québec, puis à Chicoutimi et, en 1944, fonde l'étude Talbot et Lagacé avec celui qui deviendra plus tard le juge Louis-René Lagacé. En 1945, il est élu bâtonnier du Saguenay.

Antonio Talbot, entre en politique en 1938, et est élu député de Chicoutimi à la législature de Québec; il est réélu en 1939, 1944, 1948, 1956 et 1960. Il est assermenté ministre de la Voirie dans le cabinet Duplessis, poste qu'il occupa jusqu'en 1960.

Au mois de novembre 1960, il fut choisi par ses collègues à la Législature pour diriger les forces de l'Opposition et le parti de l'Union nationale.

Il est membre fondateur du Cercle universitaire de Québec, et membre du Cercle universitaire de Montréal. Lorsqu'il prit sa retraite politique, il continua à pratiquer sa profession, à Chicoutimi, jusqu'en 1975, et résida, à Québec à partir de cette date.

En 1949, il épousait Geneviève Gagnon; deux enfants sont nés de cette union, Marie et Claude; la première est l'épouse de Jean Grimard et est mère de deux enfants.

"Ces dernières années, il m'est apparu mélancolique, troublé par la vie que mène la génératon d'aujourd'hui... Mais lui-même apparaissait content de son passé et de ses réalisations", concluait, hier, Armand Demers.

ENTREE EN POLITIQUE — En 1938, Antonio Talbot se lance en politique.

Service lundi, à Chicoutimi

CHICOUTIMI (MR) — L'ex-député de Chicoutimi et ministre de la Voirie dans le cabinet Duplessis, Antonio Talbot, est décédé à sa résidence de Québec à 16 heures, jeudi.

Sa dépouille mortelle sera exposée aujourd'hui au salon Cloutier &Lépine, rue Marguerite-Bourgeois, à Québec. Un office religieux sera célébré dimanche, à 14 heures, à l'église Saint-Coeur-de-Marie, sur Grande-Allée.

Son corps sera ensuite transporté à Chicoutimi où il sera exposé dimanche soir, au salon de la maison Aubin, rue du Séminaire. Le service funèbre sera chanté, lundi, à 14 heures, à la Cathédrale de Chicoutimi.

INAUGURATION — En compagnie du premier ministre Maurice Duplessis, Antonio Talbot inaugure la route reliant le Saguenay à Québec, en 1951.

ANNIVERSAIRE — Antonio Talbot participe, en 1952, aux festivités entourant le 25ième anniversaire d'Arvida. Il est en compagnie de Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie; de Roger Latraverse, président du comité de l'exposition; et de Bernard Wilshire, gérant général du même comité.

RÉFLEXION SUR LE CONFLIT

Nos 2 000 employés syndiqués, membres de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (C.S.N.) sont en grève
— depuis le 19 mai à la Papeterie Kénogami et aux Services hydro-électriques
— depuis le 1er juillet à la Papeterie Alma et à la Cartonnerie Jonquière.

Ces grèves privent en même temps de travail 500 autres employés des mêmes usines.

Ces arrêts de travail ont causé la fermeture de deux scieries et la cessation des travaux d'exploitation forestière, avec le résultat que plus de 1 500 autres employés sont en chômage forcé.

Au total, plus de 4 000 employés du Saguenay-Lac-St-Jean sont directement affectés par ces grèves.

Ces grèves ont été déclenchées selon le mot d'ordre d'un front commun provincial, **avant même que l'on ne commence une négociation sérieuse.**

Après 22 rencontres en date du 31 août, et des séances de conciliation les 17, 18, 19 et 22 septembre, il n'a pas été possible de disposer de toutes les demandes syndicales relatives aux clauses normatives, malgré de nombreuses concessions de la compagnie sur plusieurs points.

Il est clair que les questions restées en suspens en regard des clauses normatives relèvent essentiellement de la stratégie syndicale et de son front commun provincial. Poursuivre la discussion dans ce domaine ne pourrait que prolonger la grève sur le dos de nos employés et de l'entreprise.

La compagnie croit qu'il est devenu urgent de passer aux clauses de la convention collective qui préoccupent davantage ses employés. C'est pourquoi elle a déposé une proposition globale de règlement en présence des conciliateurs, le 19 septembre, à Québec.

La compagnie a clairement fait savoir que les discussions sur les clauses normatives avaient déjà duré trop longtemps, retardant indûment la négociation des chapitres de la convention collective qui intéressent plus spécifiquement l'ensemble de ses employés.

La partie syndicale exige toujours l'addition à la convention de clauses déjà amplement couvertes par une loi provinciale (Loi 17) sur la santé et sécurité au travail, voulant ainsi soumettre l'application de certaines dispositions de cette loi à l'interprétation des représentants syndicaux. La compagnie ne peut accepter cette demande.

Des clauses sur la santé et la sécurité au travail existent déjà dans les conventions collectives de deux usines de pâtes et papiers. Ces dispositions avaient été négociées avant l'adoption de la Loi 17 par l'Assemblée nationale.

Calendrier des événements

31 mars et 24 avril:	remise des demandes syndicales.
19 mai:	**grève illégale à la Papeterie Kénogami.**
22 mai et 3 juin:	tentative de négociation excluant Kénogami.
17 juin:	régularisation de la grève à la Papeterie Kénogami.
18, 26, 27 et 28 juin:	rencontres avec les syndicats; absence des permanents de la C.S.N., eux-mêmes en grève.
1er juillet:	**grève à la Cartonnerie Jonquière et à la Papeterie Alma.**
3 juillet:	rencontres sur les clauses normatives; les syndicats refusent de discuter des clauses monétaires.
7 juillet:	rencontre sur les clauses normatives; entrée en scène d'un dirigeant de la F.T.P.F.
7, 9, 10, 13, 15 et 16 juillet:	rencontres sur les clauses normatives, avec progrès sur plusieurs points.
28 août:	reprise des rencontres sur les clauses normatives; autres progrès.
28, 29, 30 août et 1er septembre:	rencontres sur les clauses normatives; impasse sur quelques points. La compagnie insiste pour passer aux demandes locales et aux clauses monétaires; refus des syndicats.
17 septembre:	**début de la conciliation à Québec.**
19 septembre:	dépôt en conciliation de l'offre globale de la compagnie et position finale sur le dossier des clauses normatives.
22 septembre:	refus des syndicats de passer aux questions monétaires; impasse sur quelques points des clauses normatives et ajournement de la conciliation.

N.B.: À compter du début des négociations, la compagnie réclame à plusieurs reprises le dépôt des demandes locales (Série C), comme par le passé. Refus constant du syndicat.

Un portrait-type du bénéficiaire

$1 milliard consacré à l'aide sociale au Québec

par DENIS LESSARD

QUEBEC (PC) — Le budget consacré au Québec à l'aide sociale atteindra cette année presque $1 milliard, ayant, depuis janvier 1971, subi une augmentation de 236 p.c.. Quant au nombre des bénéficiaires, il a augmenté dans une porportion de 40 p.c..

C'est ce que révèle un article publié dans le dernier numéro de "Carrefour des Affaires sociales", une revue diffusée par ce ministère, qui précise par ailleurs que la part de l'aide sociale dans le budget global du Québec est restée stable depuis 1975.

Ce texte brosse d'autre part un portrait type du bénéficiaire de l'aide sociale, portrait qui, selon l'auteur, ne correspond pas nécessairement au cliché du "jeune sur le bien-être" vivant au crochet de la société qui se trouve encore ancré dans l'opinion populaire.

Ainsi, en février dernier, 278,168 ménages du Québec (plus de 500,000 personnes) bénéficiaient de l'aide sociale. Parmi ceux-ci se trouvent une majorité de personnes seules, 60 p.c. et près de 23 p.c. de familles monoparentales.

Les femmes forment aussi une majorité parmi les assistés sociaux avec plus de 55 p.c. des bénéficiaires, tandis que les locataires s'y retrouvent à 84 p.c..

La prestation mensuelle que recevait l'assisté social type en février dernier s'élevait à $224.28 pour les personnes seules et à $413.78 pour les famille

De janvier 1979 à janvier 1980, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale s'est accru de plus de 9 p.c. révèle l'article. Pendant cette année, près de 25,600 ménages supplémentaires sont venus s'ajouter à la liste des prestataires.

Quant au nombre des prestataires de l'aide sociale qui sont âgés de moins de 30 ans et qui sont aptes au travail, il est passé de 24,400 à 31,300 de décembre 1978 à décembre 1979, subissant ainsi une hausse de l'ordre de 30 p.c..

L'assurance-chômage responsable

Toutefois, selon l'auteur, il est nécessaire de confronter les chiffres de cette augmentation avec les modifications qu'apportait au même moment le gouvernement fédéral au programme d'assurance-chômage.

L'automne dernier en effet, Ottawa resserrait ses critères d'éligibilité aux prestations d'assurance-chômage, diminuant d'autant le nombre des bénéficiaires qui n'eurent alors d'autre recours que l'aide sociale.

"A partir de novembre, note l'auteur, la croissance remarquée fut l'une des plus forte jamais enregistrée pour une période aussi courte".

Ainsi, entre octobre 1979 et janvier 1980, le nombre des ménages bénéficiaires est passé de 262,000 à 277,000. A eux seuls, ces trois mois expliquent 70 p.c. de l'accroissement enregistré pour l'année 1979.

Au même moment, on notait du côté de l'assurance-chômage une baisse étonnante des bénéficiaires, de 328,000 à 260,000 en moins de six mois. Le nombre des chômeurs devait toutefois remonter au delà des 300,000 dès février 1980 révèle l'article.

Quant aux réductions des programmes fédéraux de formation professionnelle, ils auraient apportés une augmentation mensuelle de 380 ménages à la liste des assistés-sociaux pour l'année 79.

Mobilité surprenante

L'article remarque par ailleurs le taux de roulement des bénéficiaires lequel s'avère plus important que l'on ne le croit généralement.

En 1979 par exemple, chaque mois près de 11,925 nouveaux bénéficiaires s'inscrivaient à l'aide sociale tandis que 9,965 qui s'étaient inscrit le mois précédent au programme, le quittaient.

Ainsi, signale l'auteur, s'il y a annuellement plus de 143,100 inscriptions de personnes demandant de l'aide sociale, "la grande majorité des nouveaux bénéficiaires ne séjourne cependant à l'aide sociale que quelques mois, si bien que près de 119,582 quitteront le programme tout au long des mêmes douze mois".

Nouvelle juridiction du golfe Saint-Laurent

QUEBEC (PC) — Les fonctionnaires de Pêches et Océans Canada en poste à Québec ont appris avec stupéfaction la décision du ministre Roméo Leblanc de faire du golfe Saint-Laurent une unité administrative distincte au sein de son ministère.

M. Leblanc a fait part de cette décision, jeudi, à l'issue d'un colloque sur le poisson de fond du golfe tenue à Memrancook, au Nouveau-Brunswick.

Le ministre a confié à M. Len Cowley, directeur régional du ministère à Terre-Neuve, le mandat de structurer cette nouvelle unité.

La compétence administrative sur le golfe est partagée actuellement entre trois directions régionales, celle de Terre-Neuve (Saint-Jean), celle des Maritimes (Halifax) et celle de Québec (Québec).

M. Leblanc a cependant indiqué que les limites territoriales de la nouvelle entité n'étaient pas encore fixées, non plus que l'emplacement de son centre administratif.

Interrogés à ce sujet, des fonctionnaires fédéraux québécois ont noté une analogie entre cette décision et celle du gouvernement québécois qui a annoncé il y a deux ans le transfert de la Direction générale des pêches de Québec à Gaspé.

Environ 225 employés de Pêches et Océans Canada au Québec pourraient être touchés par cette décision. Un peu plus de la moitié d'entre-eux travaillent à Québec tandis que les autres sont en poste aux Iles-de-la-Madeleine, en Gaspésie et sur la Côte-Nord.

Evasion spectaculaire de trois prisonniers

MONTREAL (PC) — Trois prisonniers évadés de l'Institut pénitentiaire Laval étaient recherchés par la police hier.

Un porte-parole de la prison, M. Guy Verreault, a révélé que les gardiens avaient découvert jeudi après-midi que Richard Shaver, 21 ans, David Maurice, 23 ans, et Patrick Colin, 22 ans, manquaient à l'appel.

Les trois détenus se sont servi d'une torche à acétylène pour perforer la porte d'un bâtiment qui donne sur un tunnel contenant des fils électriques sous la prison.

Selon M. Verreault, en quittant le tunnel hors de l'enceinte pénitentiaire, les trois hommes ont surpris un garde qui attendait un collègue et ils se sont emparés de sa voiture sans toutefois le molester.

Quelques minutes plus tard, les évadés ont été impliqués dans un accident de la circulation et ont abandonné le véhicule pour en voler un autre.

Message important

à l'attention de tous les retraités d'Alcan et pensionnés qui retirent mensuellement une rente d'invalidité ou de retraite anticipée

ALCAN

Dans le but d'éviter tout délai possible dans la livraison des chèques de prestation, la compagnie Alcan a mis sur pied un système de distribution de chèques.

Ainsi, à compter de lundi, 29 septembre à huit heures trente, tous les chèques seront distribués aux endroits suivants:

— Pour les retraités et pensionnés de Jonquière et des environs: au bureau de la paie, édifice 102.

— Pour les retraités et pensionnés de La Baie: au bureau principal de la division du transport.

— Enfin, tous les retraités et pensionnés résidant au Lac-St-Jean sont priés de se présenter à l'Usine Isle-Maligne, au bureau de M. Charles-David Maltais.

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée ALCAN

qui paralyse les installations d'Abitibi-Price dans la région.

Cas type des augmentations de salaires horaires

Occupation	Taux au 30 avril 1980	Augmentations générales 1 mai 1980	Ajustements particuliers 1 mai 1980	Augmentation 1 mai 1981	Taux final
Journalier	7,88 $	1,37 $	—	,90 $	10,15 $
Chargeur de défibreurs Alma — Kénogami	8,00	1,37	,10-,07	,90	10,44
Apprêt & Expédition Opérateur d'emballeuse — Alma	8,32	1,37	,37-,07	,96	11,09
Grutier Kénogami — Alma	8,62	1,37	,18-,07	,94	10,84
Blanchisseur — Jonquière	8,70	1,37	,40-,07	1,00	11,54
Chef préparateur des pâtes — Jonquière	9,00	1,37	,10-,07	1,00	11,54
Homme de métiers Classe «A» Alma — Jonquière — Kénogami	9,93	1,37	,20	1,09	12,59
Technicien «A» Hydro	10,47	1,37	,20	1,14	13,18
Conducteur de machine 9-10 — Alma	11,78	1,37	,15	1,26	14,56

Gains moyens annuels
(sur la base d'une semaine de 37⅓ heures incluant le taux ½ du dimanche)
30 avril 1980: 18,400 $
1er mai 1980: 21,600
1er mai 1981: 23,700

Gains annuels au taux de base
(sur la base d'une semaine de 37⅓ heures incluant le taux ½ du dimanche)
30 avril 1980: 16,400 $
1er mai 1980: 19,240
1er mai 1981: 21,112

L'industrie des pâtes et papiers offre les salaires les plus élevés de l'ensemble du secteur manufacturier de la région. Abitibi-Price est le chef de file de cette industrie.

Amélioration aux avantages sociaux

Au 30 avril 1980	1 mai 1980	1 mai 1981
Régime de retraite: Rajustement de 10% pour ceux qui ont pris leur retraite normale avant cette date.	Ce rajustement est porté à 20%.	
Supplément temporaire mensuel transitoire de 9,00 $ par année de service.	Ce supplément mensuel est porté à 11,00 $.	
Régime d'invalidité prolongée: Rente mensuelle maximum 800 $.	Cette rente maximum est majorée à 1300 $ par mois.	
Assurance-maladie complémentaire: inexistante.	Régime complémentaire d'assurance-maladie: payé à 100% par la Compagnie pour le conjoint et les personnes à charge, couvrant: médicaments, frais de chambre semi-privée et autres avantages.	
Régime de soins dentaires: inexistant	— Le régime couvre également le conjoint et les personnes à charge. Participation employeur-employé: la Compagnie assume de 54% à 70% du coût. — Frais remboursables à 100%: les radiographies dentaires, extractions, chirurgie buccale, traitements endodontiques et autres. — Frais remboursables à 50%: installation de prothèses, soins orthodontiques et autres.	

Amélioration au régime de vacances

2 semaines après 1 an		
3 semaines après 5 ans		
4 semaines après 12 ans	4 semaines après 10 ans	3 semaines après 4 ans
		4 semaines après 9 ans
5 semaines après 22 ans		5 semaines après 20 ans
6 semaines après 27 ans		

NOTE: Congés mobiles et fériés — le total de 11 congés (5 mobiles, 6 fériés) ne pourra être modifié durant la présente convention.

Les conditions offertes par Abitibi-Price ont déjà été acceptées par 15 000 autres syndiqués de l'industrie.

ABITIBI-PRICE

horaire

(3) CJBR-TV (6) CJPM-TV (8) Radio-Québec (11) CFCF-TV
(5) CBJET-TV (7) WEZF-TV (9) TVFQ (12) CKRS-TV

Samedi 27 septembre

10h00

CJPM — POLY EN ESPAGNE.

CKRS — LES PIERRAFEU.

CBJET — WATER MARGIN.

10h30

CJPM — LES SATELLIPOPETTES.

CKRS — CHER ONCLE BILL.

CFCF — THE UNTAMED WORLD.

TVFQ — SPORTS ETE.

WEZF — SCOOBY AND SCRAPPY DOO.

11h00

CJPM — PERDUS DANS L'ESPACE.

CKRS - CJBR — STAR TREK.

CBJET — THE JIMMY PHAIR SHOW.

CFCF — OCEANS ALIVE.

11h30

CKRS - CJBR — TELEJEANS.

CBJET — MUTUAL OF OMAHA'S WILD KINGDOM.

CFCF — BUGS BUNNY/ROADRUNNER HOUR.

WEZF — LAFF-A-LYMPICS.

12h00

CJPM — SAMEDI MIDI. Anim.: Roger Gosselin. **"Essais d'automobiles"**, avec Jacques Duval. **"Les récits du Capitaine"**, avec Michel Noel. **"Cuisine"**, avec Pol Martin. **"Le ciel de la semaine"**, avec Louise Haley. **"Un peu de tout"**, avec Manon Lépine. **"Jet-set" international"**, avec Douglas Léopold. **"L'opinion d'Huguette Proulx"**. **"Le sport"**, avec Rhéaume Brisebois. (2 h.).

CKRS - CJBR — LE JEUNE FABRE. **"La maison Boussikof"**, avec Mehdi, Paul Guers, Jean-Roger Caussimon, Véronique Jannot et Daniel Ceccaldi. — Les Fabre ont des nouvelles des femmes qui les ont fait souffrir. REPRISE.

CBJET — WOW! **"A House in the House"**, (4e partie), et **"The Toothbrush Family"**, (12e partie). REPRISES.

TVFQ — CATCH A QUATRE.

WEZF — ABC WEEK-END SPECIALS. **"The Incredible Detectives"**. — Un chat, un oiseau et un chien conjuguent leurs efforts et leurs talents pour mener à bien des enquêtes. REPRISE.

12h30

CKRS - CJBR — LA VIE SECRETE DES ANIMAUX. **"L'aigle doré"**. — Cet oiseau de proie solitaire s'attaque rarement à d'autres volatiles. REPRISE.

CBJET — MAKING OF THE DEVIL AND DANIEL MOUSE. SPECIAL. Avec John Sebastian. — Dessins animés racontant l'histoire d'une jeune chanteuse qui vend son âme au diable en échange de la gloire et de la fortune. REPRISE.

CFCF — SATURDAY AT THE MOVIES. **"Cold Turkey"** (5) — E.-U. 1970. Comédie satirique de N. Lear avec Dick Van Dyke, Pippa Scott et Bob Newhart. — Pour gagner un prix important, tous les habitants d'une petite ville de l'Iowa acceptent de cesser de fumer pendant un mois. — Idée de départ originale. Développements comiques d'une valeur inégale. Passages réussis. Interprètes jouant avec entrain. (2 h.).

TVFQ — SOIREE CULTURELLE.

WEZF — AMERICAN BANDSTAND.

13h00

CKRS — COSMOS 1999. **"Collision inévitable"**, avec Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse. — L'explosion d'une charge nucléaire, destinée à faire sauter un astéroïde avec lequel la lune risquait d'entrer en collision, fait dévier la planète. (60 min.). REPRISE.

CJBR — FEMME D'AUJOURD'HUI.

R.-Q. — LA GRANDE AVENTURE DES PETITS ANIMAUX.

13h30

CBJET — YOU CAN DO IT. Anim.: Jon Eakes, Don McGowan et Marguerite Corriveau.

R.-Q. — LE LONG DU ST-MAURICE.

WEZF — PRE-GAME SHOW. EN DIRECT.

13h45

WEZF — FOOTBALL. NCAA. Nebraska vs Penn State. (3 h. 15 appr.). EN DIRECT.

14h00

CJPM — GROS PLAN SUR L'ACTUALITE.

CKRS - CJBR — SUR LES TRACES DE... **"Frédéric Chopin en Pologne"**. — Visite touristique de la Pologne et évocation du bref séjour de Chopin dans ce pays.

CBJET — SPORTS WEEK-END.

14h15

CKRS - CJBR - CBJET — BASEBALL. Ligue nationale. Division est. Du Veterans Stadium de Philadelphie, les Expos de Montréal vs les Phillies. OU: Ligue nationale. Division ouest. De l'Astrodome de Houston, les Red de Cincinnati vs les Astros. Comm. au réseau français: Guy Ferron, Jean-Pierre Roy et Pierre Ladouceur. Au réseau CBC: Dave Van Horne, Duke Snider et Bob McDevitt. (2 h. 45 appr.). EN DIRECT.

14h30

CJPM - CFCF — COUPE DE MONTREAL/MONTREAL CUP. De l'île Notre-Dame de Montréal, dernière tranche du championnat mondial de courses d'automobiles Formule Atlantique. Comm. au réseau TVA: Michel Champagne, Jacques Duval et Jacques Moreau. Au réseau CTV: Ron Reusch et Jackie Stewart. (2 h. appr.). EN DIRECT.

R.-Q. — LE FRANCOPHONISSIME.

15h00

R.-Q. — DEJA DEMAIN.

15h30

R.-Q. — LES GRANDS CHEFS D'ORCHESTRE.

15h40

TVFQ — LE MONDE DE L'ACCORDEON.

15h55

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES.

16h00

CFCF — WIDE WORLD OF SPORTS. **"The Maple Leaf 250 Stock-Car Race"**. De Cayuga, Ontario. **"The CNE Lumberjack Competition"**. De la Tour du CN à Toronto, des bûcherons s'affrontent dans diverses épreuves. **"The World Motorcycle Speedway Championships"**. De Goteberg, Suède, courses de motocyclettes. **"Celebrity Games Competition"**. De Vancouver, dernière partie. (2 h.).

16h30

CJPM — GOLDORAK.

R.-Q. — PLANETE.

17h00

CJPM — JEUNESSEXPRESS. Anim.: Rock Denis et Guy Gosselin. **"Popo, le disque-jockey"**, **"Jeunesse"**, **"Folies du samedi soir"**, **"Les insolites"**. — Collection de gadgets. **"Discussion"**, **"Palmarès-jeunesse"** et **"Sondage-musique"**.

CKRS — CINEMA DE 17 HEURES. **"L'aigle rouge de Bagdad"** (The Magic Carpet) (5) — E.-U. 1951. Aventures de L. Landers avec Lucille Ball, John Agar et Patricia Medina. — Grâce à un tapis volant, le fils d'un calife détrôné vient à bout de l'usurpateur. — Thème classique d'aventures orientales. Ensemble conventionnel. Mise en scène banale. (90 min.).

CBJET — SPORTS WEEK-END. Anim.: Ernie Afaganis. — **"Grey Stakes"**. — De la piste Woodbine de Toronto, course pour chevaux de deux ans. Comm.: Michael Magee et Brian Williams. **"Alberta Derby"**. — Du Stampede Park de Calgary, course pour chevaux de trois ans dotée d'une bourse de $30,000. Comm.: Gary Arthur et Pat McMahone. (60 min. appr.).

CJBR — LA COURSE AUTOUR DU MONDE. Anim.: Reine Malo. — Des représentants de quatre pays, dont deux Canadiens, Jean Lavallée et Jean-Louis Boudou, participent à cette course de jeunes reporters-cinéastes à travers les quatre continents. (60 min.).

TVFQ — SAMEDI ET DEMI. (60 min.).

WEZF — WIDE WORLD OF SPORTS. **"Boxing"**. De Londres, Angleterre, combat de championnat, catégorie poids moyens entre l'aspirant Marvin Hagler et le détenteur du titre, Alan Minter. (90 min.). EN DIRECT.

17h50

CJPM — LES 14-18. Anim.: Pierre Girard.

18h00

CJPM — ET CA TOURNE.

CBJET — NEWS.

CFCF — PULSE. Avec Brian Britt.

CJBR — LE TELEJOURNAL. Avec Gaétan Lemay. EN DIRECT.

TVFQ — EVENEMENTS SPORTIFS.

18h05

CJBR — NOIR SUR BLANC. Anim.: Denise Bombardier. — Revue de presse. — Interviews. — Le livre de la semaine. — Suggestions de livres. — L'entretien de la semaine. EN DIRECT.

18h30

CKRS — BOUCLEZ VOS VALISES. **"Antilles"**. Anim.: Jean Ducharme.

CBJET — B.C. ARTISTS.

CFCF — TRAVEL '80. Anim.: Jack Curran.

R.-Q. — ECHEC AU ROI.

WEZF — SHA NA NA.

19h00

CJPM — SOIREE CANADIENNE. **"Saint-Rémi, comté de Napierville"**. Anim.: Louis Bilodeau. — 150e anniversaire de cette municipalité de 5,000 habitants. Inv.: Rosaire Denault, maire de Saint-Rémi. (60 min.).

CKRS - CJBR — PIERRE ET CIE. PREMIERE. Anim.: Pierre Paquette et Daniel Simard. Dir. mus.: Serge Brodeur. Participants: des militaires du Royal 22e Régiment. **"Actualités"**. — J.-A. Cadoret nous parle du pont de Québec. (60 min.).

CBJET — THE MONTE CARLO SHOW. PREMIERE. Anim.: Patrick Wayne. — Spectacle de variétés enregistré à Monte Carlo et mettant en vedette Anne Murray, Rod McKuen, Bernie Clifton, "The New Swingle Singers", les danseurs ukrainiens Igor et Anouchka et la marionnette Ioni. (60 min.).

CFCF — BUCK ROGERS IN THE 25TH CENTURY. **"Planet of the Slave Girls"**, avec Gil Gerard, Buster Crabbe, Jack Palance, Roddy McDowall, David Groh et Erin Gray. — Des pilotes terriens reviennent d'une planète dans un état tel qu'ils seraient incapables de faire face à une éventuelle invasion. (60 min.). REPRISE.

R.-Q. — MITHILA.

WEZF — AMERICAN SECURITY COUNCIL. SPECIAL. **"South Syndrome"**.

17h30

TVFQ — CATCH A QUATRE. Inv.: Guy Mercier, Alan Mitchels, Dave Finnely et Yan Gilmoure. Comm.: Roger Couderc.

WEZF — ALL IN THE FAMILY. Avec Carroll O'Connor et Jean Stapleton.

20h00

CJPM — LES GRANDS SPECTACLES. **"Au seuil de la psychose"** (Baffled) (5) — G.-B. 1971. Drame fantastique de P. Leacock avec Leonard Nimoy, Susan Hampshire et Vera Miles. — Un pilote de courses a des hallucinations qui l'entraînent dans une étrange aventure. — Histoire forcée. Quelques retournements surprenants. Mise en scène manquant de conviction. (2 h.).

CKRS - CJBR — CINEMA. **"Rocky"** (4) — E.-U. 1976. Comédie dramatique de J.G. Avildsen avec Sylvester Stallone, Talia Shire et Burgess Meredith. — Un boxeur de troisième ordre a l'occasion d'affronter un champion. — Sorte de conte de fées à la moderne. Mélange de tendresse et de cocasserie. Réalisation de métier. Excellente composition de S. Stallone, également auteur du scénario. — A. (2 h. 30).

CBJET — COMING OUT ALIVE. SPECIAL. Avec Helen Shaver, Scott Hylands, Michael Ironside et Chris Crabb. — Une jeune femme engage un mercenaire pour retrouver son jeune fils paralysé qui a été enlevé par son père dément. (90 min.).

CFCF — NOBODY'S PERFECT. Avec Ron Moody, Michael Durrel et Cassie Yates.

R.-Q. — SCIENCE ET FICTION.

TVFQ — SOIREE CULTURELLE. **"Soirée polonaise/Le ballet Maria Luisa et opérette: Une façon de choisir un maître de chapelle"**. **"Grands-mères"**. — Entrevue avec Emilie Lihou qui, en 1976, âgée de 75 ans, découvre les joies de l'expression artistique à l'occasion du tournage d'un film. **"Question de temps: Le duel Carter-Reagan dans la course à la Maison-Blanche"**. Int.: Jean-Pierre Elkabbach. (3 h.).

WEZF — THE LOVE BOAT. **"The Caper"**, avec Michele Lee et Fernando Lamas. — Un couple millionnaire est la proie de quatre voleurs. **"The Eyes of Love"**, avec Stephanie Zimbalist et Desi Arnaz jr. — Des amis qui s'étaient connus à l'école pour aveugles se retrouvent après plusieurs années. **"Masquerade"**, avec Dan Rowan, Juliet Mills et Adrienne Barbeau. — Un homme se trouve fort embarrassé quand sa femme et sa maîtresse deviennent bonnes amies. (Par exception, 2 h.). REPRISE.

20h30

CFCF — SPECIAL MOVIE PRESENTATION. **"Black Sunday"** (4) — E.-U. 1976. Drame policier de J. Frankenheimer avec Robert Shaw, Bruce Dern et Marthe Keller. — Une terroriste arabe met au point un attentat meurtrier à l'occasion d'une importante partie de football en Floride. — Super suspense apparenté aux films à catastrophe. Réalisation technique de première force. Jeu solide des interprètes masculins. (3 h.).

R.-Q. — LA FAMILLE ADAMS.

21h30

CBJET — PACIFIC SONG CONTEST. SPECIAL. Anim.: Gloria Kaye et Arlene Duncan. — Du Centre national des arts à Ottawa, concours de chansons au cours duquel seront présentées des compositions originales d'auteurs venant des pays entourant le Pacifique. (90 min.).

R.-Q. — LES GRANDS CONCERTS SYMPHONIQUES.

22h00

CJPM — SUR LA SELLETTE. Anim.: Pierre Tremblay.

WEZF — FANTASY ISLAND. **"Jungle Man"**, avec Ricardo Montalban, Hervé Villechaize, Dennis Cole et Annette Funicello. — Un acteur retraité décide de revenir à son ancienne série télévisée mais réalise que trop de choses ont changé. **"Mary Ann and Miss Sophisticate"**, avec Don Galloway, Maren Jensen et France Nuyen. — Une ventriloque veut être confrontée avec sa marionnette. (60 min.). REPRISE.

22h30

CJPM — LA QUOTIDIENNE.

CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.

22h31

CJPM — LES NOUVELLES TVA. Avec Klaude Raymond.

22h50

CJPM — SPORTS.

CKRS - CJBR — NOUVELLES DU SPORT.

22h55

WEZF — POLITICAL TALK.

23h00

CJPM — DERNIERE EDITION. Avec Josée Thibault.

CFCF - WEZF — NEWS.

TVFQ — LE MONDE DE L'ACCORDEON. Inv.: Richard Galliano, Joss Baselli et Claude Nougaro.

23h05

CJPM — CINE-WEEK-END. **"L'autre"** (The Other) (3) — E.-U. 1972. Drame psychologique de R. Mulligan avec Chris Udvarnoky, Martin Udvarnoky et Uta Hagen. — Sur une femme du Connecticut dans les années 30, un jeune garçon attribue à son frère jumeau les méfaits et accidents qui se produisent. — Eléments de mystère habilement entretenus. Réalisation intelligente. Interprétation dirigée de main de maître. (2 h. appr.).

CKRS - CJBR — CINEMA. **"Moby Dick"** (3) — G.-B. 1956. Drame épique de J. Huston avec Gregory Peck, Richard Basehart et Leo Genn. — Les aventures fantastiques d'un équipage parti chasser une monstrueuse baleine blanche. — Aspects symboliques et philosophiques. Partie documentaire passionnante. Ensemble spectaculaire. Interprétation de classe. — A. (2 h. appr.).

23h15

CBJET — PROVINCIAL AFFAIRS.

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. **"Le nord de la France"**.

WEZF — CHAMPIONSHIP WRESTLING. (60 min.).

23h21

CBJET — THE CITY TONIGHT.

23h51

CFCF — PULSE. Avec Brian Britt.

00h00

CBJET — CINE-SIX. **"Paper Lion"** (5) — E.-U. 1968. Comédie d'A. March avec Alan Alda, Lauren Hutton et Joe Schmidt. — Pour écrire une série d'articles, un journaliste s'introduit dans une équipe professionnelle de football. — Gags visuels bien amenés. Scénario plausible. Ensemble assez vivant. Bonne interprétation. — E. (2 h. 05 appr.).

00h15

CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE. **"Dog Day Afternoon"** (2) — E.-U. 1975. Drame policier de S. Lumet avec Al Pacino, John Cazale et Charles Durning. — Cernés par la police dans une banque, deux voleurs d'occasion se servent des employés comme otages. — Reconstitution vivante d'un fait divers. Mise en scène ingénieuse et attentive aux détails significatifs. Climat bien recréé. Interprétation juste de tous les rôles. (2 h. 35 appr.).

01h05

CKRS - CJBR — CINE-NUIT. **"Irma la douce"** (4) — E.-U. 1963. Comédie de B. Wilder avec Shirley MacLaine, Jack Lemmon et Herschel Bernardi. — Un ancien gendarme devient le protecteur d'une prostituée. — Satire inventive. Nombreuses trouvailles comiques. Interprétation brillante. (2 h. 30 appr.).

téléSAG
393, Racine est, Chicoutimi, Qué.
Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG veuillez communiquer au numéro suivant
Tél.: 545-1112

SUR LE CANAL 8 RADIO-QUEBEC
EDITION DU 27 SEPTEMBRE

LES GRANDS CONCERTS SYMPHONIQUES

Ce soir, un concert Brahms et Berlioz. D'abord Léonard Bernstein et l'orchestre de Boston nous proposent la 2ème symphonie de Brahms, en deuxième partie, M. Bernstein dirige l'orchestre philomonique de New York qui exécute "Scènes d'amour" d'Hector Berlioz.
DIFFUSION: SAMEDI 21h30. DIMANCHE 16h00.

Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

Dimanche 28 septembre

8h00

CFCF — REX HUMBARD.

WEZF — JONNY QUEST.

8h30

CKRS-CJBR — PASSE-PARTOUT.

WEZF — DUDLEY DORIGHT.

9h00

CKRS - CJBR — LES CONTES D'ELSA BESKOW.

CBJET — THIS IS THE LIFE.

CFCF — ORAL ROBERTS PRESENTS.

WEZF — JERRY FALWELL.

9h30

CJPM — REX HUMBARD. (60 min.).

CKRS -CJBR — GRISU, LE PETIT DRAGON.

CBJET — MUSIC AND THE SPOKEN WORD.

CFCF — THE JIMMY SWAGGART SHOW.

TVFQ — JEUNESSE.

9h45

CKRS -CJBR — LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN PAPIER.

10h00

CKRS - CJBR — LE JOUR DU SEIGNEUR.

CBJET — STAR TREK.

CFCF — THE HELLENIC PROGRAM.

WEZF — CELEBRATING CHRIST.

10h15

TVFQ — TITRES EN POCHE.

10h30

CJPM — 2,000 ANS APRES JESUS-CHRIST.

CFCF — TELEDOMENICA.

TVFQ — JE VEUX ETRE TOI.

10h45

TVFQ — HEBDO JEUNES.

11h00

CJPM — PATROUILLE DU COSMOS.

CKRS — THE LAWRENCE WELK SHOW.

CBJET — WHAT WILL THEY THINK OF NEXT!

CJBR — D'HIER A DEMAIN.

TVFQ — SIBOR ET BORA. (60 min.).

WEZF — THE JIMMY SWAGGART SHOW.

11h30

CBJET — SHARING THE EXPERIENCE.

TVFQ — TRUC EN TROC.

WEZF — ANIMALS, ANIMALS, ANIMALS.

11h45

TVFQ — JEUNE PRATIQUE.

12h00

CJPM — LE BRUNCH. Anim.: Serge Laprade. **"Les millefeuilles"**, avec Reine Malo ou Georges-Hébert Germain. **"La scène"**, avec Monique Vigneault. **"Son et images"**, avec René Homier-Roy. **"Table tournante"**, avec Yves Taschereau. **"Le fouineur"**, avec Edward Rémy. **"Les créateurs"**. **"Café-mode"**. (2 h.).

CKRS -CJBR — LA SEMAINE VERTE. **"Dossier"**. — La forêt de la Nouvelle-Ecosse. Comm.: Jean-Guy Roy. **"Chronique horticole"**. Anim.: Jacques Lafrenière. — Aménagement paysager. **"Commentaires sur l'actualité agricole"**. (60 min.).

CBJET — MEETING PLACE. Prés.: Bruce Alton. — Service dominical célébré en la St. Mary's Roman Catholic Basilica, Halifax. Célébrant: l'Archevêque James A. Hayes. (60 min.).

TVFQ — LEGENDAIRE.

WEZF — ISSUES AND ANSWERS. EN DIRECT.

12h30

TVFQ — CHORUS.

WEZF — COLLEGE FOOTBALL '80.

13h00

CKRS — SI CA VOUS CHANTE. Anim.: Christine Chabot.

CBJET — SUMMER COUNTRY CANADA. Anim.: Sandy Cushon.

CFCF — THE UNTAMED WORLD. Regard sur les animaux aquatiques d'Afrique dont les crocodiles, les pélicans et les hippopotames.

CJBR — SHAKTI. Film de M. Crouillère, de l'Office national du film. — Réflexion sur le rôle de la femme indienne traditionnelle, pilier et axe de sa société. (60 min.).

R.-Q. — ECHEC AU ROI.

WEZF — DIRECTIONS.

13h15

TVFQ — JEUNE PRATIQUE.

13h30

CKRS — LE POINT. Anim.: Jean-Paul Tremblay, Daniel Giguère ou Robert Plourde.

CBJET — HYMN SING.

CFCF — QUESTION PERIOD.

R.-Q. — MITHILA.

TVFQ — AH! VOUS ECRIVEZ.

WEZF — FORUM 22.

13h45

CKRS — CHASSEUR, SACHEZ CHASSER. Avec Jean Ducharme.

14h00

CJPM - CFCF — GRAND PRIX DU CANADA/CANADIAN GRAND PRIX. De l'île Notre-Dame de Montréal, course d'automobiles Formule Un comptant pour le Championnat du monde 1980. Comm. au réseau TVA: Michel Champagne, Jacques Duval et Jacques Moreau. Au réseau CTV: Ron Reusch et Jackie Stewart. (2 h. 30 appr.). EN DIRECT.

CKRS - CJBR — FOOTBALL. Ligue canadienne. Conférence de l'Edt. Du Stadium Ivor Wynne de Hamilton, les Rough Riders d'Ottawa vs les Tiger Cats. Comm.: au réseau français: Pierre Dufault et Camil Dubé. Anal.: Pierre Dumont. Au réseau anglais: Don Chevrier, Russ Jackson et Tom McKee. (3 h. appr.). EN DIRECT.

WEZF — ALL IN THE FAMILY. Avec Carroll O'Connor et Jean Stapleton.

14h30

R.-Q. — SCIENCE ET FICTION.

TVFQ — QUATRE SAISONS.

WEZF — THIS WEEK IN BASEBALL. Faits saillants des matches disputés la semaine dernière.

15h00

R.-Q. — LA FAMILLE ADAMS.

WEZF — BASEBALL. Clubs à confirmer. (2 h. 30 appr.). EN DIRECT.

15h30

CKRS — WORLD OF WINES.

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES.

16h00

R.-Q. — LES GRANDS CONCERTS SYMPHONIQUES.

16h15

CKRS — LE POINT. Anim.: Jean-Paul Tremblay, Daniel Giguère ou Robert Plourde.

16h30

CJPM — SPORT MAG. Anim.: Jacques Moreau et Michel Champagne. — Rétrospective des événements sportifs de la semaine. (60 min.). EN DIRECT.

CFCF — WEBSTER. Avec Jack Webster.

17h00

CKRS - CJBR — SECOND REGARD. **"Le bilan"**. — Après la longue guerre civile de 1976, un très court havre de paix interrompt la guérilla. Aujourd'hui, elle a repris: guerre de religion, guerre confessionnelle, guerre civile mais surtout guerre essentiellement politique. Quel est l'avenir pour ces enfants du Liban qui ne connaissent que la guerre? (60 min.).

CBJET — NEWS.

CFCF — THE PALACE. Anim.: Jack Jones. Inv.: Burton Cummings, Barbara Eden, Jim Stafford, Alan Jones, Hagood Hardy, Ron Townsend et Patsy Gallant. (60 min.).

TVFQ — LES COULEURS DU TEMPS.

17h15

TVFQ — CROQUE-VACANCES.

17h30

CJPM — ARTS ET SPECTACLES. Anim.: Lyson Hovington.

CBJET — THE OTHER SIDE OF RIEL. La réalisation de la superproduction "Riel" et une entrevue avec les principaux interprètes. REPRISE.

WEZF — A COMMUNIQUER.

17h45

CJPM — GENS D'ICI. Anim.: Pierre Girard et Lyson Hovington.

TVFQ — TITRES EN POCHE.

18h00

CJPM — AU ROYAUME DES ANIMAUX. **"Les moufflons du désert"**. Narr.: Roland Chenail et Roger Baulu.

CKRS — LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY. (60 min.).

CBJET — DISNEY'S WONDERFUL WORLD. **"The Shaggy Dog"**. Première de deux parties avec Fred MacMurray, Jean Hagen, Tommy Kirk et Annette Funicello. — Un adolescent se transforme en chien après avoir été la victime d'un sort et découvre un complot pour saboter une base de missiles. (60 min.). REPRISE.

CFCF — PULSE. Avec Brian Britt.

CJBR — HEBDO-DIMANCHE. Anim.: Michel Benoît. (60 min.). EN DIRECT.

WEZF — ABC WORLD NEWS TONIGHT. Avec Sam Donaldson.

18h15

TVFQ — HEBDO JEUNES.

18h30

CJPM — AU PAYS DE CHANTERELLE. Anim.: Pierrette Boucher.

CFCF — AS IT IS. Anim.: Bill Haugland et Marilyn Weston.

R.-Q. — FANTAISIE.

TVFQ — TRUC EN TROC.

WEZF — MUTUAL OF OMAHA'S WILD KINGDOM. Narr.: Marlin Perkins et Stan Brock.

19h00

CJPM — CAPITAINE FLAM.

CKRS -CJBR — CHEZ DENISE. **"Le personnel augmente"**. Texte de D. Filiatrault avec Denise Filiatrault, Benoît Marleau, Louisette Dussault, Paul Berval, Elizabeth Chouvalidzé et Normand Brathwaite. — Le chef se plaint d'un manque de personnel. Denise décide d'engager une autre personne et fait une demande au bureau de placement.

CBJET — THE BEACHCOMBERS. "Hot Air Affair", avec Bruno Gerussi, Robert Clothier, Rae Brown, Juliet Randall et Bob Park. — Après avoir gagné un tour en montgolfière, Relic, bien que terrifié, accepte cette offre gratuite.

CFCF — McGOWAN'S MONTREAL. Anim.: Don McGowan. — Les diverses manifestations artistiques et culturelles à Montréal. (60 min.).

R.-Q. — CHACUN SON TOUR.

TVFQ — DROLE DE BARAQUE. **"Chômeur mon ami ou la chance est pour tout le monde"**, avec Jean Bouchaud, Georges Beller et Claude Evrard.

WEZF — THOSE AMAZING ANIMALS. Anim.: Priscilla Presley, Burgess Meredith et Jim Staford. (60 min.).

19h30

CJPM — VLIP. Anim.: André Robert. Inv.: Gilles Latulippe, Carole Cloutier et Pierre Sénécal. (60 min.).

CKRS -CJBR — LES BEAUX DIMANCHES. **"Faut voir ça: Yvon Deschamps"**. — Spectacle enregistré à la salle Maisonneuve de la Place des Arts en octobre 1979. (60 min. appr.).

CBJET — SUPERSPECIAL: OLYMPIC TRIBUTE SPECIAL. Avec Caroll Baker, Liona Boyd, "The Good Brothers" et Harry Chapin. Gordon Lightfoot sera la vedette de cette émission spéciale rendant hommage aux champions olympiques canadiens. (90 min.).

R.-Q. — NATIONAL GEOGRAPHIC.

TVFQ — LEGENDAIRE. **"L'autre St-Yves"**. — Le culte que l'on voue en Bretagne à St-Yves de Vérité.

20h00

CFCF — CHARLIE'S ANGELS. Avec Jaclyn Smith, Cheryl Ladd et Shelley HACK. (60 min.).

TVFQ — CHORUS. Inv.: Ian Hunter.

WEZF — SUNDAY MOVIE. PREMIERE MONDIALE. **"Marilyn: The Untold Story"**. — E.-U. 1980. Drame biographique de J. Flynn et Jack Arnold avec Catherine Hicks, Richard Basehart et John Ireland. — La vie de la célèbre Marilyn Monroe, depuis son enfance dans les orphelinats jusqu'à sa mort en 1962. (3 h.).

20h30

CJPM — TOULOUSE EXTRA. Première. Inv.: René Simard et Zachary Richard. (60 min.).

CKRS - CJBR — LES BEAUX DIMANCHES. Heure de diffusion approximative. **"Jeune délinquant: Le Parking"**. Première de cinq parties. — La délinquance occasionnelle: plus de 90% des petits délinquants qui défilent devant les tribunaux deviendront plus tard d'honnêtes citoyens. (60 min. appr.).

R.-Q. — BOUQUET DE RONCES.

20h45

TVFQ — FEMETRE SUR... **"Les musiciens: Sapho"**. — Portrait de cette chanteuse.

21h00

CBJET — THE CANADIAN ESTABLISHMENT. **"Shoemaker to the World"**. — De la maison-mère de sa compagnie de chaussures à Don Mills en Ontario, Thomas Bata voyage à travers le monde pour apporter une attention personnelle à ses affaires. (60 min.).

CFCF — SUNDAY MOVIE. **"The Boys from Brazil"** (5) — E.-U. 1978. Drame policier d'E. Schaffner avec Gregory Peck, Laurence Olivier et James Mason. — Un criminel de guerre réfugié au Brésil lance une entreprise meurtrière destinée à restaurer la puissance nazie. — Mélange artificiel de suspense et de science-fiction. Mise en scène forcée. Interprétation inégale. (2 h.).

TVFQ — AH! VOUS ECRIVEZ. Anim.: Bernard Pivot. Inv.: Le professeur Jean Bernard et Viviane Forrester. (60 min.).

21h30

CJPM — VENEZ DONC CHEZ MOI. Anim.: Alain Stanké. — Visite chez Alexandre Lagoya.

CKRS -CJBR — LES BEAUX DIMANCHES. Heure de diffusion approximative. **"Au-delà de l'histoire: L'homme après le froid"**. — Première de cinq parties. — Il y a 34,000 ans, le glacier du Rhône s'étendait des Alpes jusqu'à Lyon, recouvrant la région d'une chape gelée. Les glaciers ont reflué, dégageant des territoires que l'homme se mit à parcourir en chasseur nomade. L'amélioration progressive du climat permet à la civilisation de s'installer. (60 min. appr.).

R.-Q. — L'OBJECTIF.

22h00

CJPM — LES GENS QUI FONT L'événement. Anim.: Marc Laurendeau.

CBJET — MARKETPLACE. Anim.: Joan Watson et Bill Paul.

TVFQ — QUATRE SAISONS.

22h30

CJPM — LES NOUVELLES TVA. Avec Klaude Raymond.

CKRS - CJBR — LE TELEJOURNAL.

CBJET — MAN ALIVE. Anim.: Roy Bonisteel.

22h50

CKRS - CJBR — SPORT-DIMANCHE.

22h55

WEZF — A COMMUNIQUER.

23h00

CJPM — JEU PROVINCIAL.

CBJET - CFCF - WEZF — NEWS.

TVFQ — ACTUALITES REGIONALES. **"Le centre de la France"**.

23h05

CKRS -CJBR — LA POLITIQUE PROVINCIALE. L'Union nationale.

23h15

CJPM — CINE-WEEK-END. **"Rancho Bravo"** (The Rare Breed) (4) — E.-U. 1965. Western d'A.V. McLaglen avec James Stewart, Maureen O'Hara et Brian Keith. — Une veuve vend un taureau de race à un rancher du Texas. — Mouvement et exubérance. Mise en scène alerte. Interprétation pittoresque. — A. (1 h. 55 appr.).

CKRS - CJBR — CINE-CLUB. **"Psychose"** (Psycho) (3) — E.-U. 1960. Drame policier d'A. Hitchcock avec Anthony Perkins, Janet Leigh et Vera Miles. — Des meurtres successifs se produisent dans un motel géré par un jeune homme étrange. — Thème artificiel. Ensemble habilement monté. Episodes terrifiants. Interprétation de qualité. (90 min. appr.).

CBJET — THE CITY TONIGHT.

WEZF — PTL CLUB.

23h21

CFCF — PULSE. Avec Brian Britt.

23h40

CBJET — SUNDAY BEST. **"Ambush"** (5) — E.-U. 1966. Drame de guerre de R. Winston avec Hugh O'Brian, Michey Rooney et James Mitchum. — Quelques soldats sont chargés d'une mission spéciale sur une île occupée par les Japonais. — Paysages bien exploités. Mise en scène honnête. Interprétation passable. (2 h. 10 appr.).

23h50

CFCF — PROVINCIAL SUPER LOTO.

00h00

CFCF — THE 12 MIDNIGHT MOVIE. **"J.W. Coop"** (4) — E.-U. 1971. Drame psychologique réalisé et interprégé par Cliff Robertson avec Christina Ferrare et Geraldine Page. — Après avoir purgé dix ans de peine en prison, un champion de rodéo est décontenancé par les changements effectués dans son milieu. — Approche réalise et sobre du sujet. Rythme adapté à l'évolution mentale du héros. Mise en scène intelligente. Interprétation réfléchie de C. Robertson. (2 h. 15 appr.).

sur nos écrans

Gabrielle

Canadien. 1979. 97 minutes. Coul. Drame sentimental réalisé par Laurence L. Kent. Scén.: William LaMond,John Dunning. Phot.: Richard Ciupka. Mus.: Paul Baillargeon. Mont.: Debra Karen. Int.: Claire Pimparé, Vincent Van Patten, Eddie Albert, Jacques Godin, Nicholas Campbell, Daniel Gadouas, Marthe Mercure.

Un jeune Américain, Mathew, étudie la médecine à Montréal en 1967. Il fait la connaissance d'une jolie québécoise, Gabrielle, et une idylle naît entre eux malgré les préventions du père de la jeune fille. Lorsqu'il est expulsé de l'université à la suite d'une frasque, Mathew songe à rester au Canada pour échapper à la conscription, mais il finit par retourner dans son pays. Devenu fusilier marin, il est envoyé au Vietnam sans avoir pu épouser Gabrielle selon son désir. Peu après avoir appris la mort de Mathew, Gabrielle donne naissance à un enfant. Une surprise l'attend quelques années plus tard lorsqu'elle va visiter avec son fils les parents du jeune homme.

Sous prétexte de présenter une histoire d'amour dans un contexte contemporain, ce film réunit maints clichés déjà exploités dans des productions précédentes. Le récit est mis en scène sans conviction particulière par un réalisateur qui semble avoir assumé cette tâche comme un pensum. Il en résulte un film artificiel où le dialogue sonne faux du début à la fin. Seule Claire Pimparé semble avoir cru à son rôle. (6)

Ce drame sentimental présente avec indulgence une situation irrégulière.

Répétition d'orchestre
(Prova d'orchestra)

Italo-allemand. 1978. 72 min. Coul. Comédie satirique réalisée par Federico Fellini. Scén.: F. Fellini, Brunello Rondi. Phot.: Giuseppe Roturno Mus.: Nino Rota. Mont.: R. Mastroianni. Int. Baldwin Baas, Clara Colosimo, Elisabeth Labi.

Dans une chapelle désaffectée réputée pour son acoustique, un orchestre répète sous la conduite d'un chef allemand. Une équipe de télévision est venue tourner un reportage auquel chacun des musiciens est invité à se plier de bonne grâce par le représentant syndical. Soudain une contestation se manifeste; les musiciens remplacent le chef par un métronome et la cacophonie s'installe. Mais une énorme boule de démolition vient crever un mur de la chapelle et c'est la panique. Calmement le chef reprend sa place et accentue son autorité.

Entre deux oeuvres d'envergure, Fellini s'est permis cette pochade à l'intention de la télévision. Le réalisateur étant ce qu'il est, aucune de ses oeuvres n'est mineure et celle-ci prend vite l'allure d'une réjouissance parabole politique. Le ton de reportage apparemment objectif du début se nuance de détails burlesques inattendus et la finale prend d'étonnantes allures apocalyptiques. L'ensemble se présente comme une satire où les attitudes des personnages renvoie irrésistiblement au contexte social en Italie, ou ailleurs. Les acteurs jouent le jeu avec les nuances voulues et la bande sonore offre un des dernières compositions du regretté Nino Rota. (2) (a)

— Mickey Ronney dans "L'étalon noir".

L'étalon noir

Américain. 1979. 118 min. Coul. Comédie dramatique réalisée par Carroll Ballard. Scén.: Mélissa Mathison, Jeanne Rosenberg, William D. Witliff, d'après le roman de Walter Farley. Pho.: Caleb Deschanel. Mus.: Carmine Coppola. Mont.: Robert Dalva. Int.: Kelly Reno, Mickey Rooney, Teri Garr, Clarence Muse, Hoyt Axton.

Seul survivant d'un naufrage, le jeune Alex Ramsey se retrouve sur une île déserte avec un superbe étalon arabe qu'on transportait sur le bateau où il se trouvait. Il apprivoise l'animal rétif et s'en fait un compagnon de courses dans la nature sauvage. Rescapé après quelque temps, Alex ramène avec lui en Amérique le cheval qu'il a appelé Black à la course et arrive à l'inscrire dans une compétition où la vitesse de sa monture fait sensation.

Agissant en tant que producteur, Francis Fort Coppola a donné à un ancien camarade d'université l'occasion de faire ses preuves comme réalisateur. Bien lui en a pris, car Ballard a un talent certain pour le cinéma. Il a tiré son sujet d'un roman populaire pour enfants des années 40 et l'a illustré de façon poétique et inspirée en laissant surtout parler l'image.

Le film peut paraître un peu longuet pour l'auditoire juvénile auquel il s'adresse surtout, mais il est meublé d'éléments susceptibles de plaire énormément aux jeunes spectateurs et se présente dans une forme particulièrement soignée. (3) (e)

Et la tendresse? Bordel!

Français. 1978. 102 min. Coul. Comédie satirique écrite et réalisée par Patrick Schulmann. Phot.: Jacques Assuerus. Mus.: P. Schulmann. Mont.: Aline Freess. Int.: Jean-Luc Bideau, Evelyne Dress, Bernard Giraudeau, Régis Porte, Anne-Marie Philippe, Marie-Catherine Conti.

On suit les mésaventures de trois couples dont les destins séparés se croisent occasionnellement. François, phallocrate diplômé, n'accorde que de passagères visites à Carole qui l'attend patiemment et se plie à ses caprices. Léo, timide au suprême degré, courtise Julie, fort réservée elle aussi, et tous deux prennent pour du romantisme leurs relations transies. Luc et Eva vivent ensemble et s'efforcent de faire dominer la tendresse dans leurs échanges.

A défaut de rigueur dans la construction, Patrick Schulmann fait montre de beaucoup d'invention dans la mise au point des diverses situations qu'il imagine. Parmi les trois couples qu'il met en scène, il favorise nettement le troisième aux dépens des deux autres présentés sous une forme plutôt caricaturale. A travers ces personnages, il s'en prend à une fausse libéralisation de l'amour et de la sexualité. La satire fuse de façon un peu trop abondante, dans une diversité de gags, pour être vraiment efficace, mais l'ensemble retient l'attention par sa vivacité même. Bideau domine l'interprétation dans une composition truculente. (4)

Ces variations satiriques sur les diverses conceptions des relations amoureuses ne va pas sans vulgarités ni provocations visuelles.

La route sauvage

Américain. 1978. 91 min. Coul. Drame de moeurs écrit et réalisé par Greydon Clark. Phot.: Dean Condey. Mus.: Gerald Lee. Mont.: Frank Eastman. Int.: Darby Hinton, Diana Peterson, William F. Beaudine, Mel Ferrer, Stephen McNally, Ralph Meeker, Neville Brand.

Mêlant maladroitement les éléments des films de motards à ceux des productions centrées sur les poursuites en automobiles, le film ne semble avoir d'autre but que de satisfaire à peu de frais les amateurs de frissons faciles. Les personnages ne sont guère que des pantins pulsés au musée des clichés et la conception d'ensemble reflète une vision paranoïaque de la société. La mise en scène ne fait montre ni de talent, ni d'intelligence, la construction dramatique s'avère boiteuse et l'interprétation est terne. (6)

Ce film à sensations multiplie les violences gratuites et comporte des éléments vulgairement accrocheurs.

horaire

MISTASSINI

Orphéon
L'étalon noir —
La grande attaque du train d'or

Ciné-Parc SaguenayII
Opération fin du monde —
Ben —
La route sauvage

ALMA

Canadien
L'impitoyable —
Liquidez l'inspecteur Mitchell

Ciné-Parc Jeannois
Gabrielle —
S.O.S. Concorde

BAGOTVILLE

Saguenay
L'impitoyable

CHICOUTIMI

Capitol
L'impitoyable

Ciné-club de l'Auditorium Dufour
Répétition d'orchestre (lundi seulement) s.t.f.

Cartier
Les collégiennes en folie —
Apprentissage à l'école

Royaume I
L'étalon noir —
L'espion qui m'aimait

Royaume II
La grande casse —
La balade démente

Royaume III
Et la tendresse?... bordel!

JONQUIERE

Bellevue
L'etalon noir —
L'espion qui m'aimait

Centre
L'impitoyable

Elysée
Les collégiennes en folie —
Apprentissage à l'école

UNE GUERRE SANS PITIÉ CONTRE LES TRAFIQUANTS
Le champion de karaté Chuck Norris et son commando de choc
14 ANS
Il est la seule force à arrêter les tueries
L'IMPITOYABLE
V.F. DE FORCE OF ONE
capitol — 77 rue RACINE E. CHICOUTIMI 543-3097
Plus 2e film aux cinémas suivants:
saguenay — 430 rue ELGIN LA BAIE 544-4611
centre — 554 rue ST-DOMINIQUE, JONQUIERE 542-6901
Jennifer O'Neill
Chuck Norris

LES CINÉMAS FRANCE FILM
Elles font TOUTE une EQUIPE!
18 ANS Adultes
SHARON HALL
EVE LANDERS
Les Collegiennes en Folie
2e FILM
APPRENTISSAGE à l'ÉCOLE
cartier — 291 rue RACINE E. CHICOUTIMI 543-3138
élysée — 8 rue STE-FAMILLE KENOGAMI 542-5701

-VEN-SAM-DIM-LUN-MAR-MER-JEU
un hymne à l'amour
POUR TOUS
Gabrielle
...Aimer fait toujours mal
-26-27-28-29-30- SEPTEMBRE -1-2- OCTOBRE
VINCENT VAN PATTEN
CLAIRE PIMPARÉ dans "GABRIELLE"
CLORIS LEACHMAN - EDDIE ALBERT
PLUS
2e FILM
S.O.S CONCORDE LE DÉSASTRE
CINÉ-PARC JEANNOIS ALMA
OUVERT tous les soirs !
668-3617
LE SON DU FILM EST A 640 à VOTRE RADIO

l'Etalon Noir
POUR TOUS
FRANCIS FORD COPPOLA
2e FILM
ROGER MOORE JAMES BOND 007
L'ESPION QUI M'AIMAIT
place du royaume 1 — 1451 bl. TALBOT, CHICOUTIMI 545-4260
bellevue — 312 bl. du CENTENAIRE, JONQUIERE 542-5519

93 VOITURES DÉMOLIES...en moins d'une heure!
POUR TOUS
LA GRANDE CASSE
SENSATIONNEL
2e FILM
LA BALADE DÉMENTE
place du royaume 2 — 1451 bl. TALBOT CHICOUTIMI 545-4260

DIDIER FABRE présente
18 ANS Adultes
et la tendresse?... bordel!
Un film de Patrick SCHULMANN
place du royaume 3 — 1451 bl. TALBOT, CHICOUTIMI 545-4260

arts et spectacles

Rétrospective Jean-Guy Barbeau

Un humaniste simple en quête de paix

par Yvon Paré

CHICOUTIMI — Il y a Tintin, Milou, Tournesol et le capitaine Haddock qui vous accueillent mais... A droite, la rétrospective Jean-Guy Barbeau. Au Centre socioculturel de Chicoutimi, dans la grande salle comme de bien entendu.

A l'entrée, deux petites toiles. L'une date de 1949, l'autre de 1977. Très significatif ces deux tableaux. Les deux représentent une femme et un enfant. Une grande préoccupation aussi que Jean-Guy Barbeau fera sienne, qui apparaîtra tout au long des années qui suivront, qui refera surface ici et là pendant les trente années que constituent jusqu'à maintenant la carrière de Barbeau. La femme, l'enfant, les victimes souvent de la violence. Une quête aussi... Oui, l'oeuvre de Jean-Guy Barbeau est une quête, une quête de paix, d'harmonie, de douceur et de tranquillité. Chaque toile de cette manifestation témoigne de cette préoccupation, de cet "élan de vers". Le désir peut devenir l'un des fils conducteurs qui peut nous mener d'une toile à l'autre, d'une année à l'autre. Bien sûr, cette quête prendra différentes formes. Barbeau sera tenté par différentes approches mais il abandonnera ces essais purement techniques pour revenir à cette femme qui hante une grande partie des oeuvres du peintre chicoutimien.

1949-1980:

Déjà en 1949, on peut déceler la manière qui deviendra celle de Jean-Guy Barbeau. Cette réalité il l'a transforme, la modifie même s'il est encore collé à la figuration, à la réalité. La femme est là et son visage s'est déjà applati, prend la forme d'une poire. C'est déjà l'image qui fera surface plus tard et qu'il étudie dans deux "Etudes de tête", réalisées en 1953. On y sent l'influence de l'art contemporain, de Braque, Picasso, Picabia et surtout la découverte des masques africains qui devaient tant influencés, marqués l'art occidental.

Barbeau est déjà marqué par les grands courants artistiques de son époque. Modigliani aussi a sans doute fasciné Barbeau dans une toile unique mais qui ne correspond guère à ce qu'il fera par la suite.

Les yeux éclatent, se ferment, se crèvent, deviennent une seule couleur que Barbeau mutera un peu plus tard dans des formes complètement masquées qui deviennent des masques, des armures presque.

Comme tous les artistes, Barbeau fait des expériences, cherche de nouvelles formes d'expressions. Il jongle avec la couleur, les formes, les lignes. Il ne semble guère s'attarder cependant et en humaniste qu'il est, il revient vite aux gens, à la femme surtout, renoue avec sa quête.

"La marcheuse de la paix" réalisée en 1967 est une toile importante. Dans cette toile apparaît des objets qui feront partie intégrante de l'univers de Barbeau et que l'on retrouvera dans les toiles qui suivront.

L'orange, la lune, la poire et...

Plusieurs éléments que Barbeau s'approprient et qui sont riches de significations. Le fruit, la lune, le soleil, les fleurs, la feuille de papier deviennent des éléments que l'on retrouvera dans toutes les toiles subséquentes.

C'est dans cette oeuvre, "La marcheuse de la paix" que Barbeau réussit définitivement à camper, à exprimer, à trouver le moyen qui sera le sien. Il a trouvé son écriture. Son personnage est assis, droit, figé et le cou s'étire jusqu'à une tête inexpressive, figée, à peine esquissée, fermée comme une sphère parfaite. Là aussi que surgit la détresse, l'immense désir de communication dans les tableaux de Barbeau qui se transforment par des personnages angoissants, inquiétants dans leur mutisme. Les femmes

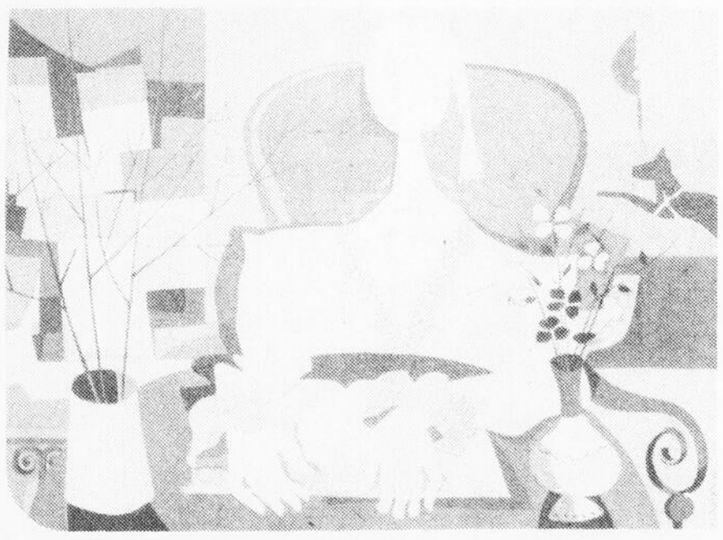

de Barbeau ne peuvent plus se dire avec des mots, des phrases. Sans bouche, ni lèvres, elles sont condamnées au silence. Emmurées, elles n'arriveront à parler que par les objets qui sont là. L'orange, la fleur, la feuille de papier, le soleil... Orange, lune, soleil peuvent être vu comme un seul élément qui porte le même message. Chaleur, communication, bien-être, paix, repos. S'approprier ce soleil, cet astre, cette lune, mordre dans la chair de l'orange, de la poire, s'approprier ces fruits, les faire soi, mordre dans son désir, réaliser son rêve, atteindre cette paix, ce repos dans l'harmonie de l'univers, le faire comme cet "Oiseau dévorant le soleil" réalisé en 1974.

Ce fruit, ce soleil, cette lune prendra plusieurs formes. Il sera poire qui apparaît souvent comme le duplicata de la tête de la femme. Cette poire deviendra même "Le poirier" en 1980, un fruit à mordre. Désir de dire l'inexprimable, de saisir l'être en son intérieur, en ce qu'il a de plus secret. Les fleurs apparaissent pour garder l'espoir, pour entretenir la flamme.

"Vendeuse d'espoir à Cracovie" réalisée en 1976 est très significative. Les toiles, ces toiles-rappels sont peu nombreuses mais elles reviennent cycliquement pour nous rappeler que l'artiste n'oublie pas, qu'il continue sa recherche.

En quête de la parole!

Si la chasse, le rêve de bonheur, de fraternité et de paix marquent l'oeuvre de Barbeau, le désir d'expression de la parole est une constante. Ce désir d'expression prend d'abord la forme du papier qui passe d'une toile à l'autre. Papier, le porteur de l'écriture, l'expression intime par excellence, la manière de graver à jamais ses confessions, ses désirs, le moi profond. Le papier y apparaît toujours sous un pot de fleurs, symbole d'espoir... L'espoir toujours entretenue de se dire, d'exprimer l'innomable.

Un autre symbole d'expression apparaîtra dans l'oeuvre de Barbeau fera partie de sa symbolique. Il s'agit de l'oiseau.

L'oiseau, la figure de la liberté, l'être qui peut porter des messages, être le messager entre l'objet du désir et la femme, l'être humain. "Court et terrible dialogue" réalisé en 1979 marque définitivement la venue de l'oiseau dans la thématique de Barbeau. Dialogue. L'oiseau devient celui qui traduit en mots, exprime par les mots l'informulé, le désir informulé. L'oiseau s'approche, devient familier, murmure, raconte des choses terribles, fascinantes, fantastiques. L'oiseau qui dans les contes mythiques devient le messager des dieux. Il s'établit une complicité entre la femme, l'oiseau et le monde. L'inexprimé se traduit enfin mais curieusement, le message est court-circuité.

Le triangle

C'était déjà présent chez Barbeau cette composition triangulaire mais le triangle était toujours ouvert, brisé. Avec l'apparition de l'oiseau, les côtés du triangle s'arrondissent, deviennent presque le cercle parfait. La composition devient extrêmement importante. C'est intéressant de suivre une ligne imaginaire entre les différents éléments de la toile. Le triangle se ferme, se referme sur soi, sur un monde intérieur, un monde que seule l'actante, le personnage peut connaître, co-naître. Un monde pour initiés presque...

"Le dialogue terrible " s'amorce.

L'univers de Barbeau se referme comme ces femmes aux visages immobiles, barricadés où le mot ne peut prendre forme.

L'espoir luit...

Solitude, désir, espoir marquent l'oeuvre de Barbeau. Élans sans cesse repris, quête, gestes répétés cent fois, voilà le travail du peintre.

Les personnages de Barbeau se présentent presque toujours dans un univers clos, sauf quand le peintre comme pour exorciser tout ça, décide de secouer tout ça par l'humour comme dans "Les trois snobs à Trois-Pistoles" qu'il réalise en 1976 où il fait un clin d'oeil à la galerie, nous tire la langue.

Chant désespéré, élan sans cesse repris, espoir cultivé méthodiquement, Barbeau demeure un humaniste qui cherche qui pose des questions, qui veut aller plus loin, parler, dire l'homme par le biais de la femme. Rêver de toucher les astres, de retrouver la grande paix première, la grande paix finale... Le taureau étendu sur le sable de "L'artiste meurt toujours seul" est plus que significatif. Après la lutte, le combat, les cris, la foule, la gloire, la vie, la célébrité, l'homme, le lutteur se retrouve seul au bout de sa vie après un combat acharné, une quête folle.

Silencieux, seul, abandonné, face à soi, tout est dit...

L'expression totale, c'est peut-être ça... Le rêve que l'artiste caresse, que la femme chante, berce, que l'écrivain veut traduire en mots ce peut être aussi... la mort.

***"Trente fois douze lunes"**: rétrospective de Jean-Guy Barbeau au Centre socioculturel de Chicoutimi jusqu'au 29 octobre.*

Jean-Guy Barbeau

(Photo Karl Tremblay)

de gauche à droite

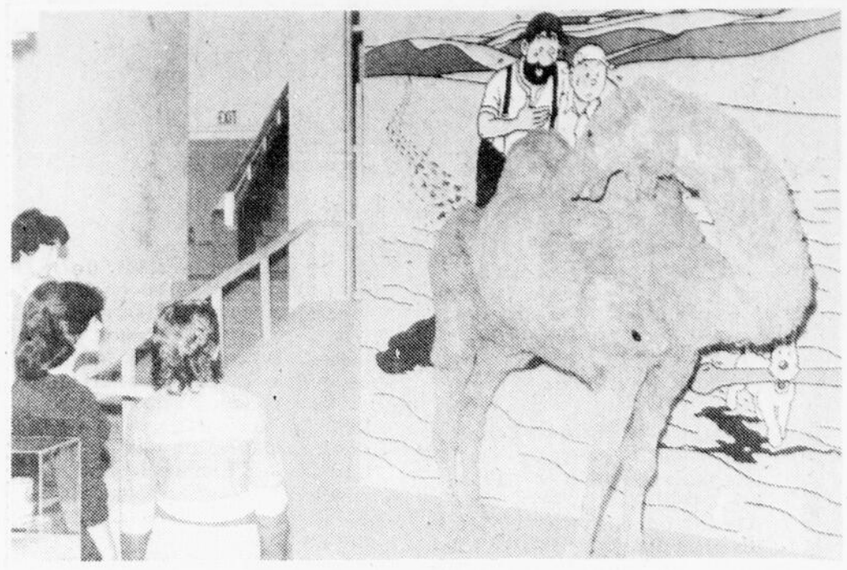

Les salles de spectacles ne sont pas dans le meilleur des mondes. Les spectacles... En tous les cas, les salles sont difficilement remplies. 285 présences à Chicoutimi pour les danses cosaques et si vous vous promenez de droite à gauche, vous voyez que les salles sont à peu près toujours à moitié pleines ou encore à moitié vides. Beaucoup d'explications... Les spectacles coûtent chers, les places sont de plus en plus onéreuses. Bien oui, mais comment expliquer des salles combles quand il s'agit de salles ou de spectacles de vedettes populaires... Le théâtre, il y a toujours des trous dans les auditoriums... Toujours... Manque de publicité... Comment embarquer là-dedans... Ca coûte définitivement des fortunes. En tous les cas, nous n'avons pas de solutions. On tente beaucoup de formules mais le succès se fait attendre... On en reparlera.

Expositions:

"Candide Tremblay", à la Bibliothèque de l'école Laure-Conan, jusqu'à la fin de septembre. A noter qu'il faut visiter cette exposition aux moments où l'école accueille les étudiants.

"Robert St-Pierre" expose toujours à La Bougresse de Chicoutimi et ce jusqu'au 30 septembre.

"Monique Bouchard" terminera bientôt une véritable exposition-marathon à la Caisse populaire de Jonquière, point Saint-Hubert.

"Le Musée imaginaire de Tintin", au Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean, jusqu'au 2 novembre.

"Les caricatures de Jean-Marie Laforge", dans le couloir-expo du Centre socioculturel de Chicoutimi, jusqu'au 12 octobre.

"Rétrospective Jean-Guy Barbeau", au Centre socioculturel de Chicoutimi, jusqu'au 29 octobre.

"Photographies estivales", au Centre socioculturel de Chicoutimi, jusqu'au 28 septembre.

"Gaby Gagné, Michel Saint-Hilaire et Ghislain Tremblay", au Plano-Brozange de l'édifice Potvin-Bouchard jusqu'à la fin de septembre.

"Biennale de la tapisserie québécoise", à la Salle Tremblé d'Alma, jusqu'au 5 octobre.

L'Orchestre sympathique.

"Concours d'expression artistique régional", au Centre national d'exposition de Jonquière, jusqu'au 19 octobre.

"Maurice Merette", à la Bibliothèque de l'école Laure-Conan, du 1er au 21 octobre.

Spectacles:

"Répercussion", le 28 septembre à Jonquière, le 29 septembre à Alma et le 30 septembre à Chicoutimi, à l'Auditorium de Chicoutimi.

"Dominique Michel", le 7 et le 8 octobre, à la Salle François-Brassard, les 9, 10 et 11 octobre, à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi, et les 13 et 14 octobre à Alma.

N.B.: **"Los Paraguayos",** qui était prévu pour le 7 octobre à l'Auditorium Dufour a été décommandé faute de spectateurs intéressés.

N.B.: (2) Le spectacle "Icare" destiné aux enfants a été reporté au début de l'année 1981.

"L'Orchestre sympathique" en spectacle à Saint-Félicien, le 3 octobre, le 4 octobre à Alma et le 2 octobre à Chibougamau.

"Agharta", à L'Entrac de Chicoutimi, le 30 septembre et du 1er au 5 octobre inclus.

Cinéma:

"Le trésor de Rackham le rouge", film d'animation mettant en vedette Tintin au Centre socioculturel de Chicoutimi, le 28 septembre, à 14h00.

"Répétition d'orchestre", de Fellini, au Ciné-club de Chicoutimi, le 29 septembre, lundi.
Agharta.

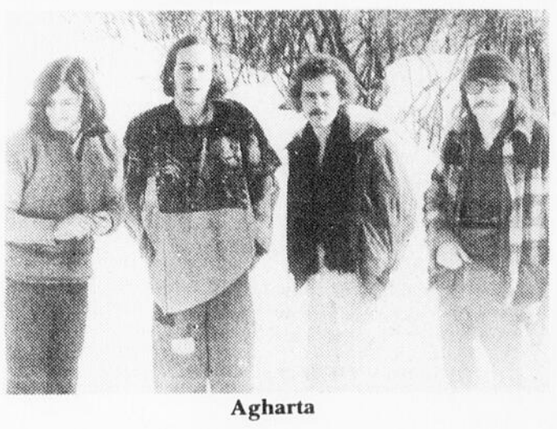

Agharta

Focus pourrait bientôt changer sa facture pour raison d'économie

par Serge Lemelin

JONQUIERE — Les lecteurs et sympathisants de la revue culturelle Focus se promettent d'être plus vigilants dans les mois à venir pour tenter d'amener ce périodique vers des horizons plus sûrs.

— Depuis plusieurs mois, l'équipe de permanents qui s'est réduite de huit à trois ne perçoit plus de salaires ou presque. Pour compenser, le nombre de collaborateurs s'est multiplié.

— Le plafonnement évident du tirage et de la vente ne permet plus à la revue d'imprimer la même qualité sans risquer l'avenir de cette petite entreprise de presse autogérée.

— L'expérience format tabloïd du numéro double de mai et juin s'est avérée un succès parce qu'il a permis de doubler le nombre de points de vente en offrant un produit moins cher.

Les nouveaux administrateurs de la revue peuvent quand même être optimistes après l'assemblée de leurs membres qui a réuni près d'une centaine de personnes toutes intéressées, un soir de semaine, à apporter leurs suggestions.

Les améliorations

Cette année, avec des états financiers qui accusent un léger déficit de $3,000 par rapport à des profits de $6,000 l'année antérieure en sera une de choix. Un choix presque obligatoire sur le format et la qualité du papier de la revue dont les coûts ne cessent de grimper en flèche. L'année dernière, on a dû augmenter de $15,000 le seul poste budgétaire de l'impression, uniquement pour conserver une qualité égale. En sacrifiant le papier glacé pour utiliser un papier de type journal, chaque édition serait plus économique de $1,000. Dans le cas d'augmentation du tirage, le tabloïd s'avérerait encore moins cher surtout que ce format a démontré son net avantage pour percer le marché régional.

Deux directions

Des ateliers ont fait l'étude du contenu de la revue et de sa plate-forme de lutte contre le sexisme, l'antisyndicalisme, pour l'environnement, l'augmentation de la qualité de l'information et une plus grande autonomie régionale.

Malgré une satisfaction généralisée, deux directions se sont manifestées quant à l'orientation du contenu: l'augmentation de son essence critique et politique en opposition avec un "retour aux sources" sur le plan culturel.

Le partage n'a pas été clairement établi, mais l'ensemble des suggestions et les résultats de la réflexion a été remis entre les mains des six administrateurs fraîchement élus.

Aux six postes du conseil d'administration qui n'a d'ailleurs pas de président mais un comité de présidence de trois personnes, furent nommés Lucien et Claude Martel, Edouard Malaison et Réjean Laforêt ainsi que deux femmes, Charlotte Desbiens et Andrée Savard. Cette dernière était permanente à la revue. Un septième poste réservé à un représentant des permanents sera comblé d'après leur choix.

Sagamie

L'apparition de deux directions distinctes d'orientation de contenu s'est révélée plus nettement avec la participation à l'assemblée de quelques auteurs de la nouvelle revue Sagamie apparue en début d'été avec l'objectif de privilégier dans ses pages l'information culturelle. Les intervenants des ateliers ont invité les responsables des deux revues à se pencher sur la question de leur unification. Un participant a sensément conclu: "Vous devriez vous rencontrer, parce que comment voulez-vous que deux revues vivent alors que la première a de la misère à s'en tirer".

Quelques chiffres sur la revue...

Il est excessivement rare qu'une entreprise de presse révèle des chiffres par rapport à son fonctionnement en raison de la nature privée de sa possession. Focus étale sans cachette ses revenus et dépenses en raison de sa propriété collective. Voici quelques chiffres:

Des revenus de $53,755 et des dépenses de $57,292
Un déficit de $3,537.
Le total des salaires ne dépasse pas $5,000.
L'impression a avalé la plus grosse part du gâteau avec une tranche de $38,611.
Les subventions ont totalisé $19,884 par rapport à $44,141 l'année précédente. Une baisse vertigineuse.
Tirage: 3,000 à 5,000 selon la saison. Le tabloïd a été tiré à 10,000.
Vente: 1,700 à 3,800 selon la saison.

Edition

La concurrence reste très forte

OTTAWA (PC) — M. Denis Deneau, qui appartenait autrefois au monde paisible des universitaires, est heureux dans le monde intensément compétitif de l'édition du livre au Canada.

"Aucun autre pays ne doit faire face à autant de concurrence, avec des livres venant des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France, comme c'est le cas du Canada", dit-il.

C'est presque par hasard que M. Deneau, autrefois professeur à l'Université d'Ottawa, puis membre du Conseil canadien de développement social, est devenu président de la nouvelle maison d'édition Deneau et Greenberg, il y a trois ans.

Mais la petite compagnie a connu un succès remarquable, et a apporté beaucoup de satisfaction personnelle à M. Deneau, qui est âgé de 45 ans. En plus de revenus qui atteindront vraisemblablement $350,000 cette année, M. Deneau trouve beaucoup de plaisir à "prendre quelque chose qui a une valeur artistique et esthétique, et tenter de le rendre commercial".

M. Deneau, qui a conservé la mentalité du travailleur social, aime le rôle de l'éditeur, qu'il compare à celui de l'éducateur et du propagandiste, responsable d'apporter des pensées et des idées nouvelles au public.

En plus de romans et de biographies, la maison Deneau et Greenberg publie des livres illustrés de qualité. Elle a publié l'an dernier 12 titres, et projette d'en publier 15 cette année.

La maison D et G a vu le jour de façon inopinée, lors d'un dîner avec M. Irving Greenberg, de Minto Construction Ltd. M. Greenberg, un ami de longue date de M. Deneau, avait travaillé avec lui au Nouveau parti démocratique. Tous les deux, sans expérience préalable, se lancèrent dans cette entreprise avec enthousiasme.

Cependant, M. Deneau déclare: "L'édition n'est pas à conseiller à ceux qui veulent faire de l'argent rapidement". La compétition, en effet, est féroce. Alors que certains pays ont une barrière linguistique qui le protège, comme l'Italie, les Pays-Bas ou la Suède, le Canada est envahi par les livres étrangers en anglais et en français.

résumé

Le tournage de "Orgueil et passion" est long et difficile. Sophia et Cary tombent amoureux l'un de l'autre. Sophia se demande comment elle peut aimer deux hommes à la fois.

(23) Carlo ou Cary

Ce soir-là, nous nous trouvions dans un petit restaurant sur une colline proche d'Avila. Il était tard. A part nous, le restaurant était vide, mais les serveurs ne semblaient pas s'en formaliser. Un croissant de lune se découpait dans l'angle d'une fenêtre et la voix lointaine d'un chanteur, quelque part dans la vallée, montait jusqu'à nous.

Cary parla mariage. Chaque jour qui passait le rendait plus certain que nous étions faits l'un pour l'autre. Qu'il avait enfin trouvé en moi quelqu'un à qui il pouvait faire confiance, livrer ses pensées les plus secrètes sans crainte de donner barre sur lui. J'ai confiance en toi, disait-il, je t'aime, je veux t'épouser.

Pas une seconde, je n'avais douté que Carlo m'aimait autant que je puisse désirer être aimée par un homme. Les paroles de Cary me firent l'effet d'un choc et me laissèrent sans voix; je ne pouvais pas lui répondre. Comment lui expliquer mes contradictions? Le conflit qui opposait son image à celle de Carlo? Je dis que je n'osais pas encore lui donner une réponse, qu'il me fallait du temps, me retrouver dans mon cadre habituel et me décider une fois que la magie des nuits espagnoles se serait dissipée. De plus, je devais aller en Grèce tourner un nouveau film, *Ombres sous la mer*, et Cary repartait pour Los Angeles.

Les dernières prises de vues d'*Orgueil et Passion* s'effectuèrent dans une fébrilité démente. Sinatra perdit soudain patience; il fit ses bagages sans attendre le tournage des dernières scènes et prit, pour des raisons personnelles, le premier avion pour Hollywood. Autrement dit, quand le dernier tour de manivelle fut donné, le film demeurait inachevé.

Le dernier soir, Cary et moi dînâmes ensemble. Un cocktail était prévu pour le lendemain afin de célébrer la fin du tournage, mais il serait absent, son avion décollant tôt dans la matinée. C'était donc notre dernière soirée ensemble.

Pendant le repas, nous avions ri et plaisanté, mais au café, la conversation prit un tour plus sérieux. "Sophia, demanda Cary, qu'est-ce qui va nous arriver?

— Je ne sais pas, Cary, vraiment pas. Je donnerais n'importe quoi pour ne pas être aussi partagée et savoir où j'en suis. Mais un jour je vois les choses d'une façon, le lendemain d'une autre. Je ne sais vraiment pas."

Un sourire taquin éclaira le visage de Cary: "Pourquoi ne pas commencer par nous marier? On discutera du reste ensuite."

Je lui fus infiniment reconnaissante d'avoir allégé la tension en plaisantant ainsi sur l'agitation réelle de nos coeurs.

Dans l'avion qui m'emmenait en Grèce, je lisais Tolstoï dans une traduction italienne. Une phrase attira mon attention: "Je franchis la porte d'une école et je vis une foule d'enfants, sales, les vêtements en lambeaux, le visage terrifié, mais avec des yeux lumineux et une expression angélique. C'est alors que la terreur me submergea, comme si je voyais des gens au bord de la noyade."

L'image me bouleverse. Fermant brusquement le livre, je regarde par le hublot avec l'impression d'émerger d'un cauchemar. La terreur de Tolstoï est devenu la mienne, ces phrases ont touché une corde trop sensible, essentielle.

Je suis partie tourner un film dans lequel il me faudra nager sous l'eau. Peur latente de me noyer? Non, c'est certainement plus complexe. Les enfants? Oui, peut-être — sales déguenillés, apeurés, et pourtant angéliques. Sofia Scicolone? Mais pourquoi, pourquoi cette *terreur* en moi?

Plusieurs jours durant, cette image me hante. Je suis sorcière et des visions comme celle-ci affectent tous mes sens.

Chapitre 10

Après la magie de l'Espagne et ces heures divines avec Cary Grant, suivies du tournage décevant *d'Ombres sous la mer* et de la compagnie tout aussi décevante d'Alan Ladd, je ne savais trop à quoi m'attendre avec John Wayne. Cette fois, je faisais route vers l'oasis de Ghadamès, en plein Sahara, près de Tombouctou, aux confins de la Tunisie et de la Libye. Le bout du monde, primitif, isolé, avec la chaleur accablante des jours et le froid glacial des nuits. Titre du film: *la Cité disparue*.

A mon immense soulagement, John Wayne correspondai exactement à son image publicitaire. Massif, autoritaire, chiche de mots, mais courtois; et possédant à fond son métier. Il faisait son apparition à la minute précise où l'on avait besoin de lui, savait sur le bout des doigts ce qu'il devait dire et faire, travaillait sans relâche toute la journée, avec une intensité égale, et quittait le plateau exactement à l'heure prévue. Inutile de demander qui tenait la barre. Il n'avait d'ailleurs pas à manifester ouvertement son autorité: tout le monde s'en référait automatiquement à lui. Même le metteur en scène, Henry Hathaway. Mais il n'abusait jamais de cette position de force; c'était une chose établie et il s'y tenait. Avec moi, il se montrait poli et agréable, mais distant. S'il ne faisait preuve de tendresse pour personne, il ne montrait aucune hostilité non plus et ne demandait pas la lune. Tout le monde le révérait, aavec une adoration légèrement teintée de crainte, et l'on se mettait en quatre pour prévenir le moindre de ses besoins. C'est ainsi qu'un camion avait amené tout spécialement un lit gigantesque que l'on avait installé dans sa chambre avant son arrivée, cela sans qu'il l'eût demandé.

J'incarnais Dita, une malheureuse gamine des rues de Tombouctou; John tenait le rôle du guide engagé par Rossano Brazzi pour l'aider à trouver le filon découvert jadis par son père, lorsqu'il était missionnaire, dans une cité perdue du désert. Je me rappelle une réplique du dialogue: "Je hais les hommes." A quoi Wayne répondait: "Et je déteste les gamines mal embouchées." Ceci pour vous donner une idée du film. Bien entendu, après avoir affronté tempêtes de sable, tarentules, indigènes furieux, scorpions, soif et chaleur, et un Brazzi devenu fou, John et moi tombions dans les bras l'un de l'autre tandis qu'une caravane arrivait à point nommé pour nous sauver.

Physiquement, c'est un des films les plus éprouvants que j'aie tournés et j'ai failli y rester. Le seul endroit où l'on pouvait loger la production à Ghadamès consistait en un motel de fortune, inconfortable et non chauffé. La nuit, le froid était intolérable et je ne disposais pour tout chauffage que d'un radiateur à gaz installé par l'équipe de techniciens. Ma chambre était au rez-de-chaussée et, fidèle à mes habitudes, je fermais soigneusement chaque soir les fenêtres et la porte. J'ai une peur innée qu'on puisse entrer chez moi par effraction qui va de pair avec ma peur de l'obscurité. La nuit dont je vous parle, je commençai par faire des cauchemars terrifiants, comme je n'en avais encore jamais connu. Je me réveillais, j'essayais de me redresser, mais je retombais endormie, uniquement pour sombrer dans un autre cauchemar aussi horrible, me réveiller encore et ainsi de suite. J'essayais désespérément de me réveiller vraiment, d'articuler un son, d'ouvrir les yeux; impossible. Je me rendais compte aussi que je luttais pour retrouver mon souffle, comme si je rêvais que j'étais en train d'étouffer.

Et puis soudain, un choc violent, une douleur aiguë à l'épaule au moment où, tombant du lit, je heurtai le sol. Cette fois j'étais réveillée, toujours haletante comme dans mon cauchemar; j'essayai de me relever, sans y parvenir. J'étais absolument sans force et un voile de panique brouillait mes pensées. Le radiateur avait absorbé tout l'oxygène de la pièce et je ne respirais plus que les vapeurs toxiques de l'oxyde de carbone. Autrement dit, j'étais en train de m'asphyxier. Si je n'étais pas tombée du lit, je ne serais jamais sortie de cet état comateux; mais même par terre, à demi éveillée, luttant pour reprendre mon souffle, je n'avais la force ni de bouger ni d'appeler à l'aide.

Je commençai à ramper centimètre par centimètre en direction de la porte; plusieurs fois, je perdis conscience. Je ne sais pas combien de temps il me fallut pour l'atteindre. Certainement longtemps. J'étais presque inanimée. Je savais que j'étais en train de mourir, je suffoquais; mais au lieu de me laisser aller, je sentis qu'il restait quelque part en moi un désir forcené de vivre, capable d'accomplir un miracle. Ce que l'on appelle l'effort surhumain. Des réserves prodigieuses. Lentement, oh, si lentement, petit à petit, je me soulevai jusqu'au moment où mes doigts agrippèrent la poignée de la porte et l'ouvrirent. Je basculai en avant dans le couloir, inconsciente. Par chance, Rossano Brazzi, qui s'était attardé, me trouva et fonça chercher un médecin. Je ne respirais plus. Bouche-à-bouche, piqûres, soins d'urgence, agitation frénétique. J'eus de violentes migraines pendant une semaine. Le médecin m'a dit que j'avais frôlé la mort d'un cheveu.

Rossano Brazzi était l'incarnation parfaite du don Juan latin plus vrai que nature. Impeccablement coiffé et habillé, il savait détendre l'atmosphère la plus tendue; toujours en scène, imitant, paradant, envoyant des oeillades séductrices dans toutes les directions et passant son temps à fredonner "Some Enchanted Evening". Il venait de terminer la version filmée de *South Pacific* et nous déversait à grands flots ces "enchanted evenings". C'était un partenaire merveilleux.

Le maire de Ghadamès avait quatre femmes dont la plus âgée tomba gravement malade pendant la réalisation de *la Cité disparue*. Sa dernière femme était jeune et belle, mais il gardait un attachement profond pour sa première épouse qui restait sa favorite. La maladie de celle-ci le plongea dans l'angoisse. Il fallait l'opérer d'urgence et Ghadamès ne comptait aucun hôpital. Par ailleurs, il faisait nuit et pas un avion n'aurait pu atterrir sur la piste non éclairée et très rudimentaire, une sorte de tôle ondulée qui subsistait depuis la dernière guerre.

A SUIVRE

le livre de la semaine

Il est vraiment temps de se documenter...

par Serge Lemelin

Je lis dans Le Devoir de vendredi que "L'émergence du féminisme radical contribue à augmenter le nombre d'homosexuels masculins."

Qu'est-ce qu'on ne nous fait pas lire de nos jours, je vous le dis. Mais si vraiment des changements majeurs dans le comportement des femmes interviennent pour modifier leurs rôles et ceux des hommes, on est aussi bien d'en prendre pour notre rhume et de s'adapter à nos préférences sexuelles.

Hétéros ou homos, "L'orgasme au masculin", dont le titre surprend à première vue tellement on est habitué à la symbiose femme-orgasme, n'est pas choquant. L'humour omniprésent de Bruno Boutot qui rassemble plus d'une quinzaine de textes d'auteurs divers parvient à maintenir notre intérêt.

Le livre arrive à des conclusions sur lesquelles il est impérieux de lever le voile depuis longtemps. Il est faux de prétendre que l'homme se trouve à l'aise dans l'image de macho et de fier-à-bras imposée par son milieu imposée depuis sa jeunesse.

"La sexualité masculine n'est pas abrupte et monolithique, mais diverse, variée, avec autant de nuances qu'il y a d'individus".

"Il n'y a pas de différence fondamentale entre les orgasmes des femmes et ceux des hommes." Et surtout "il y a une sensualité et un érotisme non centrés sur le pénis et qui en sont à leurs premiers balbutiements".

Les auteurs utilisent toute une variété des formes littéraires pour culminer dans un ouvrage de très grand intérêt, sinon d'une utilité certaine.

Dans le texte de Boutot "Comment Don Juan apprit la plomberie à l'école des femmes", le lecteur prend connaissance de sa recherche vers la découverte du plaisir. Le texte refuse les recettes et techniques du plaisir appelant plutôt les hommes à expériemnter toutes les fantaisies réprimées.

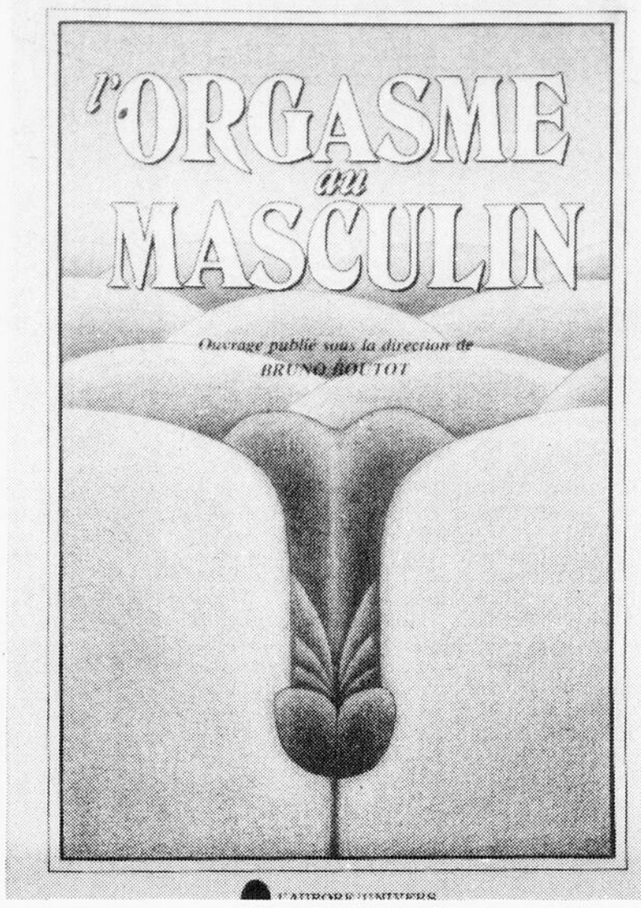

Avec son langage cru, il s'attaque à démolir les malentendus hommes-femmes et encourage ses partenaires, les filles, à ne jamais être compréhensives au cours d'une relation sexuelle. Il y voit l'exigence d'une volonté masculine de se démarquer de son modèle.

Un petit traité d'érotisme de l'anus mérite l'attention en raison de la rareté des informations disponibles sur le sujet et j'avoue que des textes aux titres prometteurs de "Le mâle-aimé de la sensualité", "Trois contes du Chevalier au zizi malmené" et "L'idée de l'orgasme à proximité des chutes Niagara'' étaient suaves.

En terminant ce livre vendredi j'ai eu un sourire. Je me suis rappelé que c'est une amie qui milite depuis belle lurette dans le mouvement féministe qui m'a acheté ce livre. Avait-elle eu vent de l'enquête relatée dans Le Devoir avant sa parution?...

Vérification faite auprès de confrères de travail, au moins un autre journaliste s'est fait suggérer par sa partenaire sexuelle de lire "L'orgasme au masculin". C'est à croire qu'il faut vraiment partir à l'exploration de notre corps et que ça presse... pour tout le monde.

"L'orgasme au masculin"
publié sous la direction de Bruno Boutot; Editions L'Aurore/Univers; 190 pages de textes et d'illustrations, prix: $8.50.

Nous avons les instruments les plus modernes, dans un décor particulier, secondés par les meilleurs produits scientifiques et biologiques au monde, très efficaces. Nous saurons bien vous améliorer, si vous nous écoutez.
N.B.: Tous les travaux sont exécutés par un seul coiffeur, soit Clément ou Rémi.

la Coifferie

Tel 549 1626

COIFFEUR
CONSEIL - VISAGISTE
TRAITEMENT
de CHEVEUX

AU 441 EST, RACINE
CHICOUTIMI
G7H 1T5

La TV des enfants

MONTREAL (CP) — Le service de l'animation et de l'éducation du Musée d'art contemporain présenté le samedi 27 septembre à 15h00, une table ronde sur les émissions télévisées pour enfants.

Trois thèmes seront abordés: les émissions destinées aux enfants, la perception par les adultes des émissions réalisées par les enfants et les stéréotypes sociaux et culturels véhicules par ces émissions de télévision.

NOUVELLE PROGRAMMATION DE PATINODROME
SAMEDI
Après-midi des jeunes.
De 13h00 à 16h30
Au taux fixe de **$2.00 pour tous.**
SAMEDI SOIR: **soirée super disco,** de 19h30 à 1h00.
Patinage jusqu'à **23h30.**
(Discothèque de **21h00 à 1h00, prix: $2.75,** vestiaire compris).
ADMISSION: $3.50
PATINS: $0.50
VESTIAIRE: $0.25
DIMANCHE
Journée McDonald.
Après-midi de **13h00 à 17h00,** admission: **$2.00,** soir, de **18h30 à 23h00,** admission: **$2.50.**
Gagnez des big-mac avec nos concours, 2 sessions après-midi et soir.
PATINS: $0.50
VESTIAIRE: $0.25

Patinodrome
1415, des Champs-Elysées
Chicoutimi
545-4206, 543-9933

A ne pas manquer sur le câble

CANAL 11
Samedi, 27 septembre, minuit 15

"Dog Day Afternoon"

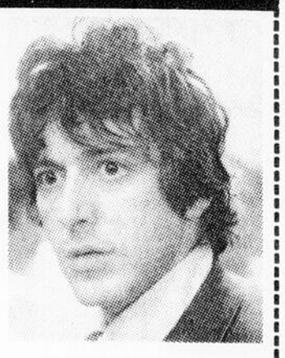

(2) E.-U. 1975. Drame policier de S. Lumet avec Al Pacino, John Cazale et Charles Durning. — Cernés par la police dans une banque, deux voleurs d'occasion se servent des employés comme otages. — Reconstitution vivante d'un fait divers. Mise en scène ingénieuse et attentive aux détails significatifs. Climat bien recréé. Interprétation juste de tous les rôles.

Canal 7
Dimanche, 28 septembre, 20h00

"Marylin: The Untold Story"

Drame biographique avec Catherine Hicks, Richard Basehart, John Ireland, Viveca Lindfors et Sheree North. — Dramatisation de la vie privée derrière la légende publique du plus grand symbole sexuel de tous les temps: Marilyn Monroe.

Canal 11
Mardi, 30 septembre, 22h00

Steve Martin Special

"All Commercials". Le comédien Steve Martin ne manquera sûrement pas de faire rire alors qu'il parodie un bon nombre de commerciaux. Ses invités seront Robert Klein, Louis Ney, Anne Lockhart.

Canal 11
Mercredi, 1er octobre, 21h00

"Eyes of Laura Mars"

(4) E.-U. 1979. Drame policier de I. Kershner avec Faye Dunaway, Tommy Lee Jones et René Auberjonois. — Un assassin mystérieux s'attaque à l'entourage d'une photographe au style outrancier. — Intrigue classique présentée dans un climat d'étrangeté. Mise en scène précise et nerveuse. Bonne interprétation de F. Dunaway.

télésag 545-1112

arts et spectacles

Les cosaques Kasatka

Un spectacle fort peu original

Par Christiane Laforge

Le spectacle des cosaques Kasatka, à l'Auditorium Dufour mercredi soir dernier, nous laisse sur notre appétit. De bons danseurs, d'excellents musiciens, d'abondants et beaux costumes, deux chanteurs aux voix puissantes et pourtant un tout qui ne satisfait pas pleinement.

L'expression d'une danse géorgienne dans un maigre décor.

(Photo Réal Tremblay)

CHICOUTIMI Si l'on parle d'abord des qualités du spectacle, elles sont multiples. Et la première est, à mon avis, la performance des musiciens. Jouant d'instruments qui nous sont peu familiers, comme le balalaïka; jouant du tambour, de la guitare et de l'accordéon, ils sont un appui solide pour les danseurs et les chanteurs et ravissant la salle par leurs interprétations que ce soit des pièces folkloriques ou romantiques.

Le spectacle de danse, comme tel, était varié. Cela allait parfois d'un rythme lent à un rythme alerte, d'une chorégraphie symbolique sur la séduction, le triangle amoureux à une démonstration plus spectaculaire de l'habileté, la souplesse des danseurs-acrobates. La danse russe qui a clôturé la première partie et la finale du spectacle "Kopak" a, plus que les autres suscité l'enthousiasme du public.

Du côté des voix, parlons surtout de Janos Kuruez qui a été paticulièrement applaudi dans ses interprétations de pièces connues: "Les bateliers de la Volga", "Nuits de Moscou" empreint de nostalgie, un extrait de "Un violon sur le toit: "ah! si j'étais riche", et Kalinka".

Enfin, soulignons les costumes, très colorés, nombreux, un des éléments importants du spectacle.

Malgré tout cela, et pour des raisons qui peuvent être aussi une question de goût personnel, cette soirée a des faiblesses. Tout d'abord l'absence de décors. Une nudité de la scène que ne compensent pas les danseurs, et qu'accentue la disposition trop bien rangée des musiciens en ligne presque droit à l'arrière-scène.

Le rythme même du spectacle et le manque de vie dans la succession des éléments composants. Aurait-il fallu concentrer davantage les périodes: chants, musiques, danses plutôt que ce découpage où alternaient une ou deux danses suivies d'un ou deux chants et d'une pièce musicale. La chorégraphie, sans nier la qualité des danseurs, était peu originale. Fidélité à la tradition folklorique? répétition volontaire des mouvements?

La chanteuse Faina Zinova, quant à elle, a semblé déservie par le micro et sans doute la langue de ses chansons. Inégale dans ses interprétations elle ne paraissait pas à l'aise sur la scène.

Deux cent quatre-vingt-cinq personnes assistaient à ce spectacle organisé par Concerts et artistes Canadiens inc. La troupe a été fondée en 1977, par Goggi Bestavachvili, musicien d'origine géorgienne.

Elle a pris naissance en Angleterre avec des artistes spécialisés en danse et chants populaires slaves. Ils ont déjà plus de 100 représentations à leur crédit, mais il s'agissait de leur première tournée canadienne.

James de Preist, rival de vedettes à la mode

MATAGAMI (PC) — Mardi soir, 22 h, à l'aréna de Matagami: un Québécois est entouré de plusieurs dizaines de chasseurs d'autographes qui lui jettent des regards d'admiration et obtiennent sa signature.

Ce Québécois, ce n'est pas Réal Cloutier, joueur-vedette des Nordiques, ou un chanteur d'un groupe rock venu de Québec.

C'est plutôt James de Preist, le chef de l'Orchestre symphonique de Québec, qui vient de diriger son groupe de 65 musiciens à l'occasion d'un concert donné dans cette municipalité minière aux confins de l'AbitiiLe spectacle, un mélange de musique classique et d'arrangements folkloriques, a paru plaire à ce public nouveau pour un orchestre symphonique.

Convaincre les jeunes de Matagami de venir voir un tel spectacle n'a pas été une mince tâche.

L'après-midi précédent le concert, de Preist s'est rendu à l'école secondaire de Matagami. Il s'est adressé aux jeunes réunis dans l'amphithéâtre de l'école, leur expliquant la différence entre la musique rock et le spectacle auquel il les conviait.

Il leur a même fait un cadeau: leur admission serait gratuite le soir même au concert et ils n'auraient pas, comme leurs parents, à débourser $5 du billet pour entrer voir le spectacle.

Nombreux

Impressionnés par ce géant à la carrure d'athlète et à l'allure chaleureuse, les jeunes de Matagami sont venus nombreux au concert. Leurs parents aussi d'ailleurs. Il y avait bien 600 personnes, entassées dans le centre sportif de la muncipalité, qui compte tout au plus 4,000 habitants.

Le public a aussitôt été gagné à la cause de l'orchestre. Après une dynamique pièce de Dvorak, l'Ouverture du Carnaval, de Preist annonce que son groupe "a joué avec puissance, mais est aussi capable de jouer avec tendresse".

Il enchaîne avec une pièce douce, l'Aria de Bach, pendant laquelle le public est très attentif.

A la fin du concert, une longue ovation debout témoigne que James de Preist et l'Orchestre symphonique de Québec viennent de gagner 600 nouveaux adeptes à plus de 1,000 kilomètres du Grand Théâtre de Québec.

Accessibilité

Interrogé à la suite du speptacle, le chef d'orchestre de Preist a insisté sur le fait que son groupe musical venait de passer une épreuve avec succès.

"Nous n'avions aucune opinion de l'accueil que nous aurions de la part de la population de Matagami, a-t-il dit. Cela constituait un défi pour les musiciens, mais je suis rassuré maintenant. Ce fut une expérience réussie et inoubliable."

De Preist s'est surtout réjoui de voir que son groupe donnait l'image d'un orchestre accessible.

"L'image d'un orchestre symphonique est très important. Il doit jouer la musique pour les gens et ne pas donner l'impression de snobisme", a-t-il dit.

M. de Preist a rappelé que les 65 membres de l'orchestre avaient dû se taper un voyage aller-retour de six heures d'autobus pour se rendre de Val d'Or à Matagami pour présenter le spectacle.

Mercredi soir, l'Orchestre symphonique de Québec poursuivait sa tournée en Abitibi à Val d'Or, avant de donner deux représentations à Rouyn jeudi.

Je donne le grand coup

Je souscris généreusement à la campagne de financement du Parti libéral du Québec

Faites parvenir votre contribution au:
Parti libéral du Québec
460, Gilford
Montréal,
Québec
H2J 1N3

Renseignements sans frais d'interurbain:
1-800-361-7524

La garantie d'une croisière sans égale...
...cet hiver, saison de gala par excellence à bord du

SS OCEANIC
39,241 tonnes

Il n'existe qu'un OCEANIC et il n'y a pas d'autre paquebot pour l'égaler. Une fantastique sensation de spaciosité et le caractère très professionnel du personnel italien à la fois preste et amical ont fait sa renommée. De plus, il ne fait pas oublier l'eclat et le prestige qui font de l'hiver la saison de gala à bord de l'Oceanic.

Alors joignez-vous à la joie communicative qui regne dans nos magnifiques salons et nos aires d'activites exterieures dont le pont exterieur quatre-saisons "Magrodome" avec toit escamotable. De plus, les distractions ne manquent pas à bord de l'Oceanic: revues internationales, spectacles de varietes, 3 orchestres, discotheque, golf à bord ou à terre, etc.

Le raffinement de notre cuisine vous enchantera et notre personnel italien verra à votre bien-être. C'est d'ailleurs ce qui a contribue à la grande popularite de Home Lines. Installations modernes, chaque cabine à deux lits comprend deux lits au sol. Enregistrement panameen.

8 CROISIERES DANS LES ANTILLES CET HIVER. DEPART DE NEW YORK

HOME LINES

20 déc. - 13 jours - 5 ports
2 janv. - 12 jours - 5 ports
14 janv. - 13 jours - 6 ports
27 janv. - 12 jours - 5 ports
9 fév. - 16 jours - 7 ports
25 fév. - 13 jours - 6 ports
9 mars - 11 jours - 4 ports
20 mars - 9 jours - 3 ports

VOYAGES MICHEL

DETENTEUR D'UN PERMIS PROVINCIAL

363, RACINE, CHIC. — TEL.: 549-8874.

VOYAGES LA BAIE

lance son concours
"Au plaisir"

Courez la chance de gagner un voyage d'une semaine pour 2 à la Barbade

VACANCES FIESTA HOLIDAYS

Comment participer

C'est toujours un plaisir de vous voir: voilà pourquoi nous avons organisé ce concours! Pour participer, il suffit de **remplir un billet** de participation, que vous trouverez à toutes les caisses de tout magasin la Baie. Puis, **faites-le valider** par un employé de la Baie, (celui qui vous a servi, le caissier ou tout autre) et **déposez** votre billet dans les boîtes prévues à cet effet, situées au bureau de Voyages la Baie du centre-ville (au cinquième), de Versailles, Laval, St-Bruno ou Chicoutimi, ainsi qu'au bureau de crédit de Dorval, Rockland, Boulevard ou Place Vertu. Participez aussi souvent que vous le voulez. Il n'y a pas d'obligation d'achat.

Prix

Le prix consiste en un voyage d'une semaine pour deux à la Barbade avec **Vacances Fiesta.** Ceci comprend: le transport aérien, aller-retour via Air Canada, le transport entre l'aéroport et l'hôtel à la Barbade, un séjour de 7 nuits dans une chambre avec cuisinette à l'hôtel Sand Acres, le service d'un représentant de **Vacances Fiesta,** un sac de plage Fiesta.

Règlements du concours

- Toute personne de 18 ans ou plus peut participer à ce concours.
- Les employés de la Baie, de Vacances Fiesta ne peuvent participer à ce concours.
- Le concours débute le 29 septembre pour se terminer le 25 octobre 1980. Tous les billets de participation devront être déposés dans les boîtes prévues avant la fermeture des magasins le 25 octobre 1980.
- Il n'y aura pas de substitution de prix.
- Le voyage devra être effectué entre le 15 mai et le 15 octobre 1981; il est sujet à disponibilité au moment de la réservation.
- Les taxes d'aéroport et les frais de service de l'hôtel seront défrayés par les gagnants.
- Aucun achat n'est requis.
- Le tirage aura lieu à 12h30, le 5 novembre 1980, au bureau de Voyages la Baie du centre-ville, au cinquième. Le gagnant sera avisé et son nom publié.

La Baie a payé tous les frais exigibles, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
Tout litige quant à la tenue du concours ou à l'attribution de prix pourra être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Détenteur d'un permis du Québec.

VOYAGES LA BAIE

3, Place du Royaume
à l'intérieur de votre Magasin La Baie
près du comptoir de crédit
Tél.: 545-7671

DEMANDEZ-NOUS LA LUNE... OU PRESQUE

Vous pouvez utiliser les cartes de crédit La Baie, Master Charge ou Visa.

arts et spectacles

Jean-Louis Trintignant

Un homme sensible à l'humour et aux bons mots

par Claude le Gentil

Entre deux courses automobiles pendant lesquelles il délaisse le ronronnement des caméras pour le grondement des moteurs, Jean-Louis Trintignant retrouve les studios. C'est pour y tourner, sous la direction de Michel Vianey, un "thriller" à la française qui portera pour titre "Sans sommation". Jean-Louis Trintignant y donne la réplique à Richard Berri et l'un et l'autre s'intéressent à la même femme.

Le premier est policier et veut la protéger, le second qui a déjà tué plusieurs filles, risque de commettre un nouveau crime. L'héroïne est une comédienne que le tueur agresse et dont il tombe étrangement amoureux, le "flic" Trintignant arrivera à temps...

PARIS (AFP) — Jean-Louis Trintignant... de ses apparitions à l'écran dans plus de soixante-cinq films, ressort un personnage ambigu tant il est à l'aise dans les rôles les plus divers. Alain Cavalier en fit un homme d'extrême droite dans "Le combat dans l'île" et Yves Boisset un militant d'extrême gauche manipulé par la police dans "L'attentat". Petit fonctionnaire, il ébranle l'Etat dans "Z", de Costa Gavras et "Ma nuit chez Maud", d'Eric Rohmer nous le montre sous les traits d'un garçon idéaliste...

Pour "Le conformiste", de Bertolucci il endosse la lâcheté d'une classe entière à une certaine époque. Puis il entretient avec la réalité des rapports qui deviennent hypothétiques dans "Le secret", de Robert Enrico... quand cette réalité elle-même ne s'estompe au fond des miroirs de Robbe-Grillet (Trans-Europ Express).

Jean-Louis Trintignant est né en 1930 — sous le signe du Sagittaire — dans le sud de la France. Son père, industriel, lui fit faire de bonnes études qui le conduisirent jusqu'à la faculté de droit d'Aix-en-Provence.

Mais très vite il se sentit une autre vocation: celle de comédien et il suivit les cours de Charles Dullin et de Tania Balochova à Paris. Il débute au théâtre en 1951. On le voit dans "A chacun selon sa faim", "Marie Stuart", "Macbeth". Puis il est l'interprète de Ionesco, de Julien Green, de Shakespeare, de Giraudoux, de Françoise Sagan. En 1955 deux petits rôles au cinéma révèlent au grand public ce jeune acteur au visage expressif, à la silhouette sportive et élégante: "Si tous les gars du monde" et "La loi des rues".

Très vite c'est la célébrité, une célébrité qu'il doit à Roger Vadim et à son film "Et Dieu créa la femme" (1956). Auprès de Brigitte Bardot il campe un jeune homme timide et tendre que les spectateurs des salles obscures n'oublieront plus. Entre Brigitte Bardot et Jean-Louis Trintignant s'ébauche une idylle dont, très vite, la presse à sensation fait "une grande passion". Il n'en est rien. En fait, au bout de quelques mois il ne restera entre les deux jeunes gens qu'une amitié sincère.

Grâce à Claude Lelouch

En Italie — où il tourne beaucoup — comme en France, Jean-Louis Trintignant est devenu une vedette, quand le prodigieux succès d'"Un homme et une femme", de Claude Lelouch, l'élève au niveau international. Jamais il n'a été plus juste, plus séduisant, plus à l'aise.

De l'obsédé de "Trans-Europ Express" au juge incorruptible et tenace de "Z", il faudrait citer chacun de ces personnages cernés avec une rigueur qui refuse tout éclat, et bien plus encore tout procédé facile! Ce dernier rôle lui vaut le prix d'interprétation au festival de Cannes où il triomphe également dans le héros attachant et complexe de "Ma nuit chez Maud". Il fait encore de très remarquables créations dans "Le voyou", de Claude Lelouch, "Lacourse au lièvre à travers les champs", de René Clément, "L'attentat", de Yves Boisset, "Les violons du bal", de Michel Drach, "Le secret", de Robert Enrico, "Flic story", de Jacques Deray.

Un modèle de conscience

Ce rêve, il l'a réalisé en écrivant et en tournant "Une journée bien remplie", dont il avait confié le principal rôle à Jacques Dufilho. C'était un film d'humour noir, dans un style naïf qui se référait, précisait l'auteur, au "douanier Rousseau et au facteur Cheval". Ce ne fut pas un succès, mais il s'en est vite consolé. Il est vrai que l'humour macabre est un genre difficile s'il en est.

L'humour c'est encore l'une des facettes du personnage Trintignant. Il aime les bons mots, les situations cocasses, les étranges combinaisons de l'absurde et du réel qui s'entremêlent sous nos yeux sans que nous les apercevions bien souvent. A lui, elles apparaissent évidentes, elles lui sautent aux yeux. De l'humour il affectionne particulièrement ces deux définitions: "L'humour, c'est parler légèrement de choses sérieuses et gravement des choses légères", "L'humour c'est la politesse du désespoir".

Trintignant dans "Le conformiste" de Bertolucci.
(Photo de l'AFP)

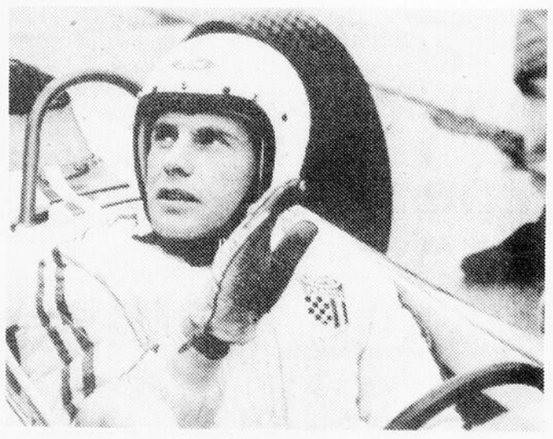

Pratiquant son hobby favori.
(Photo de l'AFP)

AVIS DE CONVOCATION

SOIREE D'INVESTITURE
DU CANDIDAT
PARTI QUEBECOIS
COMTE DE JONQUIERE

LIEU:
Salle du sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Fatima.
HEURE:
20h00.
DATE:
Le lundi, 29 septembre 1980.
INVITES:
Le candidat et député du comté Jonquière, Claude Vaillancourt
Le député du comté Dubuc, Hubert Desbiens
Le député du comté Lac-St-Jean, Jacques Brassard
Le député du comté Chicoutimi, Marc-André Bédard
Le candidat officiel du comté de Roberval
ORATEUR INVITE:
Monsieur Bernard Landry, député de Fabre et ministre d'Etat au développement économique.

La direction,
Parti Québécois,
Comté de Jonquière.

BIENVENUE

DEMAIN, LE 28 SEPTEMBRE
LES PORTES SONT OUVERTES
AU PUBLIC DE
14H00 À 16H00